



Canadian Nuclear
Laboratories

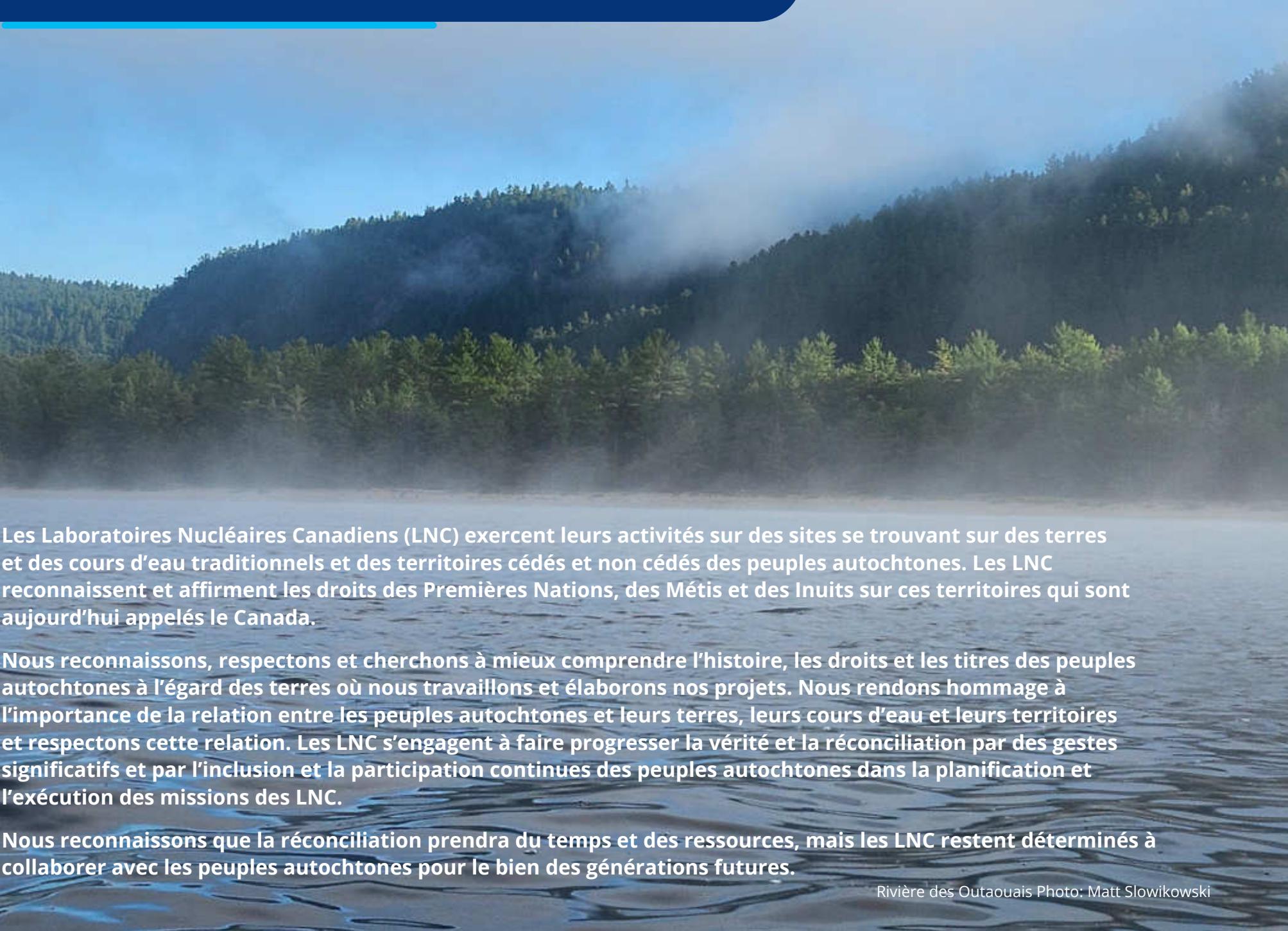
Laboratoires Nucléaires
Canadiens

Conçu pour innover

Rapport sur la durabilité 2024-2025



Reconnaissance du territoire



Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) exercent leurs activités sur des sites se trouvant sur des terres et des cours d'eau traditionnels et des territoires cédés et non cédés des peuples autochtones. Les LNC reconnaissent et affirment les droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits sur ces territoires qui sont aujourd'hui appelés le Canada.

Nous reconnaissons, respectons et cherchons à mieux comprendre l'histoire, les droits et les titres des peuples autochtones à l'égard des terres où nous travaillons et élaborons nos projets. Nous rendons hommage à l'importance de la relation entre les peuples autochtones et leurs terres, leurs cours d'eau et leurs territoires et respectons cette relation. Les LNC s'engagent à faire progresser la vérité et la réconciliation par des gestes significatifs et par l'inclusion et la participation continues des peuples autochtones dans la planification et l'exécution des missions des LNC.

Nous reconnaissons que la réconciliation prendra du temps et des ressources, mais les LNC restent déterminés à collaborer avec les peuples autochtones pour le bien des générations futures.

Rivière des Outaouais Photo: Matt Slowikowski

Table des matières

Introduction.	4
À propos du présent rapport	4
Qui nous sommes	5
Messages des membres de la haute direction	8
La durabilité aux LNC.	10
Créer de la valeur grâce à Vision 2030	10
Notre stratégie de durabilité 2025-2028.....	12
Notre performance en matière de durabilité.	14
Relations avec les peuples, communautés et organisations autochtones	18
Engagement et impact des parties prenantes.....	22
Gestion des risques	27
Gestion responsable de l'environnement.	28
Action climatique et résilience	30
Restauration environnementale et gestion des déchets	35
Services écosystémiques.....	42
Nos employés et nos collectivités.....	48
Santé et sécurité.....	50
Diversité, équité, inclusion et accessibilité	56
Attraction et rétention des talents.....	61
Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique.....	64
Gestion responsable	68
Excellence du modèle d'affaires.....	69
Leadership efficace	75
Notre parcours se poursuit.....	78
Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
Annexe B : Index des normes de la GRI	84
Annexe C : Index des normes du GIFCC	91

Introduction

À propos du présent rapport

Portée

Le présent rapport présente le rendement des LNC à l'égard des principales priorités en matière de durabilité dans l'ensemble de nos activités pour l'exercice clos le 31 mars 2025. La plupart des données présentées se rapportent à l'exercice financier; les données correspondant à l'année civile sont signalées comme telles. Ce rapport, qui en est à sa cinquième édition, reflète notre engagement continu en faveur de la transparence et de la responsabilité dans la manière dont nous gérons les questions de durabilité. Les LNC publient un rapport sur la durabilité

Normes d'information

Nous avons préparé ce rapport en nous appuyant sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI), sur celles du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)¹ et sur les orientations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), maintenant intégré à l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Nous

chaque année. On peut consulter les rapports précédents sur [notre site Web](#).

Le présent rapport porte sur la durabilité des activités des LNC et traite de la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance qui sont importantes pour les LNC, leurs actionnaires, leurs clients et les peuples, communautés et organisations autochtones, ainsi que pour les clients commerciaux, les collectivités locales et autres parties prenantes.

Mise en garde à l'égard de l'information prospective

Le présent rapport contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs concernant notre performance, nos objectifs et nos cibles en matière de durabilité. Cette information prospective repose sur les hypothèses, les données, les croyances, les plans

surveillons de près les Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) récemment publiées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), lesquelles ont été élaborées à partir des normes de l'ISSB. Vous trouverez à l'Annexe A des données supplémentaires, ainsi que des indicateurs pertinents et un index du contenu de la GRI, du SASB et du GIFCC.

et les aspirations à la date des présentes et est susceptible d'être modifiée au gré, entre autres, de la conjoncture économique et des conditions du marché, des budgets et du contexte réglementaire et politique.

¹ En octobre 2023, le GIFCC a conclu qu'il avait rempli sa mission et s'est dissous. L'IFRS Foundation (qui comprend l'ISSB) a repris la responsabilité du suivi des progrès réalisés par les entreprises en matière d'informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

Qui nous sommes

Les LNC désignent le laboratoire nucléaire national du Canada, un leader de l'innovation nucléaire à l'échelle mondiale. Avec Énergie atomique du Canada limitée (EACL), les LNC comptent plus de 70 ans d'expérience dans le développement de technologies nucléaires pour des applications pacifiques et innovantes. Constitués en 2014 selon un modèle de gestion d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), les LNC ont assumé l'entièr responsabilité opérationnelle pour le compte d'EACL.

Notre but consiste à promouvoir la science et la technologie nucléaires afin de bâtir un monde propre, sain et sécuritaire, le tout guidé par notre mission et nos valeurs, comme l'illustre la Figure 1. Nous sommes guidés par trois priorités stratégiques d'importance nationale pour le gouvernement du Canada et EACL, et d'importance commerciale pour nos clients, à savoir :

- Restauration et protection de l'environnement
- Progression des technologies d'énergie propre
- Contribution à la santé des Canadiens

Comme l'illustre la Figure 2, les LNC gèrent neuf (9) sites partout au Canada pour le compte d'EACL. Notre campus principal, les Laboratoires de Chalk River (LCR), est le plus important complexe fédéral de science et de technologie du Canada, et se spécialise dans divers domaines allant de la recherche sur les énergies propres à la production d'isotopes médicaux, en passant par la restauration de l'environnement. Les LNC gèrent également certains des projets de déclassement et de restauration de l'environnement les plus complexes au Canada, le plus important étant le projet de restauration des Laboratoires de Whiteshell (LW) et l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH).

Dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL, les LNC soutiennent les intérêts collectifs de 14 ministères et organismes fédéraux dans des domaines tels que la santé, l'énergie, la sûreté nucléaire et l'environnement. Ils jouent également un rôle important en mettant



Campus de Chalk River, LCR

en relation les universités, le secteur industriel et les pouvoirs publics afin d'accélérer l'innovation.

Les LNC exercent des activités strictement réglementées et ils doivent se conformer à un éventail de cadres législatifs et réglementaires administrés par diverses autorités, notamment la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (LSRN), la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), la Commission des normes techniques et de la sécurité (CNTS), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) ainsi qu'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Pour en savoir plus à notre sujet, consultez notre site Web.





Canadian Nuclear
Laboratories | Laboratoires Nucléaires
Canadiens

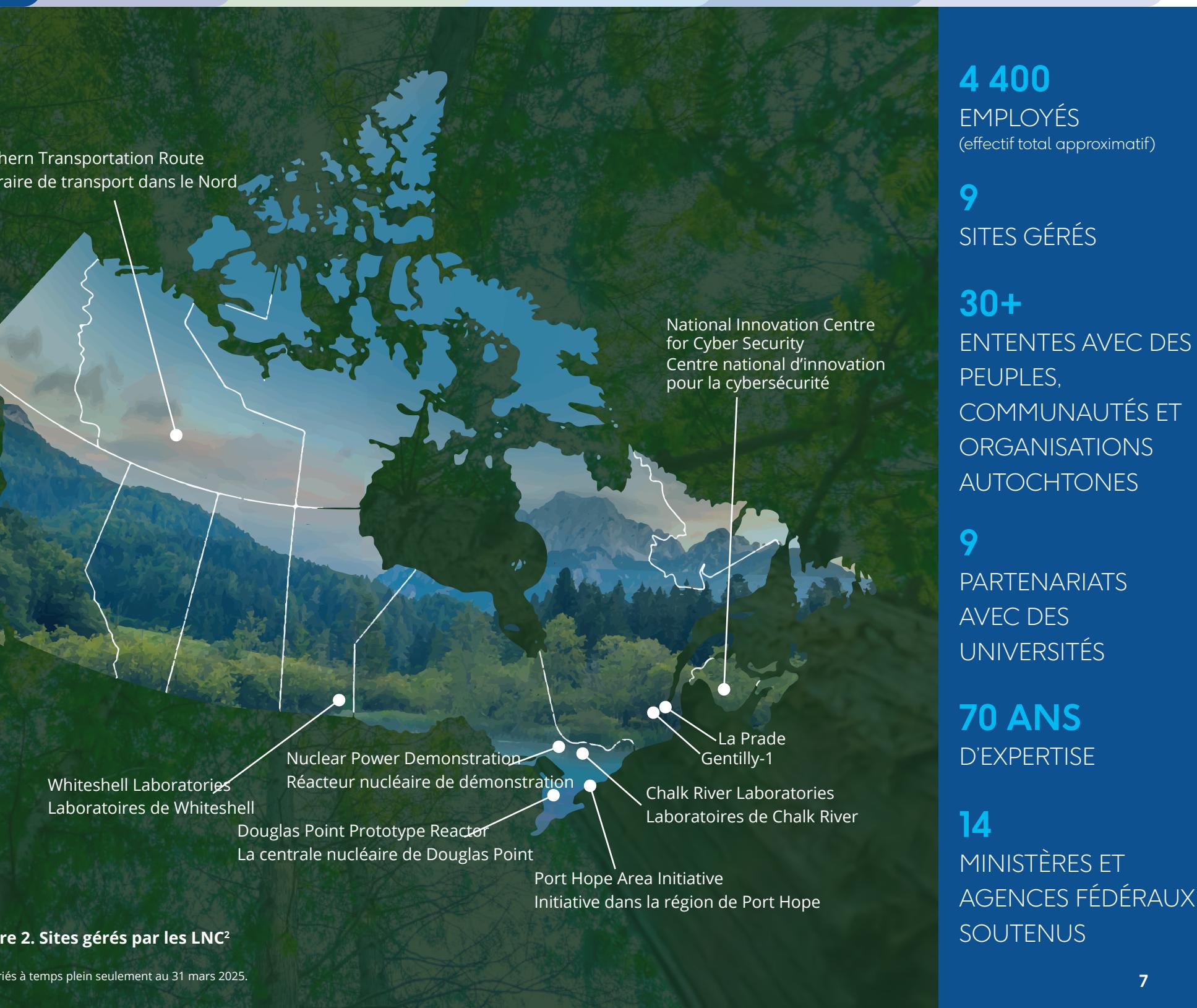
MISSION

- Réhabiliter et protéger l'environnement au Canada en réduisant et en gérant efficacement les responsabilités nucléaires.
- Offrir à l'échelle mondiale des solutions fondées sur les énergies renouvelables, y compris la prolongation de la durée de vie des réacteurs, des technologies axées sur l'énergie produite à partir de l'hydrogène, et le développement de carburants pour les réacteurs de demain.
- Dans le cadre de partenariats, démontrer la viabilité commerciale de concepts de réacteurs de pointe, y compris les petits réacteurs modulaires.
- Collaborer avec les institutions médicales et d'enseignement ainsi qu'avec les sociétés pharmaceutiques afin de lancer de nouvelles thérapies alpha pour le traitement du cancer qui permettront de sauver des vies.
- Mettre à contribution nos capacités pour assurer la réussite commerciale sur le marché canadien et les marchés mondiaux.

VALEURS



Figure 1. Mission et valeurs des LNC



4 400
EMPLOYÉS
(effectif total approximatif)

9
SITES GÉRÉS

30+
ENTENTES AVEC DES
PEUPLES,
COMMUNAUTÉS ET
ORGANISATIONS
AUTOCHTONES

9
PARTENARIATS
AVEC DES
UNIVERSITÉS

70 ANS
D'EXPERTISE

14
MINISTÈRES ET
AGENCES FÉDÉRAUX
SOUTenus

Messages des membres de la haute direction

Message du président et directeur général

Alors que mon mandat de président et directeur général (PDG) des LNC touche à sa fin, je tiens à vous faire part du privilège que j'ai eu de diriger une organisation dont les employés ont à cœur de mener des activités plus responsables au sein des laboratoires nucléaires nationaux du Canada. Ensemble, dans tous les sites gérés par les LNC, nous avons réalisé des progrès significatifs en matière de durabilité dans une optique environnementale, sociale et de gouvernance, en favorisant une culture qui soutient notre effectif, les collectivités locales et l'environnement.

La durabilité a toujours occupé une place centrale dans la vision des LNC. Au cours de l'exercice 2024-2025, notre démarche de durabilité s'est accélérée, avec l'ouverture du bureau de la durabilité des LNC et la coordination des efforts pour intégrer la durabilité dans nos projets, nos programmes et notre culture. Nous sommes fiers des progrès réalisés collectivement pour atteindre nos cibles ambitieuses en matière de durabilité et de l'engagement des LNC à adopter notre nouvelle stratégie dans ce domaine. Je félicite toute l'équipe des LNC pour ces progrès qui sont essentiels à notre réussite actuelle et future.

En notre qualité de laboratoires nationaux du Canada dans le domaine nucléaire, notre engagement en faveur de la durabilité influe sur tous les aspects de nos activités et y apporte une valeur ajoutée, qu'il s'agisse de prendre des décisions éclairées dans le cadre de nos projets afin de réaliser des investissements relatifs au cycle de vie favorisant la réduction des coûts, de créer un milieu de travail plus attrayant pour la nouvelle génération d'employés, de contribuer à une réconciliation significative avec les peuples autochtones ou de gagner la confiance des collectivités avoisinant les sites que nous gérons. La durabilité a une incidence profonde

sur tout ce que nous faisons, peu importe l'ampleur de nos actions.

Enfin, je me réjouis que les LNC continuent de mettre l'accent sur la durabilité, à la fois dans le cadre de leurs activités et, avec EACL, en tant que leader en matière de développement durable dans le secteur nucléaire. J'encourage les LNC à saisir l'occasion de partager leurs meilleures pratiques en la matière avec l'industrie nucléaire et les secteurs connexes, et à travailler en collaboration avec divers acteurs pour stimuler la croissance de l'innovation nucléaire en tant qu'approche propre, sûre et responsable pour la construction d'un Canada plus fort. L'accent mis sur la durabilité ne fera que renforcer l'impact des LNC en tant que laboratoires nucléaires nationaux du Canada.

Jack Craig

Président et directeur général des LNC



Message de la cheffe de la stratégie de durabilité

Alors que j'entame ma deuxième année en tant que cheffe de la stratégie de durabilité des LNC, je suis fière de notre ambition et des progrès constants que nous réalisons dans notre approche en la matière, comme en témoigne ce rapport. Parmi les nombreux points forts, notre stratégie de durabilité marque une nouvelle étape dans l'approche adoptée par les LNC. Elle guidera notre démarche vers des activités plus durables dans tous les sites gérés par les LNC en établissant des objectifs quantifiables pour les principaux domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que des critères pour mesurer le rendement des LNC. Afin de superviser la mise en œuvre de cette approche et de renforcer la gouvernance, les LNC ont créé leur premier bureau de la durabilité, qui servira de centre d'expertise pour intégrer la durabilité dans les divers services, sites et projets des LNC. L'ensemble de ces réalisations a permis de renforcer les bases du programme de durabilité des LNC et de créer les conditions nécessaires à l'accélération de son impact dans les années à venir.

La durabilité consiste fondamentalement à prendre des décisions responsables qui ont un impact positif sur l'environnement et la société, et qui créent une valeur durable pour tous ceux qui ont un intérêt dans les projets, les activités et les résultats des LNC. Pour ce faire, nous entreprenons, dans tous les sites que nous gérons, des mesures concrètes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, protéger la nature et la biodiversité, assurer la sécurité de nos employés et les outiller pour réussir. Nous transformons aussi notre façon de travailler afin d'aligner nos investissements, nos talents et nos capacités pour contribuer à relever les défis nationaux en matière d'énergie propre, de santé publique, de sécurité énergétique et de restauration de l'environnement. Nous avons également élargi et approfondi nos relations avec diverses parties prenantes, notamment les universités, pour faciliter la formation



de la prochaine génération de talents du nucléaire, et les collaborateurs du secteur pour soutenir les priorités sectorielles en matière de renouvellement, d'innovation et de croissance dans le domaine nucléaire. Il est important de noter que nos relations avec les peuples, communautés et organisations autochtones continuent de mûrir, alors que nous travaillons ensemble pour trouver des approches significatives de réconciliation et pour faire avancer nos priorités mutuelles dans un esprit de collaboration. Enfin, la confiance et la bonne volonté établies avec les collectivités avoisinant nos sites en exploitation sont la clé de notre succès, et nous continuons à entretenir ces relations.

À l'heure où la sécurité et la transition énergétiques sont des priorités nationales, le rôle que joue la durabilité en soutenant la croissance du secteur nucléaire, en attirant le financement nécessaire à la lutte contre les changements climatiques et en développant une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le secteur nucléaire au Canada n'a jamais été aussi important. Nous vivons une renaissance nucléaire et les travaux importants des LNC dans les domaines des sciences, de l'innovation, de la gestion des déchets et de la restauration de l'environnement favorisent l'acceptation, l'adoption et la croissance de l'énergie nucléaire, tant au Canada qu'à l'étranger dans le monde. J'ai la conviction que nous avons une occasion unique de contribuer à façonner l'avenir de l'innovation et de la croissance nucléaires, et je me réjouis de voir le bureau de la durabilité se mobiliser pour aider les LNC à la saisir.

Dilhari Fernando

Cheffe de la stratégie de durabilité des LNC

La durabilité aux LNC

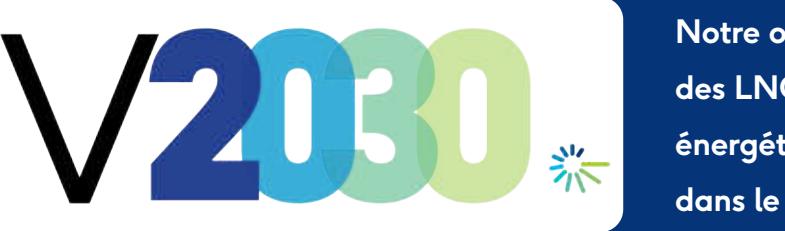
Créer de la valeur grâce à Vision 2030

Alors que nous avançons vers l'échéance que le Canada s'est fixée pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050, l'Institut climatique du Canada estime que la demande en électricité au Canada en 2050 sera de 1,6 à 2,1 fois plus importante qu'aujourd'hui et que la majeure partie de cette électricité devra provenir de sources non polluantes. Il estime également que la capacité de production d'électricité au pays devra être de 2,2 à 3,4 fois plus grande qu'aujourd'hui pour répondre à cette demande.

L'énergie nucléaire suscite un regain d'intérêt et d'investissement au Canada et dans le monde, car elle constitue une source d'énergie de base propre. En tant que principal organisme fédéral de science et de technologie nucléaires au Canada, les LNC soutiennent et dirigent les efforts visant à maintenir le parc existant de réacteurs nucléaires canadiens en état de marche, tout en repoussant

les limites de l'innovation nucléaire. En se concentrant sur la gestion des déchets et la restauration de l'environnement, les LNC aident à surmonter les défis techniques liés à la gestion des déchets nucléaires, prouvant ainsi qu'il est possible de répondre aux préoccupations de longue date concernant les déchets nucléaires, l'exposition aux rayonnements et l'impact sur l'environnement, et de les gérer.

Les LNC offrent une proposition de valeur unique au pays, et dont les bénéfices reviennent au Canada et au secteur nucléaire canadien. Qu'il s'agisse de mener des recherches de pointe, de faciliter l'adoption commerciale d'innovations ou d'appliquer des capacités pour prolonger la durée de vie du parc existant de réacteurs canadiens, le travail des LNC est important pour le succès global de l'nucléaire au Canada.



Notre orientation stratégique, qui se fonde sur Vision 2030, précise le rôle des LNC dans l'obtention d'un impact quantifiable en matière de transition énergétique, de sécurité énergétique, de sûreté nucléaire, d'innovation dans le domaine de la santé et de la restauration de l'environnement.



Rivière des Outaouais Photo: Matt Slowikowski

Notre stratégie de durabilité 2025-2028

À l'exercice 2024-2025, nous avons mis à jour notre approche stratégique en matière de durabilité en nous appuyant sur des évaluations de la maturité du programme de durabilité des LNC. Cette mise à jour nous a permis d'intégrer l'engagement et la responsabilité à l'égard de la durabilité par les LNC tout en garantissant l'alignement sur la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) d'EACL et sur les priorités du gouvernement du Canada en matière de durabilité.

La stratégie de durabilité fournit un cadre général pour l'intégration de la durabilité dans la stratégie et les plans d'entreprise des LNC, ainsi que dans leurs activités, leur gouvernance, leurs projets et leur culture. Grâce à cette stratégie repensée, les LNC sont en mesure d'assumer pleinement notre engagement en faveur de la durabilité, tout en mettant en œuvre les priorités et les objectifs en matière de durabilité fournis aux LNC par EACL.

La stratégie de durabilité des LNC vise à :

- Exprimer clairement notre vision et nos convictions en matière de durabilité, et s'appuyer sur les engagements en matière de durabilité énoncés dans Vision 2030;
- Reconnaître et respecter les priorités d'EACL et du gouvernement du Canada en matière de durabilité, ainsi que l'évolution du paysage réglementaire de la durabilité à l'échelle mondiale;
- Confirmer l'engagement des LNC envers les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies;
- Concentrer les efforts et les ressources sur les domaines d'impact les plus importants des LNC afin de créer de la valeur environnementale, économique et sociale pour notre organisation, nos clients et nos parties prenantes, et de soutenir

une saine gouvernance;

- Revoir et améliorer la gouvernance afin d'intégrer la durabilité dans nos politiques, nos programmes, nos projets, nos activités et notre culture.

Les LNC estiment qu'en intégrant la durabilité dans leurs activités et leurs relations, ils amélioreront leur rendement, réduiront les risques et renforceront leur réputation. Comme le montre la Figure 3, les LNC ont déterminé la façon dont une ambition et un programme solides en matière de durabilité peuvent améliorer notre performance globale.

Les LNC ont pour ambition de tirer parti de la planification et des performances en matière de durabilité afin de gagner **en efficacité sur le plan des activités et des ressources** et de renforcer les relations pour une création de **valeur réciproque** conduisant à une amélioration opérationnelle.

2

Officialiser les initiatives de durabilité en établissant des objectifs clairs communiqués à l'échelle de l'organisation.

3

Officialiser le cadre de gouvernance de la durabilité, y compris les responsabilités interfonctionnelles.

4

S'aligner sur les pratiques et les normes internationales, notamment en matière de mesures de lutte contre les changements climatiques.

5

Mobiliser les employés et intégrer officiellement les notions de durabilité dans leurs rôles.

Figure 3. Occasions de rehausser la performance des LNC en misant sur la durabilité et en intégrant les priorités ESG aux activités et aux relations

La stratégie de durabilité des LNC s'articule autour de **3 piliers, 10 sujets prioritaires et 33 enjeux gérés**, comme l'illustre la Figure 4. Le traitement de chacun de ces piliers, sujets et enjeux est au cœur de notre stratégie de durabilité 2025-2028 et guide notre approche de communication d'information sur la durabilité.

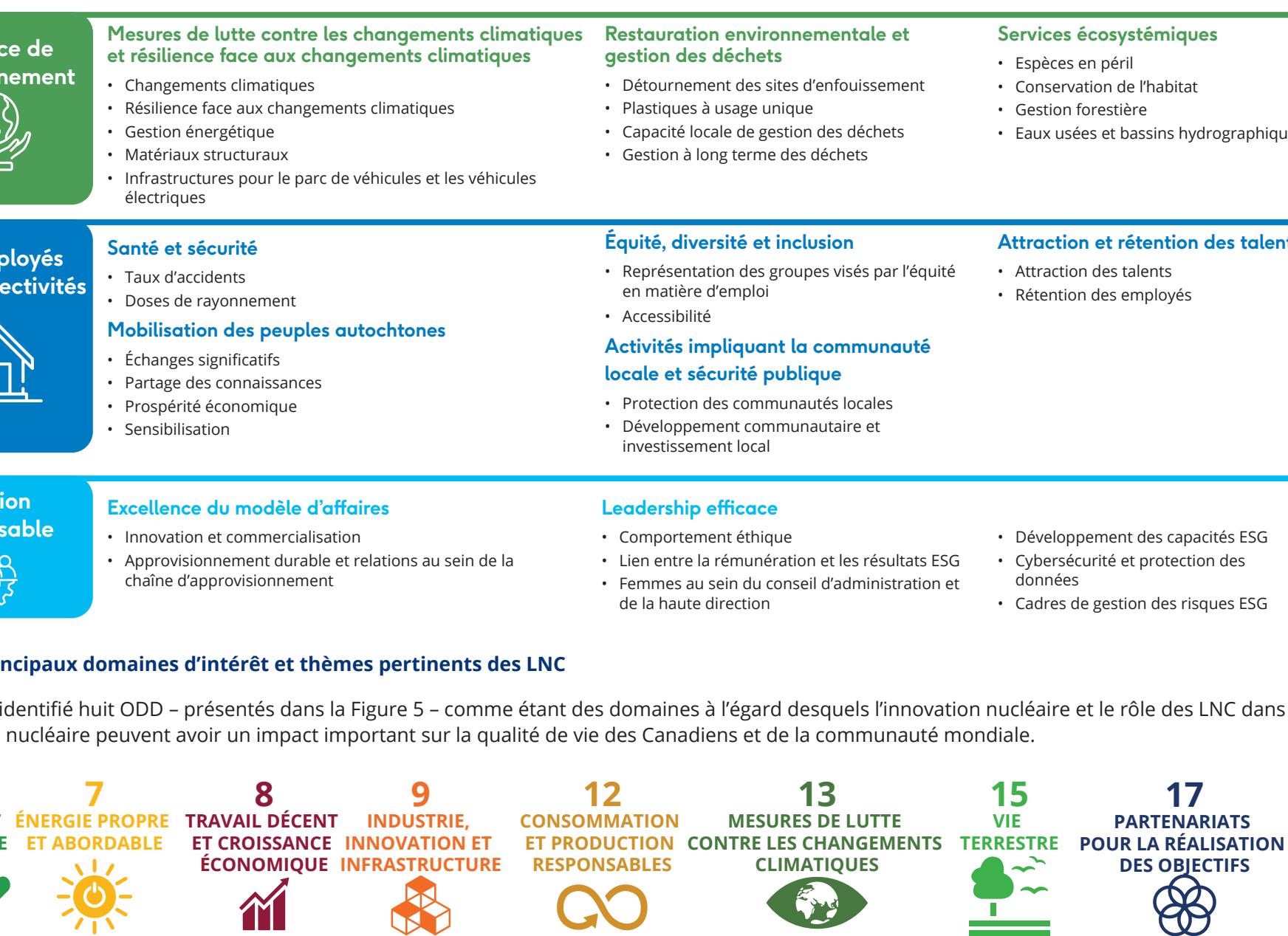


Figure 5. ODD ciblés à l'égard desquels les LNC peuvent avoir l'impact le plus important

Notre performance en matière de durabilité

Faits saillants pour l'exercice 2024-2025



Gestion responsable de l'environnement

- Nous avons **réduit de 53 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2** aux Laboratoires de Chalk River par rapport au niveau de référence de 2005 grâce

à une dépendance moindre envers les combustibles fossiles à forte densité de carbone, au déclassement de bâtiments, à l'amélioration de l'efficacité des bâtiments et à la décarbonation du réseau électrique de l'Ontario.

- Nous avons **réduit de 36 % l'intensité énergétique** des Laboratoires de Chalk River par rapport au niveau de référence de 2015, ce qui est supérieur à notre cible de 30 % d'ici 2035.
- Nous avons **détourné 95 % des déchets de construction et de démolition** des sites d'enfouissement, ce qui est supérieur à nos cibles de détournement des déchets de 90 % d'ici 2030.
- Nous avons **détourné 91 % des déchets conventionnels** (propres et produits par nos activités) des sites d'enfouissement, ce qui est supérieur à nos cibles de détournement des déchets de 75 % d'ici 2030.



Gestion responsable

- Nous avons fait **avancer le traitement du cancer en occupant une position de leader de la production d'actinium-225** grâce à une collaboration avec le Centre Sylvia Fedoruk et à une participation dans la coentreprise Actineer^{MC} Inc.

- Nous avons **repensé la stratégie de durabilité des LNC**, favorisant une approche intégrée en matière de propriété et de gouvernance et des progrès quantifiables dans l'ensemble des activités et de la culture des LNC.
- Nous avons **mis en place un bureau de la durabilité**, dirigé par notre cheffe de la stratégie de durabilité, qui sert de centre d'expertise et de conseiller pour tous les services des LNC.
- Nous avons étendu nos activités de recherche et de mobilisation des étudiants, ce qui a permis de **doubler le nombre d'embauches en programmes coopératifs et de prolongations de contrats d'étudiants issus des universités partenaires** au cours de l'exercice 2024-2025.

Nos employés et nos collectivités

- Nous avons **atteint 81 % des résultats prévus en matière d'excellence de la sécurité** à ce jour, ce qui renforce la culture de la sécurité dans l'ensemble des LNC.
- Nous avons **participé à plus de 100 événements publics**, y compris des engagements auprès des collectivités locales et des événements et des visites de groupes sectoriels et professionnels.
- Nous avons **dépassé de 23 % la cible de 15 millions de dollars que nous nous étions fixée pour l'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones** d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, créant ainsi des possibilités économiques pour les entreprises, les communautés et les entrepreneurs autochtones.

15

Indicateurs et cibles clés

Le présent rapport sur la durabilité illustre les progrès réalisés au cours des 12 derniers mois par rapport à nos engagements, à nos objectifs et à nos cibles³. Le Tableau 1 met en évidence les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs prioritaires, qui constituent les indicateurs prioritaires des LNC en matière de durabilité aux fins de l'établissement de tableaux de bord et de rapports. Pour connaître notre rendement par rapport à ces cibles prioritaires au cours des années précédentes, veuillez consulter l'annexe A. Le prochain cycle d'information intégrera les données présentées dans le cadre de la stratégie de durabilité 2025-2028.

Objectif	Cible	Indicateur clé de performance	2024	Etat
MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES				
Atteindre zéro émission nette ⁵ (par rapport au niveau de référence de 2005) dans tous les sites que nous gérons	D'ici 2040, atteindre zéro émission nette dans tous les sites que nous gérons (par rapport au niveau de référence de 2005).	Pourcentage de réduction des émissions de la portée 1 par rapport au niveau de référence de 2005 (LCR seulement) Pourcentage de réduction des émissions de la portée 2 par rapport au niveau de référence de 2005 (LCR seulement) Pourcentage de réduction des émissions des portées 1 et 2 par rapport au niveau de référence de 2005 (LCR seulement)	40 % ⁶ 89 % ⁷ 53 %	En cours ⁸
Véhicules à émission zéro ⁹ dans la flotte de véhicules légers	D'ici 2030, 100 % des nouveaux véhicules légers non modifiés achetés pour la flotte de véhicules seront des véhicules à émission zéro. D'ici 2030, 80 % de la flotte de véhicules légers sera constitué de véhicules à émission zéro.	Pourcentage des achats et locations constitués de véhicules à émission zéro (LCR seulement) Pourcentage de la flotte de véhicules légers constitué de véhicules à émission zéro (LCR seulement)	4 % 9 %	En cours
GESTION DES DÉCHETS				
Détourner des sites d'enfouissement les déchets non dangereux produits par nos activités, les déchets de construction et les déchets plastiques par la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets	D'ici 2030, détourner chaque année des sites d'enfouissement au moins 75 % des déchets propres produits par nos activités. D'ici 2030, détourner chaque année des sites d'enfouissement au moins 90 % de tous les déchets de construction et de démolition.	Pourcentage des déchets non radiologiques et non dangereux détournés chaque année des sites d'enfouissement Pourcentage des déchets de construction et de démolition détournés chaque année des sites d'enfouissement (LCR seulement)	91 % 95 %	Cible atteinte Cible atteinte
SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES				
Gérer de manière responsable les sites et les activités pour assurer la protection de la faune locale et des environnements qui les entourent	Atteindre chaque année un taux de mortalité nul d'espèces d'animaux individuels classés comme étant des espèces en péril ¹⁰ dans les catégories des espèces menacées (M) ou en voie de disparition (VD).	Nombre de mortalité annuelle des espèces en péril (catégories M et VD)	5	Cible non atteinte
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE				
Réduire la consommation énergétique	Réduire de 30 % l'intensité énergétique ¹¹ des LCR d'ici 2035 par rapport au niveau de référence de 2015 ¹² .	Pourcentage de réduction de l'intensité énergétique (LCR seulement)	36 %	Cible atteinte

Tableau 1. Progrès vers l'atteinte des cibles prioritaires⁴

³ À moins d'indication contraire, les données de performance de ce tableau sont pour l'année civile 2024 ou l'exercice 2024-2025.

⁴ À moins d'indication contraire, les données concernent l'ensemble de l'entreprise.

⁵ Réduction d'au moins 90 % des émissions de GES des portées 1 et 2; le reste provient de compensations.

⁶ Les données sur les émissions des portées 1 et 2 se concentrent actuellement sur les Laboratoires de Chalk River, notre site le plus important. A l'exercice

2025-2026, nous procéderons à un examen approfondi de notre inventaire de GES, de notre méthode de comptabilisation et de notre base de référence, conformément à la norme d'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre (Protocole des GES). Nous nous efforcerons d'établir des avenues et des cibles scientifiques pour les portées 1 et 2 et d'introduire une cible pour la portée 3 dans les catégories pertinentes qui couvrent toutes les activités des LNC.

⁷ Idem

⁸ Les LNC travaillent actuellement à la réévaluation de leur cible de zéro émission

nette conformément au Protocole des GES et à la planification de l'établissement de cibles alignées sur la science. Pour plus d'informations sur ces plans, veuillez consulter la section *Action climatique et résilience* du présent rapport.

⁹ Selon la définition énoncée dans la *Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada*, les véhicules à émission zéro comprennent des véhicules électriques à batterie, des véhicules hybrides rechargeables et des véhicules à pile à hydrogène.

¹⁰ Au sens donné à ce terme dans la *Loi sur les espèces en péril*.

Objectif	Cible	Indicateur clé de performance	2024	Etat
DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION				
Augmenter la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi au sein de l'effectif des LNC	Augmenter de 2 % le nombre de femmes dans l'effectif d'ici 2027 (par rapport au niveau de référence de 2022). Augmenter de 1 % le nombre d'Autochtones dans l'effectif d'ici 2027 (par rapport au niveau de référence de 2022). Augmenter de 8 % le nombre de membres des minorités visibles dans l'effectif d'ici 2027 (par rapport au niveau de référence de 2022). Augmenter de 5 % le nombre de personnes en situation de handicap dans l'effectif d'ici 2027 (par rapport au niveau de référence de 2022).	Pourcentage d'augmentation des femmes dans l'effectif Pourcentage d'augmentation des Autochtones dans l'effectif Pourcentage d'augmentation des membres des minorités visibles dans l'effectif Pourcentage d'augmentation des personnes en situation de handicap dans l'effectif	0,5 % 0,2 % 1,3 % 0,1 %	En cours En cours En cours En cours
SANTÉ ET SÉCURITÉ				
Réduire le plus possible le nombre d'incidents à déclaration obligatoire ¹³	Atteindre un taux annuel d'incidents à déclaration obligatoire de 0,43 ou moins.	Taux annuel d'incidents à déclaration obligatoire	0,66	Cible non atteinte
Réduire le plus possible le nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (DART) ¹⁴				
Atteindre un taux DART annuel de 0,25 ou moins.				
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT				
Établir des pratiques d'approvisionnement durables qui favorisent l'atteinte des objectifs et des résultats souhaités en matière environnementale, éthique et sociale et en ce qui a trait aux peuples autochtones	Faire le suivi des dépenses d'approvisionnement annuelles (en pourcentage) auprès d'entreprises à proximité des sites gérés par les LNC et en faire rapport.	Pourcentage du montant dépensé auprès de fournisseurs locaux (dans un rayon de 200 km des sites des LCR, des LW et de Port Hope)	57 %	En cours
Facilitation par les LNC des possibilités économiques pour les entreprises autochtones				
Effectuer des dépenses de 15 millions dollars auprès d'entreprises autochtones au cours de l'exercice 2024-2025.				
Dépenses (en dollars canadiens) auprès de fournisseurs autochtones				
18,5 millions de dollars				
Cible atteinte				

¹¹ L'intensité énergétique est obtenue par application de la fonction suivante : Intensité énergétique = [\sum Énergie (électricité) + \sum Énergie (combustible de chauffage)] / Superficie brute.

¹² L'intensité énergétique était de 4,01 GJ/m² en 2015.

¹³ Le taux d'incidents à déclaration obligatoire s'entend du taux global d'incidents à déclaration obligatoire, à savoir le nombre d'incidents ou de maladies à déclaration obligatoire selon les exigences de signalement de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) par 200 000 heures travaillées (100 salariés à temps plein) pour toute période donnée.

¹⁴ Le taux DART est le taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail. Il est calculé de manière à décrire le nombre d'incidents à déclaration obligatoire par 100 salariés à temps plein (200 000 heures travaillées) ayant donné lieu à des jours de travail perdus ou écourtés, ou à un transfert de travail en raison d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Relations avec les peuples, communautés et organisations autochtones

Les LNC gèrent des projets et des activités sur des territoires et des terres des peuples autochtones en Alberta, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Les LNC et EACL partagent une même vision de la réconciliation qui reconnaît, honore et célébre les Premières Nations, les Métis et les Inuits, leurs connaissances, leurs compétences et leurs contributions. Nous sommes déterminés à créer des liens respectueux et réciproques avec les peuples, communautés et organisations autochtones. Nous nous efforçons

Mobilisation et partage des connaissances

Les LNC s'engagent à fournir aux peuples, communautés et organisations autochtones des informations en temps voulu sur les activités menées sur leurs sites et sur les impacts potentiels sur les droits autochtones ou les droits issus des traités. Les LNC cherchent aussi activement à obtenir l'avis des Autochtones sur l'utilisation des terres, les plans de projet, la protection de l'environnement, les avantages à long terme et les occasions économiques.

Notre approche en matière de mobilisation des Autochtones repose sur les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et l'appel à l'action no 92 du Rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR). Nous nous appuyons également sur le document d'application de la réglementation concernant la mobilisation des Autochtones de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui décrit les attentes et fournit des orientations permettant aux titulaires de permis comme les LNC de tisser des liens significatifs avec les peuples, communautés et organisations autochtones.

Les LNC ont conclu plus de 30 accords avec des peuples, communautés et organisations autochtones afin de favoriser une collaboration fructueuse, de répondre à des priorités communes et de faire progresser des objectifs mutuels tels que la protection de l'environnement et le développement économique.

Sur nos trois sites principaux, les LNC entretiennent des relations

d'y parvenir de trois manières : en consultant les peuples, communautés et organisations autochtones sur les plans, les projets et les priorités des LNC; en intégrant les connaissances traditionnelles et les visions du monde autochtones dans les projets et les programmes de gestion responsable et de surveillance de l'environnement; et en favorisant la prospérité économique par le renforcement des capacités, de l'emploi direct et de la participation d'entreprises autochtones à notre chaîne d'approvisionnement.



Des étudiants en archéologie de Déljné participent à des travaux sur un site du CNL au Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest.

suivies avec les peuples, communautés et organisations autochtones, à un rythme et selon des méthodes définis par ces nations. Parmi les activités de mobilisation, citons des réunions de groupes de travail, des visites de sites, des présentations, des mises à jour sur les projets ainsi que la participation à des tribunes telles que le Conseil de gestion responsable de l'environnement et le Comité consultatif communautaire. Nous détaillons ces tribunes d'information plus loin dans la section Engagement et impact des parties prenantes.

Les LNC encouragent la participation des Autochtones à la surveillance des sites en soutenant les programmes de gardiens autochtones aux LW et aux LCR par le biais du programme Niigan Aki, dirigé par la Première Nation Sagkeeng Anicinabe, et du programme Neyagada Wabandangaki, dirigé par la Première Nation des Algonquins de Pikwàkanagàn. Les encadrés En vedette suivants donnent un aperçu détaillé des faits nouveaux de l'exercice 2024-2025 dans ces deux programmes importants.



Les gardiens du programme Niigan Aki participent à des activités de surveillance régulières à LW.

« Lorsque [Niigan Aki et les LNC] se réunissent, nous sommes entre amis. » -- Brenda Morrisseau, gestionnaire du programme Niigan Aki

Lancé en 2022 aux Laboratoires de Whiteshell, Niigan Aki, qui signifie « la terre d'abord », est un programme de surveillance environnementale indépendant élaboré et dirigé par la Première Nation Sagkeeng Anicinabe (PNSA). Ce programme permet à la PNSA de gérer et de surveiller les LW, situés sur son territoire traditionnel non cédé, et de répondre aux préoccupations territoriales grâce à la collecte de données, aux pratiques culturelles et à la surveillance environnementale menées par les gardiens.

Le programme est le fruit d'années de collaboration entre la PNSA, EACL et les LNC, notamment en réponse au projet de déclassement du réacteur Whiteshell-1. Ensemble, les parties se sont engagées à adopter une approche de surveillance à long terme, fondée sur les droits, qui intègre les connaissances traditionnelles des Autochtones dans les systèmes de gestion adaptative des LNC, améliorant ainsi la transparence et la confiance dans les résultats environnementaux.

La phase de développement de deux ans du programme, qui s'est concentrée sur la mise en place des éléments fondamentaux de Niigan Aki, s'est achevée

à l'exercice 2024-2025. Au cours de cette phase, la PNSA a embauché une gestionnaire et un coordonnateur des gardiens. Le premier gardien des terres du programme et deux stagiaires d'été ont été embauchés pour soutenir la planification des semences en vue de la phase d'utilisation finale des terres. Sous le mentorat de Niigan Aki, les stagiaires ont mené des entretiens communautaires avec les aînés et les détenteurs du savoir afin de déterminer les plantes et les semences à utiliser pour remédier à la pollution de l'eau pendant la phase d'utilisation finale de terres. L'initiative de stagiaires d'été des LNC et de la PNSA se poursuivra à l'exercice 2025-2026 afin d'approfondir le travail de collaboration entre la PNSA et les LNC.

Enfin, vers la fin de l'exercice 2024-2025, Niigan Aki est entré dans sa phase de mise en œuvre avec l'élaboration d'un projet de manuel opérationnel, d'un plan stratégique, d'un plan de travail pour les années 4 et 5, et d'un calendrier de suivi hebdomadaire sur place avec les LNC pour soutenir le partage des connaissances.

Faits nouveaux de l'exercice 2024-2025 dans le programme de gardiens Neyagada Wabandangaki avec la Première Nation des Algonquins de Pikwàkanagàn

Le programme de gardiens Neyagada Wabandangaki est fondé sur les sept enseignements sacrés des Algonquins et sur des déclarations de principe en faveur d'un « bon mode de vie ».

Le programme de gardiens Neyagada Wabandangaki a été mis en place dans le cadre de l'accord de relation à long terme intervenu en 2023 entre les LNC, EACL et la Première Nation des Algonquins de Pikwàkanagàn (PNAP). Ce programme assure une présence régulière et une surveillance, par les gardiens de la PNAP, des sites gérés par les LNC sur le territoire. L'un des principaux résultats de cette collaboration à l'exercice 2024-2025 a été l'élaboration conjointe de deux documents officiels : le plan de surveillance de l'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) et le plan d'accès de la PNAP des installations exploitées par les LNC sur le territoire de la PNAP, appuyant ainsi la surveillance du projet d'IGDPS par la PNAP. Le plan de surveillance

de l'IGDPS guidera la participation de la PNAP tout au long de la construction, de l'exploitation et de la fermeture/restauration.

En 2024, l'engagement s'est concentré sur la définition des domaines de participation du programme Neyagada Wabandangaki à la surveillance sur le site des LCR et du réacteur nucléaire de démonstration (NPD). Les gardiens ont suivi une formation pratique sur la biodiversité, les effluents, les eaux souterraines et la surveillance de l'environnement afin de soutenir leur rôle.

À l'exercice 2025-2026, le développement du programme de gardiens Neyagada Wabandangaki se poursuivra, en mettant l'accent sur la possibilité pour les gardiens de la PNAP d'assurer une surveillance indépendante au niveau des LCR et du NPD. Les LNC s'engagent toujours à intégrer les connaissances des Algonquins dans la planification des projets, la surveillance de l'environnement et les programmes culturels.

Outre ces programmes dirigés par les Autochtones, nous sollicitons activement la participation des peuples autochtones dans des initiatives environnementales sur l'ensemble de nos sites. Au cours de l'exercice 2024-2025, des peuples, communautés et organisations autochtones ont participé à plus de 30 visites de sites axées sur la surveillance de l'environnement, notamment les suivantes :

- Aux LW, nous avons collaboré avec les Premières Nations de Black River et de Hollow Water pour la surveillance de l'asclépiade et nous nous sommes associés à la Fondation des Métis du Manitoba pour l'étude de la chauve-souris. Avec

l'aide de tous les groupes mentionnés ainsi qu'avec celle de la PNAP, nous avons également mené des activités de collecte de champignons comestibles.

- À l'IRPH, les LNC ont fait appel à une société de conseil autochtone pour évaluer le rétablissement écologique à Port Granby après la restauration et pour élaborer un cadre permettant de classer des zones écologiquement distinctes en vue d'une surveillance et d'une communication d'informations à long terme. Nous avons également sollicité la participation des Premières Nations à divers projets, comme l'explique l'encadré En vedette suivant.

Prosperité économique

À l'exercice 2024-2025, environ 6,6 % de la main-d'œuvre des LNC s'est identifiée comme autochtone, un taux supérieur à la cible de représentation de 4,5 % établie par Emploi et Développement social Canada. Au cours des 12 derniers mois, nous avons également revu nos relations autochtones en stratégie d'approvisionnement de manière à mieux utiliser nos achats annuels de biens et de services pour créer des possibilités économiques pour les entreprises autochtones. Réflétant cet engagement, nous nous sommes fixé un ambitieux objectif à plus long terme : effectuer 5 % des dépenses d'approvisionnement annuelles des LNC auprès d'entreprises

autochtones. En 2024, les LNC ont bonifié leur cible intermédiaire en matière de dépenses d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, la faisant passer de 10 millions de dollars à 15 millions de dollars, objectif que nous avions dépassé de 23 % à la fin de l'exercice. Chaque année, selon les travaux prévus et le financement disponible, les LNC établiront des cibles progressives (valeur ou pourcentage des contrats) ayant trait aux contrats attribués à des entreprises autochtones. À terme, nous visons un taux de 5 %. Pour l'exercice 2024-2025, 2,32 % des dépenses totales ont été engagées auprès d'entreprises autochtones.

Grand nettoyage de Lions Park



Nettoyage approfondi du site Waterworks West/Alexander Creek

Engagement et collaboration intensifs avec les Premières Nations pour examiner et concevoir des mesures appropriées de rétablissement du paysage et de l'habitat pour cette zone afin d'améliorer l'écologie des zones humides et l'habitat de la pêche.



Sensibiliser à la réconciliation

Les LNC encouragent leur personnel à approfondir leur compréhension de l'histoire autochtone, de leurs visions du monde et de leur relation à la terre. Ces occasions visent à sensibiliser les employés aux traités précoloniaux, au droit autochtone et à l'impact des pensionnats autochtones. À l'exercice 2024-2025, les LNC ont

lancé un module de sensibilisation à la mobilisation des peuples autochtones, que plus de 3 500 employés ont suivi. En outre, plus de 170 employés ont participé à des séances de sensibilisation culturelle d'une journée, et d'autres séances au sein des collectivités sont prévues pour l'exercice 2025-2026.

Engagement et impact des parties prenantes

Les LNC croient en l'importance de créer une valeur économique, sociale et environnementale pour ceux qui s'engagent et ont des intérêts dans les LNC. Le Tableau 2 illustre la manière dont nous mobilisons les parties prenantes pour créer de la valeur.

Tableau 2. Crédit à la création de valeur pour les parties prenantes des LNC

EMPLOYÉS	MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ ET GROUPES COMMUNAUTAIRES	INDUSTRIE	GOUVERNEMENT	PARTENAIRES UNIVERSITAIRES	FOURNISSEURS
Ce que nous faisons pour stimuler la valeur économique, sociale et environnementale pour nos parties prenantes					
<ul style="list-style-type: none"> Développement des capacités par la formation et l'évolution des employés et par la promotion du travail significatif. Amélioration de la santé et de la sécurité afin de favoriser un milieu de travail inclusif et sécuritaire, tant au niveau physique qu'au niveau psychologique, tout en soutenant le bien-être global dans la vie de tous les jours. Diversité, équité, inclusion et accessibilité pour éliminer les obstacles à l'inclusion, l'appartenance et la participation significatives, et valoriser la diversité sous toutes ses formes. 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement dans le développement socio-économique par la voie de l'emploi, de l'approvisionnement, de la philanthropie et de l'entrepreneuriat local. Mobilisation et participation des collectivités locales à l'égard des projets, des initiatives et de la performance des LNC. Information des collectivités dans le but de soutenir la transparence et la sensibilisation, tout en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs points de vue sur les questions qui touchent nos activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement des capacités pour la croissance, l'innovation et la prospérité du secteur nucléaire. Prestation de services qui améliorent la longévité et rehaussent le rendement du parc de réacteurs CANDU. Création de partenariats afin de faire progresser la production d'isotopes médicaux pour la santé des Canadiens. 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche et innovation pour les priorités fédérales, notamment la santé, la sûreté et la sécurité nucléaires, l'énergie et l'environnement. Soutien des questions d'intérêt fédéral grâce à la mise en œuvre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires (FASTN). Soutien aux objectifs fédéraux en matière de changements climatiques en travaillant à décarboner les activités des LNC. 	<ul style="list-style-type: none"> Rôle de catalyseur pour la recherche et l'innovation en énergie, restauration de l'environnement, et santé et sécurité. Collaboration afin de partager les connaissances et les coûts des projets, de mettre en commun les ressources financières, de réduire les risques et d'accélérer la recherche. Investissement dans les talents pour former les futurs chercheurs, ingénieurs et travailleurs nucléaires afin de combler les pénuries de main-d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement dans le développement socio-économique par le biais d'engagements envers les entreprises, les biens et les services locaux. Respect des droits de la personne et protection de l'environnement en travaillant directement avec nos fournisseurs pour maintenir et améliorer les normes et les attentes.

Outre les communications régulières établies entre les spécialistes des LNC et les leaders et parties prenantes, les LNC disposent également de plateformes officielles pour mobiliser les membres de la communauté et recueillir leurs commentaires, notamment les suivantes :

- Etabli en 2006, le **Conseil de gérance de l'environnement** des Laboratoires de Chalk River est un groupe indépendant qui a pour objectif d'établir des relations de travail et de créer des possibilités de dialogue ouvert entre les divers groupes d'intervenants, les collectivités locales et les LNC. Le conseil, qui se réunit trois fois par année, se penche sur les pratiques environnementales et les initiatives stratégiques des LNC, les thèmes étant choisis en fonction de leur intérêt pour la collectivité. Il se compose d'élus municipaux, de groupes d'intérêt et d'organismes de réglementation, qui échangent de façon à veiller à ce que leurs points de vue soient entendus et à ce qu'ils soient pris en considération dans la réalisation des missions des LNC.
- Le **Comité de liaison avec le public de Whiteshell**, qui échange avec les parties prenantes de la collectivité sur les questions environnementales et les projets clés relatifs au site du projet de restauration des Laboratoires de Whiteshell.
- Le **Groupe de suivi de l'accord** : Les LNC fournissent des mises à jour régulières sur les projets et des communications aux communautés de Port Hope et de Port Granby dans le cadre des réunions trimestrielles du groupe de suivi de l'accord, ainsi que par l'entremise des présentations régulières du conseil, de bulletins d'information, de publicités et d'avis aux résidents.
- L'**échange d'information publique de l'Initiative dans la région de Port Hope** permet aux membres du public de recevoir des informations en cas de besoin.





Programme d'information publique

Nos efforts de mobilisation, guidés par notre programme d'information publique, rejoignent les parties prenantes par le biais de multiples canaux, notamment les réseaux sociaux, les événements communautaires, les mises à jour du site Web, les groupes sectoriels et les groupes de parties prenantes, comme l'illustre la Figure 6. Notre programme d'information publique décrit et soutient nos protocoles d'information publique concernant les événements et les faits nouveaux qui touchent nos installations, les interactions avec les parties prenantes de la collectivité ainsi que les résultats des programmes de surveillance des LNC. Le programme a été modifié à l'exercice 2024-2025 de manière à refléter plus fidèlement les intérêts des publics cibles tout en demeurant en conformité avec [le document d'application de la réglementation sur l'information et la divulgation publiques](#) de la CCSN.

CANAUX DE DIFFUSION RÉGULIERS

- Site Web des LNC : www.CNL.ca/?lang=fr
- Intranet des LNC à l'intention des employés
- Communiqués de presse
- Bulletins CONTACT (Chalk River et Whiteshell)
- Bulletins Enfants CONTACT
- Bulletins de Projet Port Hope
- Bulletin Voyageur destiné aux employés
- Assemblées et événements communautaires
- Tournée des bureaux
- Activités d'engagement public
- Demandes de renseignements des collectivités/médias
- Réseaux sociaux (Facebook, X.com (Twitter), YouTube, LinkedIn et Instagram)
- Webinaires et présentations
- Webinaire communautaire annuel animé par les présidents des LNC et d'EACL



CONSEILS ET GROUPES SECTORIELS

- Conseil de gestion de l'environnement des Laboratoires de Chalk River*
 - Comité consultatif communautaire des Laboratoires de Chalk River*
 - Comité de liaison avec le public de Whiteshell*
 - (facilitateur indépendant)
- Association nucléaire canadienne
 - Conexus Inc.
 - Nuclear Environmental Affairs Peer Group
 - Équipe de travail sur l'impact environnemental

Surveillance et gouvernance en matière de durabilité

La gouvernance des LNC en matière de durabilité permet à ces derniers de rendre des comptes à leurs parties prenantes tout en remplissant leurs obligations contractuelles envers EACL. Notre approche est guidée par la nouvelle stratégie des LNC en matière de durabilité, encadrée par le programme annuel de travail et de budget (PTBA) des LNC et encouragée par le plan annuel d'évaluation et de mesure de la performance (PEMP).

Tout au long de notre parcours de durabilité, nous avons régulièrement fait évoluer notre approche en la matière, notamment au moyen des activités suivantes :

- Nomination de la première cheffe de la stratégie de durabilité des LNC, chargée de diriger les efforts de durabilité dans l'ensemble de l'organisation et sur tous les sites.
- Création du premier bureau de la durabilité qui servira de centre d'expertise et de conseiller.
- Définition plus claire des objectifs de durabilité et introduction graduelle d'indicateurs quantifiables et mesurables.
- Amélioration des informations fournies sur la performance en matière de durabilité et alignement plus étroit sur les protocoles de présentation d'information.
- Mise en place d'une gouvernance permettant d'aborder de manière ciblée la question de la durabilité dans l'ensemble de l'organisation.
- Développement d'une bibliothèque de documents d'orientation et de normes pour aider à intégrer les considérations de durabilité dans les projets et les activités des LNC, en mettant l'accent sur l'environnement bâti.

La prochaine phase de maturité de la gouvernance pour les LNC couvre les activités suivantes :

- Élargir les objectifs et les cibles pour couvrir tous les sites concernés.
- Mettre à jour les orientations en matière de durabilité et les intégrer de manière proactive dans les projets et les programmes.
- Donner aux employés et aux équipes les moyens de mieux comprendre la durabilité et de l'intégrer dans leurs rôles et leurs projets.
- Poursuivre l'alignement de nos approches sur les normes et cadres mondiaux en matière de durabilité.
- Améliorer nos systèmes de données ESG afin de suivre plus efficacement les progrès et le rendement sur l'ensemble des sites gérés.
- Adopter des objectifs de réduction des gaz à effet de serre alignés sur la science et un plan chiffré pour guider les efforts et les investissements en matière de décarbonation.

Surveillance par le conseil des enjeux de durabilité

Le conseil d'administration des LNC est composé d'administrateurs indépendants ainsi que de représentants communs¹⁵. Le conseil est soutenu par ses trois comités : le comité d'audit, le comité de la sécurité et le comité stratégique. Le conseil a notamment pour mandat de s'assurer que les plans stratégiques et les plans à long terme des LNC soient en cohérence avec les objectifs et les cibles en matière de durabilité ainsi que de suivre les progrès par rapport à ces cibles.

La cheffe de la stratégie de durabilité fait rapport tous les trimestres au comité d'audit du conseil sur l'état d'avancement du programme et des initiatives stratégiques en matière de durabilité. Le conseil reçoit également des mises à jour régulières sur les risques d'entreprise des LNC, notamment en ce qui a trait à la durabilité et aux changements climatiques.

En février 2025, le conseil d'administration a approuvé la stratégie de durabilité 2025-2028 des LNC.

¹⁵ Un représentant commun est une personne qui siège au conseil de plusieurs sociétés ou organisations

Haute direction

Le président et directeur général (PDG) est l'ultime responsable de la durabilité aux LNC. Le PDG supervise les efforts déployés à l'échelle de l'organisation pour atteindre les cibles de durabilité, ainsi que la planification, la coordination, le suivi et la communication des indicateurs de durabilité, activités dont il est également responsable.

Le PDG est soutenu par les autres membres de l'équipe de haute direction, qui sont responsables de l'atteinte des objectifs de durabilité relevant de leur domaine d'intervention. Les membres de l'équipe de haute direction sont soutenus par les vice-présidents adjoints, les chefs, les directeurs généraux et les administrateurs, qui contribuent à la réalisation des objectifs de durabilité au sein de leurs missions et de leurs services généraux.

Le chef de la stratégie de durabilité, qui relève du chef des finances, est le membre de la haute direction responsable de la durabilité et travaille en étroite collaboration avec les dirigeants et les spécialistes dans toute l'organisation et sur tous les sites afin de mettre en œuvre la stratégie de durabilité.

Au niveau de la haute direction, quatre principaux comités décisionnels veillent à ce que les considérations relatives à la

durabilité soient intégrées dans la prise de décision stratégique des LNC. Ces comités sont les suivants :

- **Le comité de direction**, qui tient compte de la durabilité dans le cadre de sa gestion de la stratégie et des enjeux.
- **L'équipe d'examen de la direction**, qui tient compte de la durabilité lorsqu'elle approuve les projets d'investissement en vertu du processus de contrôle et d'approbation des LNC.
- **Le comité consultatif de la gestion des actifs**, qui fournit des orientations stratégiques et supervise le programme de gestion des actifs des LNC, afin de soutenir la gestion des actifs conformément au plan de gestion des actifs stratégiques des LNC, aux plans stratégiques et aux objectifs de l'organisation, y compris la stratégie de durabilité.
- **Le comité des risques d'entreprise**, qui examine régulièrement les principaux risques, procède à des évaluations annuelles et rend compte des principales activités au conseil. Les risques et les possibilités liés à la durabilité sont confiés au chef des finances et au chef de la stratégie de durabilité, qui collaborent avec d'autres acteurs de l'organisation pour les traiter et les atténuer.

Mise en œuvre au niveau de la direction

Au niveau des unités fonctionnelles, de nombreux rôles au sein des LNC contribuent à l'élaboration et à la réalisation de la stratégie de durabilité, notamment dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'énergie et des infrastructures, de l'ingénierie, du capital, de l'approvisionnement et de la chaîne d'approvisionnement, des ressources humaines, des communications et des affaires générales, de la santé et de la sécurité, de même que de la préparation aux situations d'urgence.

Incitatifs à la durabilité

La rémunération des cadres et personnel de rang supérieur est liée en partie à la réalisation des objectifs de durabilité des LNC définis dans le PTBA et le PEMP. L'exercice 2024-2025 a marqué la première année où la durabilité a fait l'objet de mesures d'incitation dans le cadre du PEMP. Les objectifs de rendement des LNC pour l'exercice 2024-2025 comprenaient des primes pour l'exécution efficace des objectifs,

Pour soutenir l'intégration à l'échelle de l'organisation, plusieurs comités et groupes de travail s'ajoutent aux comités présidés par la haute direction dont il est question plus haut afin de piloter la mise en œuvre opérationnelle, notamment **le comité directeur sur l'accessibilité** et **le comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI)**, ainsi que divers groupes de travail axés sur des projets spécifiques.

indicateurs et cibles de durabilité, et pour la mise en œuvre de la stratégie de durabilité. Dans les cycles futurs, nous viserons à renforcer l'alignement entre la performance et les résultats en matière de durabilité dans le cadre du programme d'incitation destiné aux cadres et personnel de rang supérieur.

Gestion des risques

Intégration de la durabilité dans les cadres de gestion des risques

Les LNC ont établi des procédures au niveau de l'organisation, des sites et des projets pour soutenir l'identification, l'évaluation et la gestion des risques liés à la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons examiné et révisé nos principaux risques et possibilités liés à la durabilité au niveau de l'organisation et avons intégré ces risques, ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes, dans le registre des risques des LNC. Ces risques sont résumés dans le Tableau 3. Ce travail est permanent, et nous continuerons à évaluer l'évolution de nos risques liés à la durabilité, les mesures d'atténuation et les répercussions financières et commerciales tout au long de l'exercice 2025-2026.



RISQUE	RISQUE/ POSSIBILITÉ	DESCRIPTION
Possibilités de gérer les enjeux liés aux changements climatiques	Possibilité	Le rehaussement de la réglementation et de l'attention portée par le public à la responsabilité et à la gestion des questions liées aux changements climatiques pourrait offrir aux LNC de nouvelles possibilités de tirer parti de leur programme scientifique et technique, de leurs capacités techniques et de leur expertise.
Risque physique associé aux changements climatiques	Risque	Le risque que les activités des LNC soient interrompues, que nos actifs soient endommagés ou détruits et que nos employés soient mis en danger en raison d'événements liés aux changements climatiques (p. ex., des conditions météorologiques extrêmes, des incendies de forêt ou des inondations).
Risque de non-atteinte des cibles en matière de changements climatiques	Risque	Le risque que les LNC ne réalisent pas l'alignement opérationnel ou les investissements nécessaires pour atteindre leurs cibles en matière de changements climatiques.
Risque d'atteinte à la réputation et perte de l'acceptabilité sociale	Risque	Le risque que les LNC érodent la confiance du public et portent atteinte à notre réputation auprès des détenteurs de droits et des parties prenantes en raison d'une défaillance au niveau d'un ou de plusieurs enjeux importants en matière de durabilité.
Risque de non-respect des exigences en matière de durabilité	Risque	Le risque que les LNC ne respectent pas les exigences de durabilité imposées par EACL et le gouvernement du Canada, et telles qu'elles sont définies dans la stratégie des LNC en matière de durabilité.

Tableau 3. Principaux risques et possibilités liés à la durabilité (au niveau de l'organisation)

Gestion responsable de l'environnement

Pour les LNC, l'atténuation, l'adaptation et la résilience en matière de changements climatiques sous-tendent et renforcent l'importance de faire progresser la technologie nucléaire en vue d'un avenir plus propre, plus sûr et plus durable. Alors que le Canada est confronté à des risques climatiques croissants et à des pressions liées au besoin de transition vers des énergies propres, les LNC sont bien placés pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs de carboneutralité et à mettre en place des solutions énergétiques purement canadiennes. En outre, dans le cadre de leur mission de s'acquitter de leurs responsabilités nucléaires héritées du passé, les LNC contribuent à restaurer les communautés et à redéfinir le discours selon la prémissse que l'énergie nucléaire est propre, sûre et respectueuse de l'environnement.

Les LNC alignent leurs efforts en matière de changements climatiques et d'environnement sur la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité et la Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) du gouvernement du Canada, qui définissent une approche pangouvernementale visant à réduire les émissions de GES et à accroître la résilience des activités fédérales au moyen de mesures quantifiables dans des domaines tels que l'utilisation de l'énergie, la gestion de la flotte de véhicules, la résilience climatique et l'approvisionnement durable. Ces principes se reflètent dans la stratégie de durabilité des LNC et sont mis en œuvre par le biais d'une série de programmes, notamment en matière d'approvisionnement, d'investissements, de gestion de l'énergie et de la flotte de véhicules, ainsi que de protection de l'environnement.

Action climatique et résilience

Zéro émission nette d'ici 2040

Notre vision et notre ambition actuelles sont d'atteindre zéro émission nette d'ici 2040 (par rapport au niveau de référence de 2005) sur l'ensemble des sites que nous gérons¹⁶. Au 31 décembre 2024, les émissions combinées des portées 1 et 2 aux LCR étaient déjà réduites de 53 % par rapport au niveau de référence de 2005. Bien que nous ayons fait des progrès significatifs vers l'atteinte de cette cible, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment pour atténuer les émissions de carbone supplémentaires qui pourraient résulter des plans de croissance des LNC.

Pour continuer à réduire les émissions de GES dans l'ensemble de nos activités, nous avons identifié les mesures clés suivantes dans le cadre de notre stratégie de durabilité :

- Faire en sorte que les nouvelles constructions et les rénovations importantes soient carboneutres ou prêtes à l'être.
- Poursuivre l'élimination progressive des combustibles fossiles et augmenter le recours à l'électricité propre.
- Examiner la faisabilité de la production d'énergie propre sur place et étudier d'autres arrangements appropriés (tels que les accords d'achat d'électricité).
- Décarboniser nos bâtiments au moyen d'une diminution du

Coût de notre parcours de décarbonation : Le plan d'exploitation à faible émission de carbone aux Laboratoires de Chalk River

Le plan d'exploitation à faible émission de carbone décrit les activités achevées, planifiées (financées et non financées) et souhaitées qui ont un impact sur les émissions de GES aux Laboratoires de Chalk River. Il a comme objectif d'illustrer le parcours de réduction des émissions de carbone des LNC de 2005 à ce jour, et de prévoir les émissions de carbone sur la base des futurs projets financés et souhaités. Parmi les projets de décarbonation modélisés dans le plan d'exploitation à faible émission de carbone, citons les suivants :

- Passage de l'actuel système de chauffage à vapeur à un système d'eau chaude à basse température alimenté par une énergie propre;

¹⁶ Réduction d'au moins 90 % des émissions de GES des portées 1 et 2; le reste provient de compensations.



carbone intrinsèque et produit par nos activités dans les nouvelles constructions et les rénovations importantes, en nous alignant sur les normes de construction écologique, en sélectionnant des matériaux et processus de construction à faibles émissions de carbone et en installant des systèmes d'automatisation des bâtiments, entre autres approches.

- Décarboniser notre flotte de véhicules légers et installer des infrastructures de recharge de véhicules électriques.
- Soutenir la résilience climatique en effectuant des simulations de crise climatique appropriées et en concevant des améliorations qui résisteront à des conditions météorologiques extrêmes et à des crises climatiques chroniques.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons mis à jour le plan d'exploitation à faible émission de carbone des LCR afin d'obtenir des informations sur le parcours de réduction des émissions de GES des LNC à ce jour et d'éclairer la prise de décision concernant les stratégies potentielles de réduction des GES et l'écart restant à combler par rapport aux cibles en la matière.

À l'exercice 2025-2026, nous comptons mettre à contribution le plan d'exploitation à faible émission de carbone dans le but d'élaborer un plan climatique approfondi qui éclaircira davantage notre parcours vers zéro émission nette d'ici 2040. Ce plan climatique prévoit les activités suivantes :

- Réalisation d'un examen approfondi de notre inventaire des GES, de notre méthodologie de comptabilisation et de notre base de référence, conformément à la norme d'entreprise du Protocole des GES pour les portées 1 et 2;
- Identification des catégories significatives de la portée 3 et début de l'inventaire;

Performance en matière d'émissions de GES

Nous mesurons nos émissions de GES des portées 1 et 2 dans l'ensemble des sites gérés pour chaque année civile¹⁷. Nous calculons nos émissions de GES de la portée 1 conformément au Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) du gouvernement du Canada pour tous les sites appartenant à EA CL et exploités par les LNC, et nos émissions de la portée 2 selon la norme d'entreprise du Protocole des GES.

Par rapport à 2023, les LNC ont enregistré une légère augmentation des émissions des portées 1 et 2 en 2024. L'augmentation des émissions directes (portée 1) est principalement due à un nouveau calcul des émissions des sites d'enfouissement. L'augmentation des émissions indirectes (portée 2) est attribuable à une augmentation du facteur d'émission de l'électricité en Ontario plutôt qu'à une augmentation de la consommation d'électricité des LNC. Le Tableau 4 illustre nos émissions de GES dans l'ensemble des sites que nous gérons.

SOURCE	UNITÉS	2024	2023	2022
Portée 1 : Émissions directes totales de GES	Tonnes d'éq. CO ₂	26 501	26 355	28 595
Portée 2 : Émissions indirectes totales de GES (basées sur l'emplacement)	Tonnes d'éq. CO ₂	2 958	1 588	1 623
Portées 1 et 2 : Émissions directes et indirectes totales	Tonnes d'éq. CO ₂	29 459	27 943	30 218

Tableau 4. Émissions des portées 1 et 2 des LNC (au niveau de l'organisation)

¹⁷ Les émissions de GES sont calculées pour une année civile (c.-à-d. de janvier à décembre de chaque année).

- Établissement de cibles scientifiques pour les portées 1 et 2, et introduction d'une cible pour la portée 3;
- Identification des mesures de décarbonation qui contribueront à combler l'écart entre notre performance actuelle en matière de GES et ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de zéro émission nette;
- Estimation de l'ampleur des investissements financiers et des capacités techniques qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro émission nette.

À ce jour, les LNC calculent les progrès accomplis dans l'atteinte de leur cible de zéro émission nette uniquement pour les LCR – son site le plus important – en raison de la disponibilité des données au moment où le niveau de référence de 2005 a été initialement fixé. D'autres sites seront intégrés dans les informations fournies à l'avenir sur le « zéro émission nette », après une révision de notre année de référence.

Au 31 décembre 2024, les LCR avaient enregistré une réduction de 53 % des émissions de GES des portées 1 et 2 par rapport au niveau de référence de 2005. Cette réduction est attribuable aux efforts constants déployés pour réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles à forte densité de carbone, au déclassement et à la démolition de bâtiments et de structures, à l'amélioration des bâtiments, notamment par le biais d'éclairage à DEL et d'initiatives d'efficacité énergétique, et à la décarbonation du réseau d'électricité de l'Ontario. Le Tableau 5 illustre les changements d'une année à l'autre dans les émissions de GES des portées 1 et 2 des LCR. Comme le montre la Figure 7, la tendance générale indique une réduction constante des émissions de carbone des LCR depuis 2005.

SOURCE	UNITÉS	2024	2023	2022
Réduction des émissions de GES de la portée 1 des LCR par rapport au niveau de référence de 2005	%	40	39	35
Réduction des émissions de GES de la portée 2 des LCR par rapport au niveau de référence de 2005	%	89	91	91
Réduction des émissions de GES des portées 1 et 2 des LCR par rapport au niveau de référence de 2005	%	53	54	51

Tableau 5. Réductions des émissions des portées 1 et 2 des LCR par rapport au niveau de référence de 2005

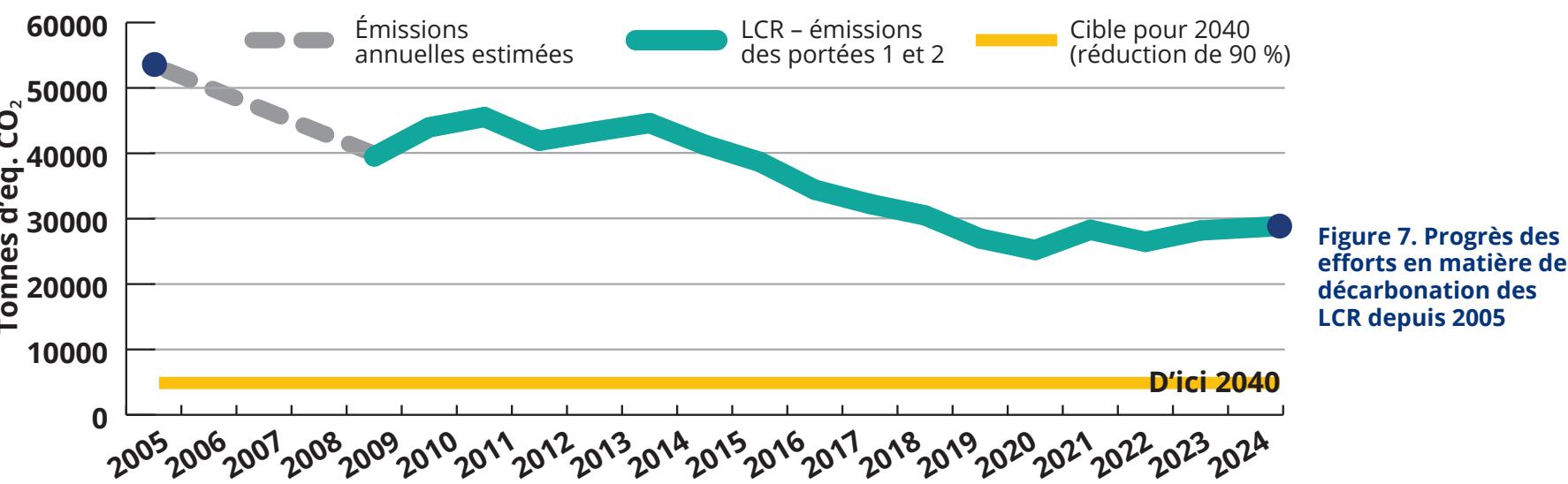


Figure 7. Progrès des efforts en matière de décarbonation des LCR depuis 2005

Portée 3

Depuis 2023, les LNC déclarent leurs émissions de la portée 3 issues des voyages d'affaires, des déplacements des employés, des actifs en amont et des actifs en aval, sur la base des données disponibles en utilisant les orientations de la norme sur la chaîne de valeur des entreprises (portée 3) du Protocole des GES. Bien que nous

soyons encore au début de notre cheminement en ce qui a trait à la portée 3, nous prévoyons étendre la couverture pour soutenir une future cible alignée sur la science pour la portée 3 en réalisant une évaluation préliminaire des émissions de la portée 3 à l'exercice 2025-2026 afin d'identifier les catégories significatives.

Intégrer les facteurs climatiques dans l'environnement bâti

Les LNC comprennent que nos actifs existants et nos projets d'infrastructure doivent être résistants aux risques climatiques physiques, être construits avec des matériaux structurels à faible émission de carbone et émettre le moins de carbone possible lorsqu'ils sont en activité.

Notre processus de contrôle et d'approbation des projets exige que tous les grands projets d'investissement et d'infrastructure¹⁸ prévoient l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques liés aux changements climatiques dans le cadre de la conception du projet, de l'établissement des budgets et des stratégies d'approvisionnement. Ce travail est guidé par les orientations suivantes, qui ont été élaborées par les LNC en collaboration avec des spécialistes externes :

- La norme relative à la planification de la résilience

climatique fournit une approche structurée pour l'identification et l'atténuation des risques chroniques et aigus liés aux changements climatiques par le biais d'évaluations des risques climatiques et de l'établissement de plans de résilience pour les projets associés à des risques élevés ou extrêmes.

- La norme relative à la comptabilisation du carbone du cycle de vie guide la préparation d'évaluations du cycle de vie et d'analyses des coûts du cycle de vie pour toutes les nouvelles installations et utilise les informations ainsi obtenues pour éclairer les choix de matériaux, les stratégies de conception, les achats et la planification budgétaire

Les normes aident les gestionnaires de projet et les ingénieurs à obtenir un impact quantifiable et à stimuler l'innovation afin d'intégrer les principes de construction durable dans les projets des

LNC. Par exemple, après une analyse du cycle de vie en utilisant des Déclarations Environnementales de Produit (DEP), le projet de Centre de recherche avancée sur les matériaux nucléaires (CRAMN) a utilisé du ciment de laitier dans le remblai de la fondation de la cellule chaude, réduisant ainsi les émissions de CO₂ d'environ 2,4 millions de kg tout en fournissant un produit en béton plus stable et plus tolérant. Après une analyse des coûts du cycle de vie, le projet a mis en oeuvre des boucles glycolées de récupération d'énergie, réduisant ainsi les émissions de CO₂ d'environ 254 tonnes par an.

Finalement, pendant la construction du CRAMN, les LNC ont adopté des chauffages à tuyères, une technologie de chauffage sans flamme, ce qui a permis d'éviter plus d'un million de kg d'émissions de CO₂ au cours de l'hiver 2024-2025. Malgré des coûts de location plus élevés, les appareils de chauffage à tuyères ont rapidement compensé les dépenses grâce à une consommation de carburant plus faible, ce qui a permis de réaliser des économies mensuelles considérables par rapport aux appareils traditionnels.

Le CRAMN à l'honneur : Projet de ciment durable de l'année en 2024

En 2024, le projet de Centre de recherche avancée sur les matériaux nucléaires (CRAMN) des LNC a reçu le prix du projet de l'année pour l'utilisation du ciment de laitier dans du ciment durable, dans la catégorie « applications innovantes ». Décerné par la Slag Cement Association, ce prix souligne l'utilisation créative et avant-gardiste du ciment de laitier, un matériau connu pour sa durabilité et son empreinte environnementale réduite, dans la construction du CRAMN. Sous-produit du haut fourneau, le laitier remplace le ciment Portland, qui est le principal responsable de l'émission de gaz à effet de serre intrinsèques et de la consommation d'énergie dans le béton.

Ce prix souligne l'engagement des LNC à réduire l'intensité en carbone des infrastructures. Cette réalisation reflète les efforts plus larges des LNC pour intégrer la responsabilité environnementale à chaque étape de la planification et de l'exécution du projet et montre comment la sélection de matériaux peut soutenir les objectifs climatiques à long terme.



g-d: Jim Xiang - CNL PER, Steve Bemis - CNL Project Manager, Shawn Kalyn - Votorantim, Veronika Grotoska - Bird Construction Project Manager, Pierre Parisien - Heidelberg, Craig Muirhead, CNL Project Leader, Jan Prusinski - Skyway Cement, President of Slag Association

SOURCE	Unité de mesure	2024	2023	2022
Consommation énergétique des LCR	GJ	464 807,7	496 654,9	551 312,1
Superficie brute totale des LCR	m ²	175 835,9	182 423	180 363,6
Intensité énergétique des LCR	GJ/m ²	2,64	2,72	3,05
Réduction de l'intensité énergétique des LCR par rapport au niveau de référence de 2015	%	36	34	26

Tableau 6. Intensité énergétique des LCR

Au fur et à mesure de la construction de nouvelles installations, nous devrons poursuivre nos efforts pour améliorer l'efficacité énergétique de nos processus et de nos infrastructures :

¹⁹ Les indicateurs relatifs à l'énergie sont calculés pour une année civile (c.-à-d. de janvier à décembre de chaque année).

²⁰ Compte non tenu du centre d'innovation pour la cybersécurité au Nouveau-Brunswick et du bureau d'EACL à Ottawa.

- Mise en œuvre d'une initiative de réduction de la charge (voir l'encadré En vedette sur les systèmes de stockage d'énergie dans des batteries) permettant la conservation de l'électricité pendant les pics de charge des mois d'été;
- Intégration de systèmes d'automatisation des bâtiments comprenant une technologie de détection automatique qui procure des avantages sur le plan des économies d'énergie;
- Améliorations continues du rendement énergétique par le biais de projets axés sur la réduction des coûts de l'énergie, la réduction des GES et le remplacement du système à vapeur vieillissant;
- Obtention de compteurs et de sous-compteurs d'énergie, et d'un logiciel de modélisation (RETSscreen – un logiciel développé par Ressources naturelles Canada) pour aider à évaluer et à gérer les projets d'énergie propre dans nos bâtiments conservés, afin de

gérer et de contrôler avec plus de précision les données relatives à la consommation d'énergie;

- Intégration d'indicateurs alignés sur la norme ISO 50001 dans un tableau de bord utilisé pour la gestion de l'énergie dans le but de soutenir un suivi et une analyse comparative²³;
- Déclassement et démantèlement de plusieurs installations datées et inefficaces.

En 2024, nous avons également mis en œuvre des initiatives ciblées de conservation de l'énergie et de réduction des émissions sur les sites de Port Hope et de La Prade, notamment la modernisation de l'éclairage par DEL, l'amélioration de l'efficacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, l'ajustement de la température et de l'isolation, et la transition vers des véhicules hybrides.

Système de stockage d'énergie dans des batteries aux Laboratoires de Chalk River

Tout au long de l'exercice 2024-2025, les LNC ont poursuivi le développement d'un nouveau système de stockage d'énergie dans des batteries aux LCR, marquant ainsi une étape importante vers l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'accroissement de la résilience du réseau. À la fin de la période couverte par le présent rapport, la construction de ce système était presque achevée et le système devait être en service au milieu de 2025.

Une fois entièrement intégré, le système de stockage d'énergie dans des batteries stockera l'électricité prélevée sur le réseau de l'Ontario pendant les heures creuses – lorsque la demande et les coûts sont moindres – et la libérera pendant

les périodes de pointe, ce qui contribuera à réduire les coûts énergétiques à l'échelle du site et à soutenir le réseau électrique de la province. Ce système fait partie d'une stratégie plus large qui comprend l'automatisation intelligente des bâtiments et des mesures de réduction de la charge, telles que l'ajustement des points de consigne de la climatisation pendant les périodes de forte demande. L'ensemble de ces efforts reflète l'engagement des LNC en faveur d'une innovation opérationnelle axée sur la durabilité et montre comment les investissements dans les infrastructures peuvent apporter des avantages à la fois environnementaux et économiques.

Infrastructures de flotte et de véhicules électriques

Aux LCR, les LNC exploitent actuellement une flotte de 168 véhicules légers qui, collectivement, produisent environ 470 tonnes métriques d'équivalent de CO₂ annuellement. Dans le cadre de notre engagement à réduire notre empreinte carbone, nous procédons activement à la transition de notre flotte de véhicules vers des véhicules à émission zéro²⁴ afin d'atteindre les objectifs suivants :

- D'ici 2030, 100 % des véhicules légers achetés pour la flotte de véhicules seront des véhicules à émission zéro.
- D'ici 2030, au moins 80 % de la flotte de véhicules sera composé de véhicules à émission zéro.

²³ Les normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sont des cadres internationalement reconnus pour la mise en œuvre et le maintien de programmes de systèmes de gestion visant à garantir l'efficacité et l'efficience de la performance organisationnelle. Pour en savoir plus sur les normes ISO, consultez le site <https://www.iso.org/fr/standards.html>.

²⁴ Selon la définition énoncée dans la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada, les véhicules à émission zéro comprennent des véhicules électriques à batterie, des véhicules hybrides rechargeables et des véhicules à pile à hydrogène.

À l'heure actuelle, la flotte de véhicules légers des LCR est composé à environ 9 % de véhicules à émission zéro. Nous sommes toujours déterminés à atteindre nos cibles pour 2030 tout en équilibrant nos investissements, les exigences en matière d'infrastructure et les risques d'incendie associés aux véhicules à émission zéro dans certaines zones de nos installations nucléaires. Pour guider cette transition, à l'exercice 2025-2026, nous actualiserons notre stratégie de flotte écologique et notre approche de la recharge des véhicules électriques des LNC, et nous ferons l'inventaire des véhicules dans tous les sites que nous gérons. La stratégie de flotte écologique actuelle comprend des initiatives telles que la mise en œuvre de la

télématique pour suivre l'utilisation des véhicules et recueillir des données sur l'efficacité opérationnelle, des systèmes avancés de suivi du carburant pour surveiller la consommation et identifier les possibilités d'optimisation, l'utilisation de systèmes de contrôle

du ralenti sur les équipements lourds pour réduire au minimum la consommation de carburant inutile et l'intégration de biocarburants comme solutions temporaires jusqu'à ce que l'électrification complète devienne faisable dans tous les cas d'utilisation.

Restauration environnementale et gestion des déchets

Si plus de 70 ans de recherches menées sur des sites nucléaires à travers le pays ont apporté d'énormes avantages aux Canadiens, ces activités historiques ont également généré des déchets radioactifs qui doivent être traités. L'une des principales responsabilités des LNC est de traiter de manière responsable les déchets hérités des décennies précédentes de recherche et de développement nucléaires au Canada et de restaurer les zones touchées au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et dans les Territoires-du-Nord-Ouest. Depuis 2015, les LNC ont déclassé 128 structures. Ils continuent à gérer des projets de grande envergure, comme le projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration, le projet de restauration de l'Initiative dans la région de Port Hope et le projet de fermeture des Laboratoires de Whiteshell.

Outre la gestion des déchets hérités du passé, les LNC assurent également le stockage à long terme sûr des déchets issus de leurs propres activités, ainsi que des déchets radioactifs historiques et actuels provenant d'institutions telles que les hôpitaux et les universités.

Les LNC sont reconnus partout dans le monde pour le développement de solutions techniques visant à réduire au



Installation de gestion des déchets à long terme de Port Hope

minimum les répercussions à long terme des déchets nucléaires pour l'environnement et la société. Ces solutions contribuent à leur tour à assainir les communautés, à soutenir la croissance du secteur nucléaire et à souligner que, lorsqu'il est bien géré, le nucléaire est une option sûre et attrayante pour les générations futures.

Gestion des déchets radioactifs

La gestion responsable des déchets radioactifs est essentielle à la fois pour apurer les responsabilités du passé et pour renforcer le potentiel et la réputation du nucléaire en tant que solution énergétique propre. Il est indispensable d'adopter des solutions à long terme éprouvées pour la gestion des déchets radioactifs pour donner la priorité à la sûreté et éviter un fardeau excessif pour les générations actuelles et futures. En démontrant que les déchets radioactifs peuvent être gérés de manière sûre et durable, sans nuire à l'environnement ou à la population, nous consolidons le rôle

de l'énergie nucléaire en tant qu'investissement durable à faible émission de carbone, ce qui renforce la confiance du public et des investisseurs.

L'industrie nucléaire, y compris les LNC, classe les déchets radioactifs en trois catégories distinctes : de faible activité, de moyenne activité et de haute activité. Chaque catégorie présente des aspects uniques pour une élimination sûre et durable, ce qui souligne l'importance de stratégies personnalisées dans la planification de la gestion des déchets.

Au cours de l'exercice 2024-2025, les LNC ont franchi plusieurs étapes importantes liées à la gestion à long terme des déchets radioactifs sur les sites des projets de l'IRPH et des LW :

- IRPH : Restauration en toute sécurité de 120 propriétés privées et réserves routières, et achèvement de la restauration des sites industriels majeurs Coal Gas et Alexander Street Ravine dans le cadre du projet de restauration de l'IRPH, ce qui a nécessité le transfert d'environ 430 000 tonnes de déchets vers l'installation de gestion des déchets à long terme de Port Hope pour un stockage à long terme.
- IRPH : Restauration des sites industriels de Chemetron Lagoon et de Lions Park, afin qu'ils puissent être rendus à la municipalité de Port Hope pour un accès public.



Installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS)

En janvier 2024, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a approuvé une modification du permis des LCR, autorisant les LNC à amorcer la construction de l'IGDPS. Ce confinement technique pourrait permettre l'élimination sécuritaire et permanente de un million de mètres cubes de déchets radioactifs de faible activité, y compris des matériaux issus de plus de 100 bâtiments hérités, d'activités de recherche sur plusieurs décennies, de terres contaminées et d'activités d'exploitation. L'installation comprend un système de revêtement et de couverture multicouche et une station d'épuration dédiée pour gérer en toute sécurité les précipitations et les bâtiments administratifs.

Cette décision réglementaire est le résultat d'un processus d'examen environnemental rigoureux entrepris en 2016 en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La CCSN a conclu que l'IGDPS n'est pas susceptible d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement, à condition que toutes les mesures d'atténuation et de surveillance soient mises en œuvre.

Depuis 2024, des procédures judiciaires sont en cours pour contester la décision de la CCSN. Les LNC soutiennent que l'IGDPS est une bonne solution, basée sur la science. Nous restons pleinement engagés dans la gestion sûre et à long terme des déchets historiques et issus des activités au Canada, et privilégiions un dialogue ouvert et transparent avec les peuples, communautés et organisations autochtones, ainsi qu'avec le grand public.



- LW : En janvier 2025, l'équipe du projet de fermeture du réacteur Whiteshell-1 a soumis une ébauche révisée de l'énoncé des incidences environnementales à la CCSN. Il s'agit d'une étape importante dans le processus d'évaluation environnementale du projet. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Conformément à l'approbation de la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs canadiens du gouvernement fédéral, les LNC mettent davantage l'accent sur la recherche de solutions à long terme pour l'élimination des déchets de moyenne activité et des déchets de haute activité autres que le combustible. Par exemple, les LNC soutiennent le mandat de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), qui consiste à élaborer une approche pour le traitement à long terme du combustible nucléaire irradié du Canada. Cette collaboration entre les LNC et la SGDN, qui vise à éclairer la conception et l'autorisation des dépôts géologiques en profondeur²⁵, passe par les activités suivantes :

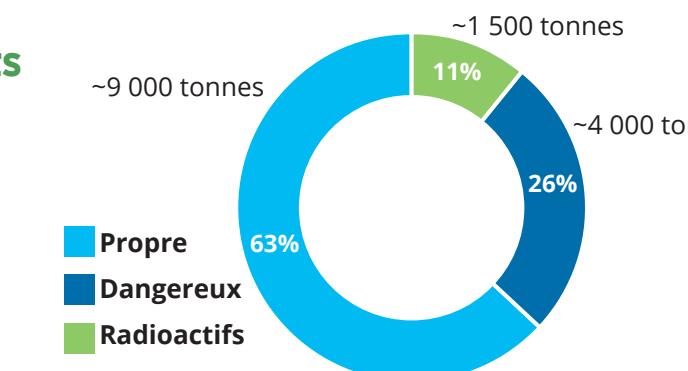
- Développement d'outils d'inspection spécialisés pour évaluer l'intégrité des silos de stockage à sec et des paniers de combustible;
- Réalisation d'examens après irradiation sur certains des plus anciens assemblages de combustible CANDU stockés à sec

Les LNC aident également la SGDN à se préparer aux défis uniques posés par le stockage et l'élimination du combustible irradié issu des petits réacteurs modulaires. En participant au projet conjoint WISARD (intégration des déchets pour les réacteurs de petite taille et de conception avancée) de l'OCDE et de la NEA, les LNC contribuent à l'évaluation du rendement de nouveaux types de combustibles dans des conditions de stockage. En outre, les recherches en cours sur la production de gaz et le comportement à long terme du combustible irradié stocké en milieu humide fournissent des données indépendantes à l'appui des efforts de la SGDN en matière d'autorisation auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Les initiatives décrites dans cette section reflètent l'évolution stratégique des LNC vers des solutions de stockage à long terme et s'ajoutent à notre mandat plus large qui consiste à réduire les responsabilités du Canada en matière de déchets nucléaires par le biais d'une restauration et d'un déclassement actifs.

²⁵ Pour un complément d'information sur les sites proposés des dépôts géologiques en profondeur au Canada, veuillez consulter le site Web de la SGDN au <https://www.nwmo.ca/fr/New-projects>.

Au cours de la prochaine décennie, les LNC réduiront plus largement les obligations liées aux déchets nucléaires du Canada grâce à la construction d'une installation modernisée de reconcentration par électrolyse et échange catalytique combinés (Modernized Combined

Electrolysis and Catalytic Exchange ou MCECE). La MCECE, dont le site d'installation proposé est le campus de Chalk River, traitera en toute sécurité l'eau lourde usée en vue de sa réutilisation dans le secteur nucléaire et d'autres secteurs d'activité.



Stratégie intégrée de gestion des déchets

Les LNC gèrent trois types de déchets, comme l'illustre la Figure 8. La grande majorité de nos déchets sont des déchets propres (non radioactifs) qui sont générés par les activités, suivis des déchets dangereux et des déchets radioactifs. La stratégie intégrée de gestion des déchets des LNC illustre notre approche stratégique exhaustive pour toutes les catégories de déchets dans l'ensemble des installations gérées par les LNC. La stratégie s'aligne sur les objectifs de la politique nationale et met l'accent sur des pratiques sûres, sécurisées et durables tout au long du cycle de vie des déchets.

Figure 8. Types de déchets gérés dans les installations des LNC

Gestion des déchets grâce à notre stratégie intégrée de gestion des déchets

Les LNC gèrent les déchets dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée qui aligne sa hiérarchie des déchets – prévention, réduction, réutilisation, recyclage et élimination, comme il est indiqué à la Figure 9 – avec des filières d'élimination à la fin du cycle de vie adaptées à chaque catégorie de déchets. Cette approche commence par une planification proactive visant à éviter la production de déchets et se poursuit par des processus rigoureux de caractérisation, de dépollution et de détournement qui maximisent les possibilités de réutilisation et de recyclage. Comme le montre la Figure 10, les déchets dangereux propres et non radiologiques sont acheminés vers des installations tierces en vue de leur réutilisation, de leur recyclage, de leur traitement ou de leur élimination. Les déchets radioactifs de faible activité sont regroupés et traités en vue de leur élimination future dans des installations spécialement construites à cet effet, telles que le projet d'IGDPS, tandis que les déchets de moyenne et de haute activité sont préparés en vue de leur confinement à long terme dans des installations appropriées, y compris les dépôts géologiques profonds nationaux proposés, ou gérés sur place aux anciens sites. Les déchets radioactifs liquides sont traités de manière à réduire au minimum les déchets secondaires et ne sont évacués qu'après vérification. En intégrant la conformité réglementaire, l'optimisation des infrastructures et l'amélioration continue, les LNC garantissent une gestion des déchets sûre, efficace et respectueuse de l'environnement à toutes les phases du projet.

Mesures	Exemples de stratégies en matière de déchets
PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter de générer des déchets • Planifier le déclassement à l'étape de la conception • Réduire le plus possible l'usage de produits jetables à usage unique
RÉDUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Séparation des catégories et flux de déchets • Prioriser le matériel durable et réutilisable
RÉUTILISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Réutiliser le béton et les matériaux broyés sur les sites • Réutiliser le matériel excédentaire • Traiter les eaux lourdes en vue de leur réutilisation • Utiliser des systèmes mobiles pouvant être utilisés pour plusieurs projets/sites
RECYCLAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage des métaux, du plastique, des produits de papier et des produits de bois • Fonte hors site des métaux générant des déchets faiblement radioactifs
ÉLIMINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination des déchets de démolition en site d'enfouissement • Élimination future des métaux générant des déchets faiblement radioactifs dans l'installation de gestion des déchets près de la surface • Élimination proposée du carburant utilisé dans le dépôt géologique en profondeur national

Figure 9. Hiérarchie des déchets des LNC, avec des exemples

Catégorie de déchets	Principaux éléments de la stratégie	Modes d'élimination à la fin du cycle de vie
Déchets propres	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des processus de contrôle des substances radiologiques et dangereuses pour les matériaux réellement ou potentiellement touchés afin de permettre l'élimination des déchets non radiologiques et non dangereux Accroître les possibilités de recyclage, le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> Réutilisation, recyclage ou élimination par le biais d'installations de tiers (hors site)
Déchets dangereux (non radiologiques)	<ul style="list-style-type: none"> Caractériser les déchets aux fins de manipulation, de stockage, de transport ou de traitement ultérieur Mettre en œuvre des processus de contrôle radiologique pour les matériaux réellement ou potentiellement touchés Veiller à ce que la conformité à la réglementation constitue la base des processus de gestion du cycle de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Réutilisation, recyclage, traitement ou élimination par le biais d'installations de tiers (hors site)
Déchets radioactifs de faible activité (solides)	<ul style="list-style-type: none"> Caractériser les contaminants radiologiques et non radiologiques présents dans les déchets aux fins de manipulation, de stockage, de transport ou d'élimination ultérieure S'assurer que le traitement et l'emballage satisfont aux exigences de stockage, de transport et d'élimination Mettre en œuvre des approches de détournement des déchets afin de réduire au minimum les volumes de déchets à stocker ou à éliminer Consolider les déchets au campus de Chalk River Échelonner la production de déchets résultant des travaux de nettoyage (déclassement et restauration de l'environnement) 	<ul style="list-style-type: none"> Élimination à l'installation de gestion des déchets près de la surface proposée Gestion à long terme aux installations de gestion des déchets à long terme de Port Granby et de Port Hope Élimination sur place proposée pour les installations du NPD et du WR-1
Déchets radioactifs de moyenne activité (solides)	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les infrastructures et les actifs existants lorsque cela est approprié Développer et mettre en œuvre de nouvelles capacités (installations et technologies) pour optimiser la gestion du cycle de vie et permettre de futurs travaux d'assainissement Incorporer les meilleures pratiques et les innovations du secteur dans le cadre d'une approche adaptée aux LNC Améliorer continuellement la sécurité, l'efficacité et l'efficience 	<ul style="list-style-type: none"> Élimination dans le dépôt géologique en profondeur national recommandé Élimination sur place proposée pour les installations du NPD et du WR-1
Déchets radioactifs de haute activité (solide)	<ul style="list-style-type: none"> Développer et mettre en œuvre de nouvelles capacités (installations et technologies) de récupération, de traitement, de stockage et de transport pour accélérer la restauration des anciennes installations Consolider les déchets au campus de Chalk River Conditionner et stabiliser les combustibles de réacteurs de recherche conformément aux critères d'acceptation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Élimination proposée dans le dépôt géologique en profondeur national
Déchets radioactifs liquides	<ul style="list-style-type: none"> Caractériser les contaminants radiologiques et non radiologiques présents dans les déchets Optimiser la quantité de déchets traités et évacués dans le respect de la réglementation Réduire au minimum les déchets secondaires et les déchets post-traitement issus du traitement des déchets liquides radioactifs Utiliser l'infrastructure existante et ajouter de nouvelles capacités/installations pour les déchets liquides radioactifs 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des déchets solidifiés en tant que déchets de faible ou de moyenne activité Rejet des liquides traités dans les limites de rejets des effluents

Figure 10. Catégories de déchets aux LNC, et éléments clés de la stratégie de gestion des déchets et des filières d'élimination à la fin du cycle de vie

Nous comparons nos pratiques de gestion des déchets à la fois en interne et en externe afin de nous aligner sur les meilleures pratiques nationales et internationales. Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons effectué des analyses comparatives en visitant des pairs internationaux, notamment les sites de l'Office of Legacy Management de l'Environmental Protection Agency des États-Unis à Grand Junction, dans le Colorado, et à Canonsburg, en Pennsylvanie.

En interne, nous renforçons l'apprentissage et la formation professionnelle grâce à des initiatives d'analyse comparative telles que l'échange technique de deux jours à l'IRPH, où des représentants de tous les sites des LNC ont participé à des visites immersives du site et à des séances de partage des connaissances pour approfondir leur compréhension des approches innovantes de l'IRPH et favoriser la collaboration interfonctionnelle.

Détournement des sites d'enfouissement et plastiques à usage unique

Bien que la gestion des déchets radioactifs soit un élément essentiel de la mission des LNC, la plupart des déchets produits par ces derniers sont des déchets conventionnels propres provenant des

activités de routine et des activités de démolition et de construction. Les LNC se sont fixé les cibles d'entreprise suivantes en matière de détournement des déchets conventionnels propres des sites

d'enfouissement, dans le but de les atteindre complètement d'ici 2030 au plus tard :

- Détourner chaque année des sites d'enfouissement au moins 75 % du poids des déchets conventionnels issus de nos activités.
- Détourner chaque année des sites d'enfouissement au moins 75 % du poids des déchets plastiques.
- Détourner chaque année des sites d'enfouissement au moins 90 % du poids de tous les déchets de construction et de démolition.

Les résultats par rapport à nos cibles de détournement des déchets

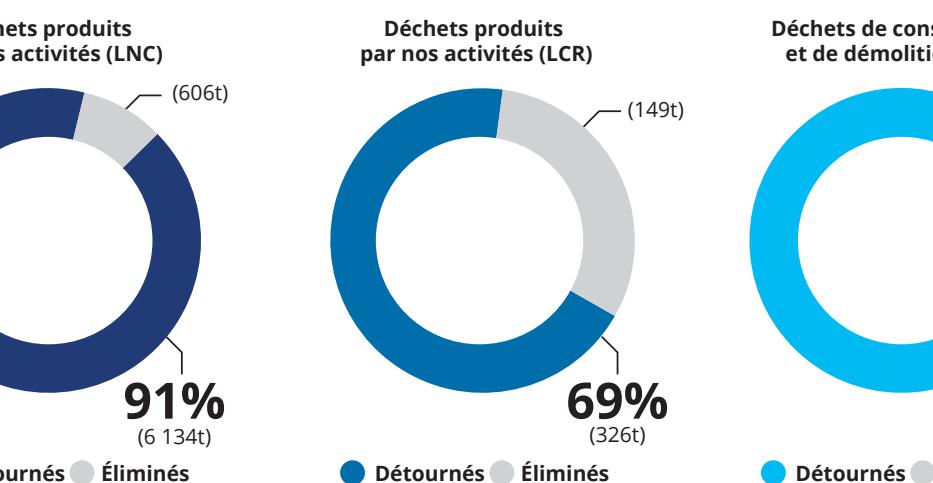


Figure 11. Détournement et élimination des déchets des LNC (de janvier à décembre 2024)

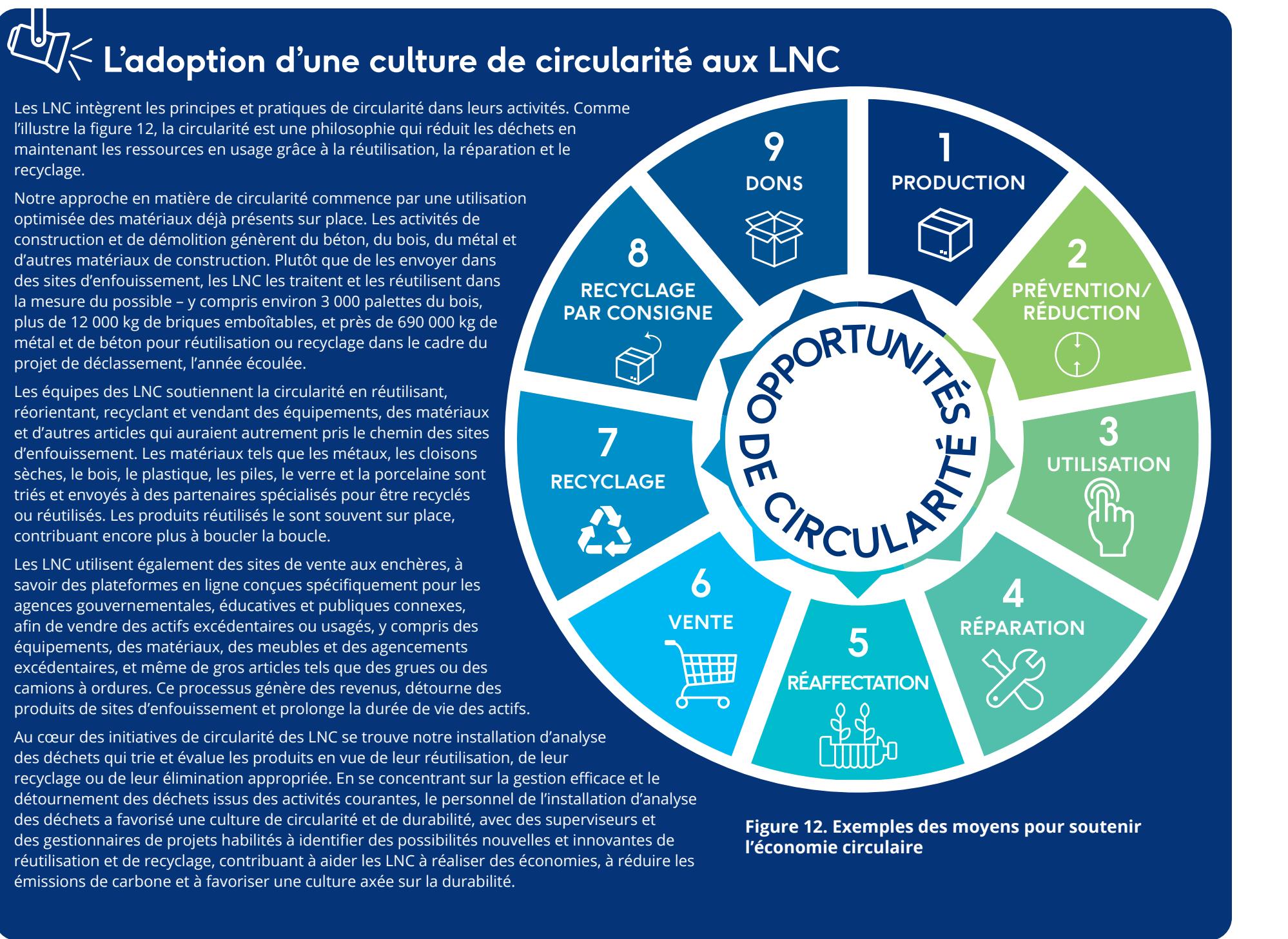
Nous avons mis en place plusieurs initiatives au cours de l'exercice 2024-2025 pour favoriser l'atteinte de nos cibles liées aux déchets conventionnels, notamment :

- Nous avons réalisé une étude de faisabilité sur les plastiques qui a révélé que les taux de détournement des déchets plastiques s'étaient considérablement améliorés après le traitement des matériaux par l'installation d'évaluation des déchets. L'étude a permis d'identifier des domaines clés à améliorer, notamment en ce qui concerne la précision du tri des déchets.
- Nous avons effectué une série d'autoévaluations et d'activités de surveillance des déchets en vue d'optimiser et d'améliorer constamment les processus de gestion des déchets, et de rehausser la supervision à cet égard.
- Nous avons mis en œuvre de nouvelles exigences en matière de gestion des sols afin de réduire les quantités de terre

propres pour 2024, qui sont présentés à la Figure 11, indiquent que les LNC sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs et ont atteint les cibles relatives aux déchets de construction et de démolition. Au cours des 12 derniers mois, nous avons amélioré nos taux de détournement des déchets de 7 % pour les déchets issus de nos activités et de 15 % pour les déchets de construction et de démolition. Nous nous efforçons d'améliorer la précision des données relatives aux déchets plastiques et nous rendrons compte des progrès des LNC dans la réalisation de notre cible de détournement des déchets plastiques dans nos prochains rapports.

Notes:

- Les valeurs du graphique reposent sur les données obtenues du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.
- Les valeurs entre crochets correspondent au poids des déchets en tonnes métriques (t).



Projet de détournement des déchets des Laboratoires de Chalk River

Le projet de détournement des déchets aux LCR a été un élément marquant de la démolition sûre et réussie du bâtiment de stockage des opérations des installations nucléaires, une ancienne structure construite entre 1946 et 1952. La démolition de cette structure, qui constitue l'un de nos plus grands projets de déclassement pour 2024, a atteint un taux de détournement des déchets de 95 %. Le processus de démolition a été exécuté en quatre phases clés : caractérisation, réduction des risques, isolement des bâtiments et démolition physique. Des évaluations radiologiques et environnementales approfondies ont confirmé que les déchets pouvaient être considérés comme propres, et l'amiante a été retiré en toute sécurité. Grâce à une planification méticuleuse et à une collaboration interfonctionnelle, le projet s'est achevé de manière efficace et sûre. Le succès de cette initiative crée un précédent pour les démolitions à venir, renforçant l'engagement des LNC dans la gestion durable des sites et le déclassement des anciennes installations.



Déclassement du bâtiment d'exploitation des installations nucléaires de CRL

Services écosystémiques

Dans l'ensemble de nos sites, nous travaillons activement à la protection des écosystèmes, des espèces menacées, de leurs habitats et de la faune. Les LNC abordent la protection des écosystèmes en adoptant des pratiques de gestion des terres responsables qui intègrent les connaissances et les visions du monde autochtones et répondent aux exigences de la législation et de la réglementation fédérales. Pour plus d'informations sur notre collaboration avec les peuples, communautés et organisations autochtones en matière de protection des écosystèmes, veuillez vous reporter à la section Mobilisation et partage des connaissances.

Évaluations environnementales

Les LNC réalisent des études environnementales pour tous les travaux qui nécessitent l'identification et l'évaluation des aspects environnementaux liés à leurs activités et à leurs opérations. Pour les grands projets, tels que l'IGDPS, qui relèvent de réglementations fédérales telles que la Loi sur l'évaluation d'impact ou la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, des évaluations environnementales plus complètes sont réalisées en fonction du type et de l'ampleur du projet. Ces évaluations sont une exigence réglementaire et constituent une partie essentielle du processus de

Surveillance de routine à long terme des espèces en péril

La surveillance à long terme de la biodiversité joue un rôle important aux LCR, à la fois pour comprendre comment l'utilisation des terres et les facteurs environnementaux influent sur les écosystèmes locaux et pour s'aligner sur des exigences comme la norme N288.4, Programme de surveillance de l'environnement aux installations nucléaires et aux mines et usines de concentration d'uranium, de l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Le programme de surveillance de la biodiversité des LCR est conçu pour surveiller l'abondance, la distribution et les tendances des espèces au fil du temps dans les divers habitats de Chalk River.



Événement de plantation d'arbres LNC

délivrance de permis d'exploitation²⁶, garantissant que les impacts environnementaux potentiels sont identifiés, évalués, gérés de manière appropriée et contrôlés au fil du temps, tout en s'assurant que les LNC continuent à fonctionner de manière responsable et transparente. En outre, les LNC mettent en œuvre des contrôles pour les aspects environnementaux de leurs activités et de leurs projets dont l'impact potentiel ou la probabilité d'occurrence sont jugés élevés.

Cette approche scientifique permet d'identifier les possibles répercussions de nos activités sur la biodiversité, de mettre en place une gestion adaptive et de favoriser l'amélioration continue de la gestion responsable de l'environnement. La surveillance est également souvent exigée en vertu de lois et de règlements fédéraux. En raison de la grande taille de Chalk River et de la variété de son terrain, le programme de surveillance de la biodiversité comprend une série d'études et évolue continuellement pour répondre aux changements dans les activités du site, des exigences réglementaires et des schémas écologiques observés.

Nous surveillons les environnements aquatiques et terrestres et recueillons des données sur les reptiles, les amphibiens, les oiseaux, les mammifères, les espèces envahissantes et les interactions entre la faune et l'infrastructure du site. Voici quelques exemples :

- **Tortues** : Surveillance de la tortue mouchetée, une espèce en voie de disparition, au moyen d'études sur les échouages et la nidification et de piégeages bisannuels, en utilisant le marquage des carapaces pour l'analyse de marquage-recapture.
- **Oiseaux chanteurs forestiers** : Réalisation d'études acoustiques tous les cinq ans à 34 emplacements des LCR afin d'évaluer la présence et la répartition des espèces.
- **Amphibiens** : Déploiement d'enregistreurs acoustiques en 49 points tous les cinq ans afin de suivre les espèces en fonction des caractéristiques de leurs cris.

Plan d'atténuation de la mortalité routière de la tortue mouchetée

Plusieurs espèces de tortues de l'Ontario, dont la tortue mouchetée qui est en voie de disparition, sont menacées en raison de la perte et de la fragmentation de leur habitat. Les tortues mouchetées sont d'autant plus vulnérables qu'elles effectuent chaque année de nombreux déplacements terrestres²⁷. Aux LCR, la circulation routière est une grande menace, augmentant considérablement le risque de blessure ou de mortalité, en particulier dans les zones où les routes croisent les zones humides et dans les fossés en bordure de route, qui attirent les tortues mouchetées femelles pendant la période de nidification²⁸. Depuis 2009, les LNC recueillent des données sur les tortues mouchetées afin de guider les efforts d'atténuation, et ils travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un plan complet d'atténuation de la mortalité routière visant à réduire la mortalité liée aux routes et à améliorer la connectivité de l'habitat afin de soutenir la viabilité à long terme de l'espèce. Les mesures d'atténuation visant à réduire la mortalité routière de la tortue mouchetée comprennent les suivantes :

- Installation de systèmes de passage pour les tortues, ou écopassages, dans les zones à forte concentration de tortues, avec des clôtures d'exclusion qui dirigent les tortues vers des ponceaux, ce qui leur permet de passer sous les routes en toute sécurité.
- Création d'habitats de nidification situés à proximité des écopassages, afin de fournir des habitats de nidification adéquats et d'empêcher les tortues femelles de migrer à la recherche de sites de nidification.
- Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des employés (éducation, signalisation routière et réduction des limites de vitesse à proximité des habitats dans les zones humides) qui informe le personnel sur les espèces

en péril, les efforts de conservation et les procédures à suivre pour rencontrer ou signaler des espèces.



en péril, les efforts de conservation et les procédures à suivre pour rencontrer ou signaler des espèces.

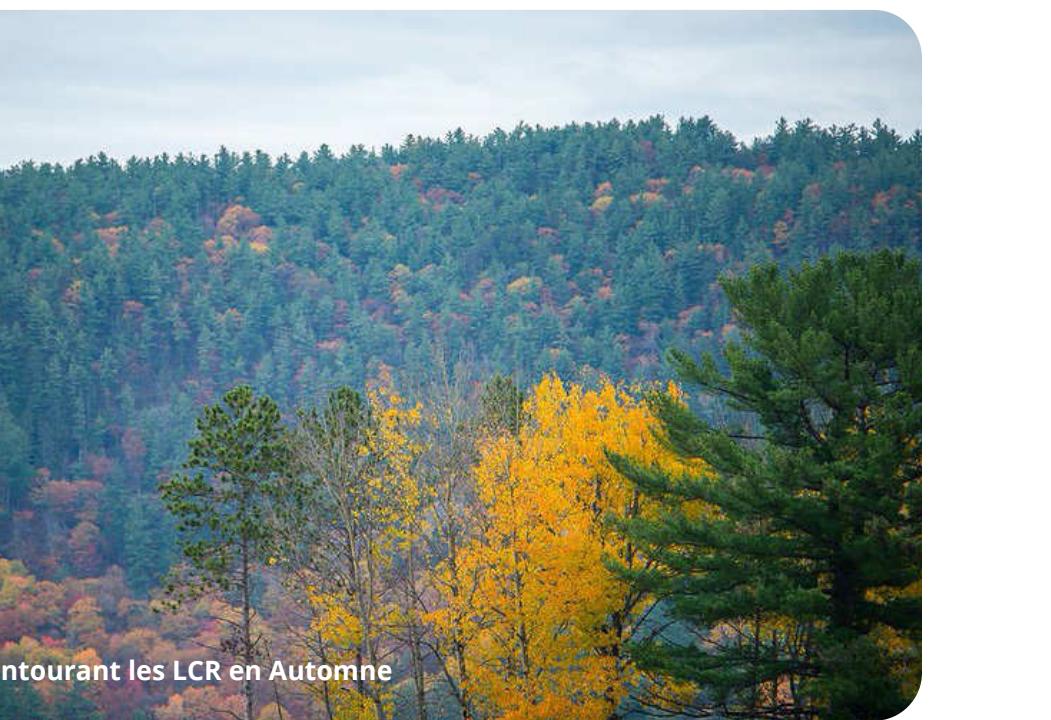
Pour garantir l'efficacité des mesures d'atténuation décrites, plusieurs efforts de surveillance, y compris l'installation d'appareils photos autonomes et des enquêtes routières hebdomadaires, sont en place pour évaluer le succès de la réduction de la mortalité des tortues sur les routes. Les résultats des données sur les écopassages pour 2024 indiquent qu'une variété d'espèces, y compris la tortue mouchetée, utilisent avec succès les écopassages. Les LNC s'engagent à améliorer continuellement ces efforts grâce à une gestion adaptive, en incorporant des avancées telles que des panneaux solaires pour assurer la longévité de la pile des appareils photos et la technologie alimentée par l'IA pour traiter efficacement les données photographiques. Les LNC cherchent à garantir l'efficacité à long terme de leurs stratégies au moyen d'un engagement fort en faveur de la protection et de la conservation de la tortue mouchetée et d'autres espèces sauvages sur le site.

Gestion forestière

Le plan de gestion forestière des LNC vise la gestion de 2 690 hectares de forêt autour du campus de Chalk River. Le plan soutient la régénération des forêts, la santé des forêts, la gestion des incendies, la résilience climatique, les services écosystémiques ainsi que la préservation et l'amélioration des habitats de la faune, y compris pour les espèces en péril.

En 2024, un bilan du carbone forestier réalisé à l'aide de l'approche de modélisation du budget de carbone du Service canadien des forêts a révélé que les forêts entourant les LCR séquestrent actuellement environ 2,4 millions de tonnes métriques de carbone et pourraient devenir un puits de carbone de plus en plus important au cours du prochain siècle. Nos forêts ne sont pas seulement superbes, elles fournissent des services écosystémiques et des solutions naturelles qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs en matière de réduction des émissions de carbone.

Un autre objectif principal du plan de gestion forestière est de réduire au minimum le risque d'incendie et de diminuer l'accumulation de combustible grâce à une approche gérée qui imite les schémas de perturbation naturels et exploite stratégiquement les vieux peuplements d'arbres en déclin qui contribuent à l'accumulation de combustible. En plus de réduire le risque d'incendie, cette approche gérée améliore également la qualité de l'habitat en établissant de jeunes forêts en régénération qui fournissent du fourrage essentiel à la faune. Elle augmente également la représentation des espèces d'arbres en début de succession, comme le bouleau blanc et le peuplier, qui prospèrent dans les habitats perturbés et ouverts, mais qui sont actuellement sous-représentés en raison de décennies de suppression des incendies et de protection des forêts. Au-delà de son rôle écologique, le bouleau blanc revêt une importance culturelle en raison de son utilisation traditionnelle dans la construction de canots, ce qui fait de son renouvellement une intersection entre la valeur de l'habitat et le patrimoine culturel. Les peupliers offrent des sites à la fois de repos et d'alimentation à diverses espèces de chauves-souris,



La forêt entourant les LCR en Automne

dont beaucoup sont menacées en Ontario. Leurs caractéristiques structurelles et les conditions d'ouverture du couvert aident à répondre aux besoins critiques des chauves-souris en matière d'habitat.

Cette année, nous avons utilisé pour la première fois la technologie de détection et de télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR) aux LCR pour produire des modèles d'élévation à haute résolution et identifier les caractéristiques des eaux souterraines. Ces données, validées par des efforts de vérification sur le terrain, ont permis une cartographie plus précise des forêts et l'élaboration de prescriptions en matière de gestion qui guident l'exploitation durable et le renouvellement des peuplements forestiers tout en protégeant les valeurs écologiques clés ou en créant les conditions favorables à leur maintien.

La mise en œuvre du plan de gestion forestière comprend l'élaboration de programmes de travail annuels détaillés intégrant des éléments essentiels tels que la validation sur le terrain, des prescriptions en matière de gestion, la surveillance de la conformité, la supervision des activités, l'ordonnancement stratégique et une reddition de comptes systématique. Le succès de cette initiative repose en grande partie sur des partenariats, en particulier avec des

voisins sous juridiction fédérale tels que la forêt expérimentale de Petawawa, dans le cadre desquels nous maintenons une coopération active sur diverses initiatives forestières. Cette approche scientifique de la gestion forestière témoigne de l'engagement des LNC en faveur

de la gestion responsable de l'environnement, tout en apportant des avantages tangibles en matière d'atténuation des changements climatiques, de conservation de la biodiversité et de santé de l'écosystème.



Professionnels de la gestion responsable des forêts et de la conservation de la biodiversité

Leadership professionnel en gestion forestière durable

Les LNC font appel à des professionnels qualifiés pour diriger la gestion des enjeux importants liés à la durabilité. Dans le domaine de la gestion forestière, cette responsabilité incombe à Elizabeth (Liz) Cobb, forestière professionnelle agréée (FPA). Forte de près de quarante ans d'expérience en gestion forestière dans les secteurs public et privé, Liz dirige la mise en œuvre du plan de gestion forestière des LNC pour les 2 690 hectares de forêt qui entourent

le campus de Chalk River. Son travail soutient des objectifs clés tels que la régénération des forêts, la réduction des risques d'incendie, la protection de la biodiversité et la résilience climatique grâce à la



Faire progresser la biodiversité grâce à la recherche et à la collaboration sur le terrain

Les efforts en matière de biodiversité des LNC sont dirigés par Meghan Murrant et une équipe de biologistes. Depuis son arrivée aux LNC en 2014, Meghan a joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de surveillance de la biodiversité sur le site de Chalk River. Sous la direction de Meghan et de l'équipe, le programme a évolué pour inclure la surveillance des espèces rares et en péril et des espèces envahissantes,



ainsi que l'évaluation des populations et des habitats. Réalisée en collaboration avec des établissements universitaires, cette recherche a permis de combler des lacunes importantes dans les connaissances sur la biodiversité canadienne.

séquestration du carbone. En plus de son leadership sur le plan opérationnel, Liz contribue au renforcement des capacités du secteur. Elle est inspectrice provinciale de niveau 2 pour le marquage des arbres et la conformité, mentor auprès de l'Association des forestiers professionnels de l'Ontario et instructrice à temps partiel pour le programme de technique forestière du Collège Algonquin. En outre, elle a notamment apporté récemment un soutien technique aux normes de gestion forestière durable à la forêt Ross Silversides. Grâce au leadership de Liz, les LNC s'assurent que leurs pratiques de gestion forestière sont fondées sur la science, qu'elles répondent aux attentes des parties prenantes et qu'elles contribuent de manière significative à la gestion de l'environnement et aux mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Grâce au leadership de Meghan, les LNC s'assurent que leurs pratiques en matière de biodiversité sont fondées sur la science, qu'elles tiennent compte des risques écologiques et qu'elles s'inscrivent dans des cadres de conservation plus larges. En favorisant les partenariats et l'engagement, le programme de biodiversité des LNC est en mesure de soutenir la gérance et les cibles scientifiques. Ensemble, Liz et Meghan veillent à ce que la gérance forestière et la conservation de la biodiversité progressent sur les 2 690 hectares de forêt qui composent le campus de Chalk River. Cette collaboration soutient les principaux objectifs de durabilité, notamment la protection de l'habitat, la résilience face aux changements climatiques et la régénération de l'écosystème.



Gestion de l'eau et des eaux usées

Une gestion efficace de l'eau et des eaux usées est essentielle à la protection des écosystèmes locaux ainsi qu'à la santé et au bien-être des communautés au sein desquelles nous exerçons des activités. Nous contrôlons et communiquons chaque année la quantité d'eau prélevée, l'utilisation de l'eau et les cas de non-conformité liés à l'eau pour sept sites en Ontario, au Manitoba et au Québec, dont aucun n'est situé dans une région en situation de stress hydrique²⁹. Nos rapports et nos efforts de conservation se

concentrent principalement sur les LCR et les LW, car ce sont nos sites les plus importants en matière de gestion de l'eau.

L'eau utilisée par les LCR provient de la rivière des Outaouais, du lac Corry et de bassins souterrains, que ce soit comme eau de service (usage essentiellement résidentiel et de laboratoire), eau de traitement (pour refroidir les pompes et les chaudières) ou eau d'incendie (emmagasinée pour une utilisation en cas d'urgence). Les LW puisent dans la rivière Winnipeg pour l'extinction des

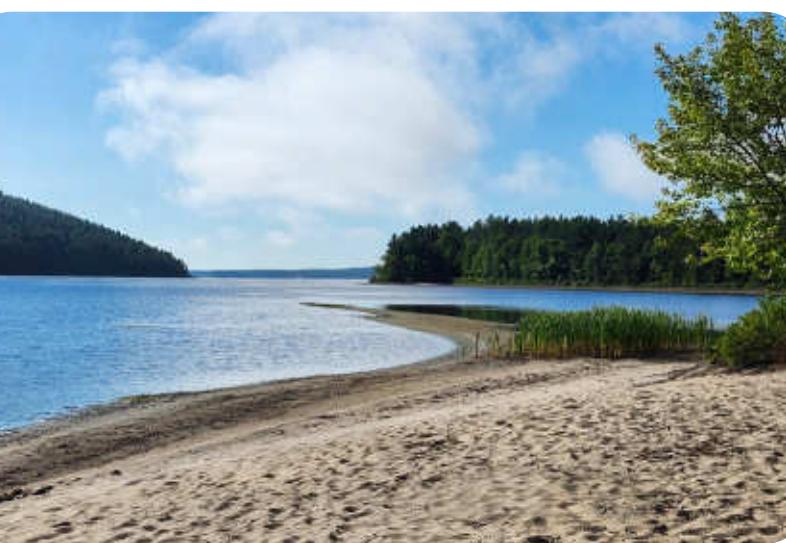
incendies, le refroidissement, l'assainissement et la brumisation pendant le déclassement. En 2024, 9 453 mégalitres (ML) d'eau ont été prélevés au total sur l'ensemble des sites des LNC, soit une diminution de 42,8 % par rapport à 2023. Bien que la quantité totale d'eau prélevée par les LCR soit restée stable d'une année à l'autre, les prélèvements d'eau aux LW ont chuté de plus de 90 % en 2024 par rapport à 2023. En 2023, les LW avaient utilisé beaucoup plus d'eau que d'habitude en raison de la formation des pompiers et des tests du matériel d'intervention. Par ailleurs, une erreur a été relevée dans l'enregistrement des prélèvements d'eau aux LW, celle-ci ayant entraîné une surestimation des prélèvements d'eau pour la période de 2021 à 2023. Cette erreur ne peut pas être recalibrée rétroactivement.

Les LCR et les LW rejettent la majeure partie de leur eau dans la rivière des Outaouais et la rivière Winnipeg, respectivement, par le biais de systèmes de décharge contrôlée. Aux LCR, l'essentiel des eaux de service, de traitement et d'incendie est rejeté dans la rivière des Outaouais. Aux LW, l'eau est rejetée par le biais de deux points de contrôle principaux : le lagon et le réseau d'eaux pluviales. Les deux sites disposent de solides programmes de surveillance environnementale pour contrôler la qualité des effluents et réduire au minimum l'impact sur l'environnement, y compris un système centralisé de gestion des données environnementales basé sur le SIG et des audits annuels internes et externes. Les LNC effectuent diverses évaluations courantes des eaux souterraines pour évaluer si une contamination radiologique ou non radiologique s'est produite.

En 2024, les LNC ont enregistré trois incidents de non-conformité liée à l'eau. Le premier incident est survenu au début de 2024, alors que les résultats d'un échantillonnage de routine effectué à l'usine sanitaire de traitement des eaux usées des Laboratoires de Chalk River ont dépassé le seuil fixé pour un « test de létalité aiguë » réalisé en février³⁰. Les LNC ont immédiatement avisé tous les organismes de réglementation pertinents, lancé une enquête pour déterminer la cause de cette perturbation et émis un bulletin de renseignements communautaires afin d'aviser les collectivités avoisinantes. Les LNC ont ensuite mis en œuvre des mesures d'atténuation et de contrôle opérationnel, notamment en faisant appel à un tiers pour réaliser une évaluation de la toxicité et examiner toutes les activités de l'installation, en augmentant les tests de toxicité, en organisant une formation

et des communications à l'échelle de l'organisation pour soutenir l'éducation du personnel, et en présentant des rapports d'avancement bihebdomadaires à ECCC. Les LNC ont confirmé que ce dépassement n'était pas lié à des contaminants radiologiques et ne constituait pas une menace pour l'environnement ou la population. En juin 2024, les LNC avaient confirmé que l'installation de traitement des eaux usées des Laboratoires de Chalk River était redevenue conforme; cette installation a depuis repris son fonctionnement normal sans aucun autre dépassement réglementaire. Les LNC ont mis en œuvre un plan d'action pour éviter que ce type d'incident se reproduise, notamment une surveillance accrue, l'amélioration des pratiques liées à l'utilisation des systèmes de drainage sanitaire et l'amélioration de l'infrastructure connexe.

Par ailleurs, deux événements à déclaration obligatoire associés aux niveaux de pH ont été relevés aux LW lors de nos analyses mensuelles de routine des effluents effectuées dans le cadre du programme de protection de l'environnement de Whiteshell. Pour mieux comprendre ce dépassement, les LNC ont ajouté un point de surveillance supplémentaire en amont du site sur la rivière Winnipeg et ont augmenté la fréquence des mesures du pH. Ces résultats indiquent qu'il n'y a pas eu d'impact environnemental sur la rivière Winnipeg, la vie aquatique ou la population.



Rivière des Outaouais Photo: Matt Slowikowski

²⁹ Les indicateurs relatifs à l'eau sont calculés pour une année civile (c.-à-d. de janvier à décembre de chaque année).

³⁰ En vertu du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, la létalité aiguë d'un effluent est la capacité de provoquer, à l'état non dilué, la mort de plus de 50 % des truites arc-en-ciel qui y sont exposées pendant une période de quatre-vingt-seize heures. Source : [Gouvernement du Canada](#).

Nos employés et nos collectivités

Les LNC s'engagent à favoriser et à maintenir des relations significatives là où nous travaillons et vivons, notamment avec notre personnel, les communautés et les territoires autochtones où nous sommes présents, ainsi qu'avec nos partenaires commerciaux et le grand public. Nous reconnaissons notre responsabilité fondamentale envers le maintien des normes les plus élevées qui soient en matière de sécurité et de bien-être pour nos employés, nos sous-traitants et les visiteurs de nos installations, tout en assurant la protection et la sécurité des collectivités avoisinantes.



Santé et sécurité

Au cours de l'exercice 2024-2025, les LNC ont réalisé des progrès constants en matière de sécurité et de bien-être grâce à leur stratégie d'excellence en matière de sécurité. Pour soutenir les 15 priorités de la stratégie (voir la Figure 13), nous avions, en mars

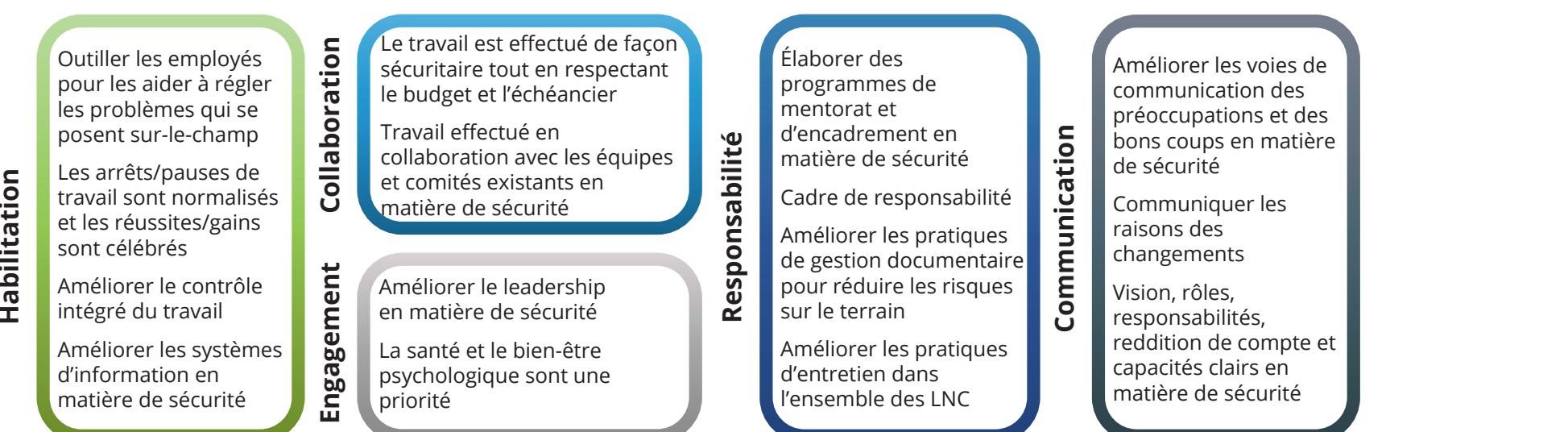


Figure 13. Priorités de la stratégie d'excellence en matière de sécurité et du plan de mise en œuvre connexe

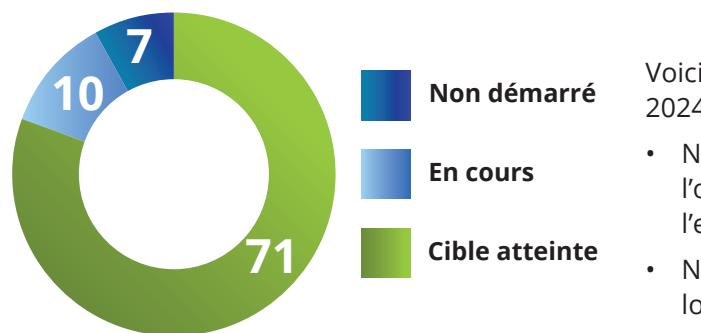


Figure 14. Mesures de l'initiative d'excellence en matière de sécurité (mars 2025)

2025, mené à bien 31 actions ciblées, contribuant à un total de 71 initiatives achevées (voir la Figure 14). Ces résultats soulignent l'impact continu de nos efforts et constituent une base solide pour l'extension de notre stratégie pour la période de 2026 à 2028.

- Nous avons aidé plusieurs branches d'activités, missions et sites, à lancer ou à maintenir des programmes de reconnaissance de la sécurité.
- Nous avons remis sur pied la campagne de règles de sécurité « Rules to Live By » (règles d'or), en mettant l'accent sur la sécurité sur le lieu de travail et à la maison.
- Nous avons introduit l'événement « Walk in My Shoes » (mettez-vous à ma place) dans le cadre des travaux de l'initiative

d'excellence en matière de sécurité visant à concevoir un programme de mentorat en leadership dont la pierre angulaire est l'excellence en matière de sécurité. Le programme vise à instaurer la confiance et la compréhension, à créer un espace ouvert pour partager les expériences et à voir à quoi ressemble une journée de travail typique pour les membres de notre équipe, de part et d'autre. L'événement a été conçu pour encourager les dirigeants et le personnel à découvrir les réalités des journées de travail des uns et des autres.

Compilation de citations recueillies lors de l'événement « Walk in My Shoes »

« Une occasion structurée qu'ont les membres de l'équipe et les dirigeants de se mettre dans la peau de l'autre, de partager leurs expériences quotidiennes et de favoriser une compréhension mutuelle. »

« Un échange interactif entre les hauts dirigeants et les membres de l'équipe, conçu pour ouvrir les lignes de communication et développer l'empathie entre les différents rôles. »

« Une expérience d'apprentissage réciproque où les dirigeants et les collaborateurs individuels acquièrent une connaissance directe des défis et des contributions de chacun. »



« Un programme qui encourage la curiosité, l'ouverture d'esprit et le respect mutuel en permettant aux participants d'apprendre directement des réalités professionnelles quotidiennes des uns et des autres. »

Groupe de soutien au leadership visible

Nous avons lancé d'importantes initiatives en matière de leadership visible, notamment les ateliers sur le leadership visible organisés par l'équipe d'excellence en matière de sécurité. Les ateliers ont consisté en des séances au cours desquelles les dirigeants actuels ou potentiels ont eu l'occasion d'apprendre la signification et l'importance du leadership visible et de son application avec leurs équipes respectives, et d'échanger à ce sujet. Tout au long de l'exercice 2024-2025, nous avons organisé 19 ateliers auxquels ont participé 260 personnes dans l'ensemble de l'organisation.

l'organisation. En réponse au vif intérêt manifesté par les participants, le groupe de soutien au leadership visible a été créé en tant que tribune informelle pour un engagement continu des pairs. Le groupe facilite les discussions avec le personnel intéressé, en se concentrant sur des sujets identifiés par les leaders, notamment la communication, l'intelligence émotionnelle, la résolution des conflits et d'autres compétences en matière de leadership.

Les LNC surveillent les taux d'accidents au moyen d'indicateurs tels que le taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO)³¹, le taux de jours d'absence du travail (days away, ou DA)³², le taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (days away, restricted or transferred, ou DART)³³, et le taux de fréquence des accidents évités de justesse (near-miss frequency rate, ou NMFR)³⁴. Pour l'exercice 2024-2025, le NMFR a diminué par rapport à l'exercice précédent en raison d'une sensibilisation et d'une surveillance accrues, tandis que les taux de DA sont demeurés stables. Dans un

même temps, comme le montre la Figure 15, le taux d'incidents à déclaration obligatoire et le taux DART ont respectivement atteint 0,66 et 0,50, ce qui représente une hausse par rapport aux niveaux de l'exercice 2023-2024. Pour faire face à ces augmentations, une pause sécurité a été organisée à l'échelle de l'organisation en novembre et en décembre 2024. Des présentations spécifiques ont été faites à tous les employés par l'intermédiaire de leurs responsables afin de les sensibiliser à cette tendance inquiétante et d'encourager une meilleure prise de conscience de la situation. Grâce à des conversations constructives, les équipes ont été encouragées



Récupération exceptionnelle des opérations de lutte contre les incendies de Whiteshell (LW)

En avril 2023, à la suite d'une évaluation du programme de protection contre l'incendie des LW, le site des LW a été mis en état d'arrêt sûr. Il n'y a pas eu de blessés ni d'impact sur la population ou l'environnement. Toutefois, par mesure de précaution, les travaux non essentiels ont été interrompus pendant l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de redémarrage progressif. En septembre 2024, les LNC ont repris leurs activités aux LW.

L'équipe de protection contre les incendies des LW, soutenue par le programme de protection contre les incendies des LNC, a mis en œuvre un plan de redressement d'une durée d'un an. Au cours de cet exercice, le chef des pompiers des LW et son équipe ont déployé des efforts héroïques pour reconstituer l'équipe et renforcer les capacités grâce à la formation et au développement des compétences, ainsi qu'à l'acquisition de nouveaux équipements. Le plan de reprise comprenait les actions suivantes :

- Réaligner l'organisation de protection contre les incendies des LW pour la séparer de l'organisation traditionnelle qui a été combinée avec l'équipe de sécurité des LW.
- Recruter une excellente équipe de gestionnaires et de pompiers.
- Établir un programme complet de formation et d'exercices pratiques qui respecte et dépasse les normes d'entreprise de la NFPA et des LNC.
- Procurer un nouvel équipement de lutte contre les incendies pour répondre aux normes modernes.
- Mettre à jour environ 100 procédures et documents justificatifs.
- Mettre en œuvre des mesures correctives durables pour remédier à de nombreuses non-conformités de longue date.

Cette expérience a mis en évidence l'importance des évaluations internes, d'une communication claire et d'une attention permanente à l'infrastructure



et à la performance en matière de sécurité, des domaines qui continueront d'être privilégiés à l'avenir. Il est important de noter que l'équipe des services d'incendie a été reconstituée de manière à apporter une valeur ajoutée aux LW et à la communauté avoisinante. Le redressement exceptionnel effectué par l'ensemble de l'équipe au cours de l'année écoulée a permis aux LW de reprendre leurs activités avec un site plus fort, soutenu par des organisations plus compétentes en matière d'incendie, de sécurité et d'intervention d'urgence.

Pour plus d'informations (en anglais) :

Partie 1 : <https://youtu.be/26NnLdASagw?si=oO9vuS2wmP4e9YIb>

Partie 2 : <https://youtu.be/ZzLUti -bXw?si=CPNMs9ghG74S9Lpy>

³¹ Le taux total d'incidents à déclaration obligatoire comprend les blessures qui dépassent un certain traitement médical mineur.

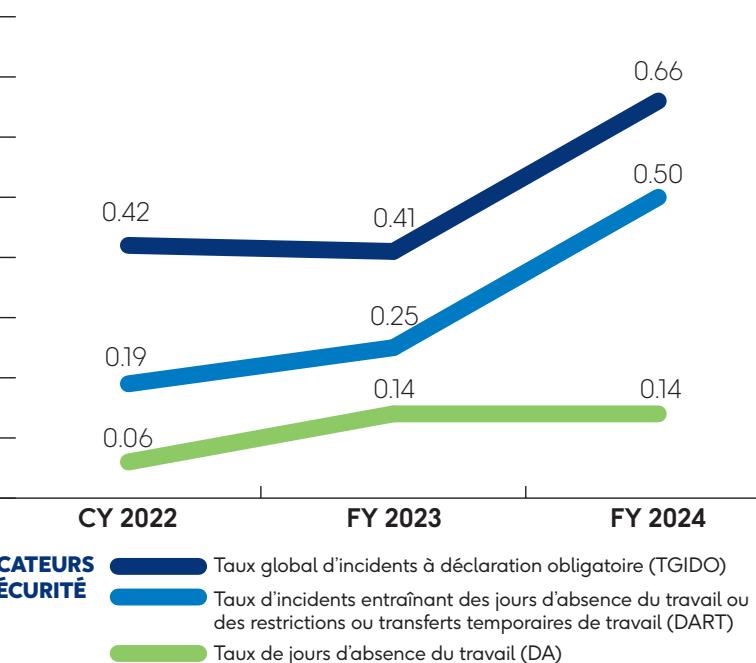
³² Le taux de jours d'absence du travail est le nombre de cas où un ou plusieurs jours de travail ont été perdus en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, divisé par le nombre total d'heures travaillées sur une certaine période, normalisé pour 100 salariés à temps plein (200 000 heures travaillées).

³³ Le taux de jours d'absence, de restriction ou de transfert (DART) est le nombre d'incidents à déclaration obligatoire par 200 000 heures travaillées qui ont donné lieu à des jours de travail perdus ou écourtés, ou à un transfert de travail en raison d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

³⁴ Le taux de fréquence des accidents évités de justesse correspond au nombre d'événements évités de justesse par 200 000 heures travaillées.

à réfléchir à leurs actions et à identifier les mesures à prendre pour éviter de nouvelles blessures. Depuis la pause sécurité, le taux de blessures à déclaration obligatoire a affiché une chute de 75 % entre janvier et la fin de mars 2024. Les LNC continuent de se concentrer sur la prévention des blessures et la prise de conscience de la situation et s'engagent à réduire davantage le nombre de blessures dans l'ensemble de l'organisation.

En vue de leur future mise en conformité avec la norme ISO 45001, les LNC ont amélioré l'efficacité de leur programme de santé et de sécurité conventionnelles en préparant une norme qui décrit leur système de gestion de la santé et de la sécurité. Un nouveau poste a été créé afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données, ainsi que les indicateurs de sécurité de la production, qu'ils soient positifs ou négatifs. Les LNC continuent à travailler au développement d'un tableau de bord de la sécurité en temps réel pour l'identification des tendances et des occasions.



Doses de rayonnement des travailleurs

Le Programme de radioprotection des LNC, essentiel à la protection des employés et des sous-traitants, contrôle l'exposition, rehausse la sensibilisation à la sécurité et assure une formation appropriée. Grâce à des mesures établies telles que la limitation du temps d'exposition, la distance et le blindage, ce programme atténue les risques, assure la conformité aux exigences réglementaires et soutient l'utilisation sûre et responsable des matières et des sources radioactives.

À l'exercice 2024-2025, les LNC ont continué à renforcer leur Programme de radioprotection, en maintenant l'alignement avec les exigences réglementaires et en faisant progresser les meilleures pratiques en matière de radioprotection sur l'ensemble de leurs sites. La conformité aux exigences en matière de doses de rayonnement auxquelles sont exposés les travailleurs a été maintenue (comme le montre le Tableau 7) et confirmée par une série d'examens ciblés, d'améliorations du programme et d'informations annuelles. Grâce à l'utilisation de systèmes de surveillance évolués, d'outils d'analyse des données et de rapports réguliers, les LNC surveillent et gèrent l'exposition aux rayonnements avec précision. Un rapport sur la radioprotection est préparé et fourni à tous les dirigeants des LNC afin de leur présenter des informations actualisées sur les mesures de dose de rayonnement, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la transparence et d'une gestion proactive.

Tableau 7. Statistiques concernant la radioprotection

Statistiques concernant la radioprotection	Exercice 2024-2025
Pourcentage d'employés et de sous-traitants exposés à des doses de rayonnement supérieures à la limite de la CCSN	0 % (zéro)
Pourcentage d'employés exposés à des doses de rayonnement inférieures aux seuils d'intervention établis par les LNC ³⁵	100 %
Pourcentage de sous-traitants exposés à des doses de rayonnement inférieures aux seuils d'intervention établis par les LNC ³⁶	100 %

Les LNC ont procédé à une autoévaluation dans le cadre d'un examen interne afin de s'assurer que les exigences réglementaires étaient correctement mises en correspondance avec les exigences du Programme de radioprotection des LNC et les procédures de mise en œuvre. Dans le cadre de cet examen, les LNC ont effectué 14 évaluations de la mise en œuvre – 11 aux LCR et 3 aux LW – axées sur la planification et le contrôle des travaux sous rayonnements, l'autorisation des travaux radiologiques et

³⁵ Un seuil d'intervention est un niveau interne inférieur aux limites réglementaires qui indique la nécessité d'un signalement et d'une enquête.

³⁶ Idem.

les procédures de signalisation des risques radiologiques. Ces évaluations ont permis d'assurer la mise en œuvre du programme et de prendre des mesures pour l'améliorer. En outre, une activité d'analyse comparative a été menée à bien auprès d'Ontario Power Generation afin d'évaluer l'utilisation d'équipements de simulation dans la formation à la radioprotection, et un rapport a été produit avec des conclusions et des recommandations pour guider les améliorations futures de la formation.

D'autres améliorations clés ont été apportées au Programme de radioprotection au cours de l'exercice 2024-2025, notamment les suivantes :

- Mise à jour du document sur les exigences du Programme de radioprotection à la suite d'une évaluation par un tiers indépendant.
- Développement d'une nouvelle base de données des sources radioactives pour suivre toutes les sources radioactives dans l'ensemble des sites des LNC, en tenant compte des conclusions de l'audit de qualité du Programme de sécurité réalisé en 2023.
- Crédit d'un plan de mesures correctives pour rétablir la conformité avec les périodes d'examen obligatoires selon la

documentation du Programme de radioprotection.

- Mise à jour de la procédure de dosimétrie multiple afin de garantir la cohérence et la précision des informations fournies sur les doses au cristallin, en réponse à une conclusion de la CCSN concernant les exigences en matière d'informations fournies sur les doses.
- Mise à jour des protocoles et des processus de sécurité avec un accent sur l'amélioration de notre programme d'intervention hors site en cas d'urgence, y compris la mise en place de nouvelles solutions logicielles pour des interventions plus efficaces et moins gourmandes en ressources.

Tout au long de l'exercice 2024-2025, les LNC ont également continué de collaborer activement avec le secteur en participant au groupe de pairs en radioprotection Conexus – autrefois le Groupe des propriétaires de CANDU – qui a indiqué que la résolution des pénuries de compétences en radioprotection au niveau national était un objectif clé en 2024. Un groupe de travail composé de chefs de file du secteur a été formé pour définir les compétences de base en matière de formation, et les progrès de cette initiative devraient se poursuivre jusqu'en 2025.

Engagement et bien-être des employés

Bien-être des employés

À l'exercice 2024-2025, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie décennale en matière de santé et de bien-être, en mettant l'accent sur le déploiement d'initiatives accessibles et percutantes liées à la santé et au bien-être.

Afin de nous assurer que la santé psychologique fait partie intégrante de notre culture et de nos pratiques, nous adhérons à la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail³⁷. Nous avons offert à nos intervenants d'urgence un cours de formation d'une journée sur les premiers soins en santé mentale et avons élargi l'accès à la formation L'esprit au travail de la Commission de la santé mentale du Canada, en commençant à offrir des séances virtuelles et en présentiel afin d'améliorer les connaissances et réduire les préjugés en matière de santé mentale en milieu de travail. Nous continuons

à proposer le cours Être un employé conscientieux, qui présente aux employés les principes d'un lieu de travail psychologiquement sûr, tels qu'ils sont définis par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

D'autres initiatives de bien-être des employés ont été menées au cours de l'exercice 2024-2025, notamment :

- Nous avons désigné un conseiller en vertu du programme d'aide aux employés et à la famille dans chacun des principaux sites des LNC, à savoir les LCR, les LW et Port Hope.
- Nous avons remis en place les services d'éducation au diabète sur place, en offrant des sessions trimestrielles en présentiel aux LCR.
- Nous avons réalisé la première enquête de Telus Santé sur le bien-être total aux LNC afin de mieux comprendre les besoins des

employés en matière de bien-être et d'adapter les programmes futurs.

- Nous avons mis à l'essai une série d'exercices matinaux comprenant des séances d'introduction au yoga et à la santé dorsale afin de promouvoir le bien-être physique.
- Nous avons réalisé un défi de marche Telus Santé afin d'encourager les employés à adopter un mode de vie actif.
- Nous avons assuré le soutien et la promotion du Défi Push-Up Canada de l'Association canadienne pour la santé mentale, afin d'accroître la sensibilisation et le soutien à la santé mentale.
- Nous avons élaboré et distribué des bulletins d'information hebdomadaires sur le bien-être à plus de 500 ambassadeurs du

Favoriser un environnement de travail respectueux et prévenir le harcèlement

Les LNC sont déterminés à offrir un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement et de violence. En 2025, nous avons revu et amélioré notre programme de prévention du harcèlement et de la violence au travail dans le but de mettre en œuvre une approche à multiples facettes de la sécurité et du respect sur le lieu de travail et d'assurer un meilleur alignement avec la législation actuelle et les pratiques exemplaires du secteur. Dans le cadre de cette initiative stratégique, tous les employés ont participé à une formation de remise à niveau ciblée visant à approfondir leur compréhension de la prévention du harcèlement au travail, à renforcer les comportements positifs sur le lieu de travail et à garantir une conformité totale avec nos politiques mises à jour. L'un des piliers de cette nouvelle approche à multiples facettes est notre cours obligatoire d'apprentissage en ligne sur la prévention du harcèlement et de la violence, qui utilise des scénarios axés sur des situations réelles qui aident les employés à reconnaître les

bien-être dans l'ensemble de l'organisation.

- Nous avons poursuivi notre partenariat avec Evernew Recovery and Rehabilitation, qui offre des traitements de thérapie sportive sur place aux LCR pour favoriser le bien-être physique des employés.

Les initiatives entreprises à l'exercice 2024-2025 s'ajoutent à l'éventail de programmes déjà en place, comme le programme de bien-être, le programme d'aide aux employés et à la famille de Telus Santé, le programme d'aptitude au travail, le programme LIFT, la série LifeSpeak, et les communications continues par le biais du site intranet et des bulletins des LNC. Chacune de ces initiatives est conçue pour améliorer l'environnement de travail et apporter un soutien précieux à notre personnel.



cas potentiels de harcèlement ou de violence, à les prévenir et à y réagir. Renouvelé tous les trois ans, le programme de formation est conçu pour garantir que les connaissances et les compétences essentielles en matière de harcèlement et de violence restent à jour et soient facilement applicables.

Reconnaissance des employés

Les programmes de reconnaissance des employés des LNC célèbrent le dévouement, l'innovation et les longs états de service du personnel. Au cœur de cet effort se trouvent les prix d'excellence, un programme à l'échelle de l'organisation qui honore les employés et les équipes dont les contributions ont fait

progresser la mission des LNC dans les domaines des sciences, des technologies, de la sécurité et de l'exploitation. En 2024, plus de 100 employés ont été récompensés lors de la cérémonie annuelle pour des réalisations allant du développement d'isotopes médicaux de pointe et de stratégies de démantèlement de réacteurs aux

innovations en matière de sécurité, en passant par la mobilisation des peuples autochtones. Les prix sont organisés en deux catégories. La première, le prix Découverte D.F. Torgerson, souligne l'innovation technique et l'excellence en recherche, tandis que le prix Réalisation exceptionnelle est remis aux employés qui ont contribué à l'exploitation, au développement de partenariats et au leadership en environnement.

En outre, en 2024, nous avons également remis en place le programme de reconnaissance des pairs, qui offre un moyen de reconnaître les efforts de moindre ampleur, mais essentiels, de l'ensemble de l'équipe des LNC. Ce programme unique de pair à pair permet aux personnes les plus proches du travail de nommer un pair en vue d'une reconnaissance pour un effort quotidien exceptionnel ou pour une réalisation ou une étape importante.

Par ailleurs, les LNC comptent, à l'exercice 2025-2026, revitaliser leur programme de reconnaissance des longs états de service afin d'honorer les employés qui ont atteint 25 ou 40 ans de service. La prochaine célébration récompensera les employés qui auront franchi des étapes importantes entre 2019 et 2025. L'ensemble de ces programmes reflète l'engagement des LNC à promouvoir une culture d'appréciation et à célébrer ceux et celles qui sont à l'origine de leur succès.

Diversité, équité, inclusion et accessibilité

Notre attachement à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'accessibilité est intégré dans le cadre opérationnel des LNC; nos engagements sont ancrés dans nos valeurs fondamentales, explicitement énoncées dans notre code de conduite, et constituent des éléments essentiels de Vision 2030 et de notre stratégie de durabilité.

En décembre 2024, 2 038 employés des LNC s'identifiaient comme faisant partie d'un ou de plusieurs des quatre groupes désignés – femmes, membres des minorités visibles, personnes autochtones et personnes en situation de handicap (voir le Tableau 8) –, soit une progression de 9,5 % par rapport à un an plus tôt. Cette tendance positive reflète notre engagement continu à maintenir et à accroître la diversité au sein de notre main-d'œuvre.

Les LNC sont fiers de célébrer les réalisations exceptionnelles et l'esprit communautaire de leurs employés, récemment mis en évidence par la reconnaissance du projet de Port Granby en tant que finaliste du prix Brownie 2024 dans la catégorie Restauration durable. Cette distinction nationale souligne l'innovation, l'excellence technique et le leadership environnemental dont l'équipe a fait preuve en déplaçant en toute sécurité 1,3 million de tonnes de terre contaminée des rives du lac Ontario et en rétablissant le site en vue de son utilisation future comme réserve naturelle. Le projet a non seulement atteint des objectifs techniques complexes, mais il a également répondu aux espoirs de la communauté, y compris l'intégration des connaissances autochtones dans la planification future de la gestion conjointe des terres.

La direction des LNC reconnaît régulièrement les employés qui se surpassent dans l'exercice de leurs fonctions. Le prix Silver Shovel (pelle d'argent) récompense les contributions exceptionnelles des membres de l'équipe de l'IRPH. Ce prix, pour lequel les candidats peuvent être nommés par des pairs, a déjà été remis à cinq reprises au cours des 18 derniers mois, reconnaissant l'excellence du personnel. En outre, l'IRPH a introduit le prix Good Catch (bien joué) en 2024 afin de récompenser les cas où les employés et les sous-traitants sont allés au-delà des attentes.

Groupes visés par l'équité en matière d'emploi	Performance des LNC pour l'année civile 2024
Pourcentage de femmes	31,4 %
Pourcentage d'employés autochtones	6,6 %
Pourcentage d'employés faisant partie d'une minorité visible	10,1 %
Pourcentage d'employés en situation de handicap	2,2 %

Tableau 8. Représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi au sein de l'effectif des LNC

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons lancé la mise en œuvre de notre plan d'action stratégique sur la DEI, qui se veut une

approche globale de création et de maintien d'un environnement de travail inclusif. Le plan d'action stratégique se concentre spécifiquement sur l'intégration des principes de DEI tout au long du cycle de vie des employés et sur la promotion d'une culture d'entreprise moderne, adaptable et innovante. Notre objectif est

de créer un environnement où chaque employé se sent respecté et habilité à atteindre son plein potentiel, tout en étant encouragé à embrasser et à célébrer son identité. Pour plus de détails, voir l'encadré en vedette ci-dessous.



DEI et cycle de vie de l'employé

Le plan d'action stratégique est conçu selon une approche systématique qui englobe des initiatives allant de l'attraction initiale à la transition de carrière, avec des réalisations significatives au cours de plusieurs phases. Au cours de l'exercice 2024-2025, les mesures suivantes, illustrées dans la Figure 16, ont été mises en œuvre pour faire progresser l'intégration des principes de DEI dans l'organisation et dans le parcours professionnel des employés :

Phases d'attraction, de recrutement et d'intégration

- **Ressources pour les responsables du recrutement :** développement de nouvelles ressources pour aider les responsables du recrutement à créer des expériences de recrutement équitables et inclusives.
- **Aperçu du processus de recrutement :** mise en place d'un cadre transparent pour le processus de recrutement afin d'améliorer l'expérience des candidats et de clarifier les étapes du recrutement.
- **Enquête sur l'expérience des étudiants :** mise en place d'un nouveau mécanisme d'enquête pour évaluer l'inclusivité et l'environnement de travail des étudiants.
- **Formation en DEI lors de l'intégration :** ajout de présentations exhaustives sur la DEI au processus d'intégration afin d'établir des attentes en matière de culture inclusive dès le premier jour.



Attirer et recruter Créer un processus de recrutement exempt de préjugés, dans lequel le meilleur candidat pour le poste est embauché sans que soient pris en compte des facteurs de diversité non pertinents.
Intégrer et outiller Faire en sorte que chaque employé se sente le bienvenu aux LNC et qu'il ait un accès libre aux informations nécessaires pour accomplir son travail au mieux de ses capacités.
Outilier et évoluer Favoriser une culture dans laquelle chaque employé se sent valorisé et inclus dans son équipe, et où il a la possibilité de réaliser pleinement son potentiel et ses aspirations professionnelles.
Évoluer et reconnaître Veiller à ce que les occasions soient offertes et attribuées de manière équitable et responsable, sans obstacle.
Reconnaitre et transitionner Promouvoir un environnement dans lequel chaque employé considère sa carrière aux LNC comme positive et inclusive, où son identité unique a été reconnue, valorisée et respectée.

Phases de reconnaissance et de transition

- **Guide des chartes d'équipe :** élaboration d'un guide pour la création d'une charte d'équipe efficace, qui aide les équipes à définir des attentes communes et inclut des principes de DEI axés sur une communication et une collaboration respectueuses.
- **Formulaire d'auto-divulgation volontaire pour le mentorat :** introduction d'un formulaire confidentiel pour recueillir des données démographiques volontaires auprès des participants au programme de mentorat. Ce formulaire permet aux LNC d'identifier les écarts de représentation et de s'assurer que les possibilités de mentorat sont équitablement réparties. Il permet également aux mentorés d'indiquer s'il est important pour eux d'avoir un mentor qui partage certains aspects de leur identité, ce qui aide les LNC à créer des relations de mentorat enrichissantes.
- **Ligne directrice pour le retour au travail :** création d'un guide structuré de retour au travail après une absence de longue durée afin d'aider les gestionnaires à faciliter la réintégration inclusive et solidaire des employés qui reviennent d'un congé de longue durée.

Figure 16. DEI et cycle de vie de l'employé

Communication et engagement DEI

En soutien à nos engagements en matière de DEI, nous avons grandement amélioré nos communications internes sur ce sujet afin de mieux conscientiser le personnel et de favoriser l'apprentissage des enjeux DEI. En octobre de l'exercice 2024-2025, nous avons lancé la première semaine DEI des LNC, avec une série d'événements et d'activités en présentiel et virtuels pour les employés de tous les sites. Ces événements ont été conçus pour responsabiliser les dirigeants, susciter des conversations enrichissantes et fournir aux employés des informations plus approfondies sur les pratiques d'inclusion. Dans l'ensemble, les réactions à la tenue de la semaine DEI ont été favorables, et plus de 500 employés ont participé à diverses activités tout au long de la semaine.

Les LNC mettent à la disposition de leurs employés une série de ressources d'apprentissage en matière de DEI, développées en interne et dans le cadre de notre partenariat avec d'autres organisations. Il s'agit notamment des suivantes :

Le comité DEI

Composé d'employés d'origines et d'identités diverses provenant des différentes unités fonctionnelles, le comité DEI est au cœur de ces démarches. Faisant office de pont entre les employés et la direction, le comité fournit des conseils sur la mise en œuvre des initiatives DEI, formule des recommandations à la direction et soutient la mise en œuvre d'initiatives DEI qui s'alignent sur les valeurs fondamentales des LNC. Ce

- Par l'intermédiaire du [Centre canadien pour la diversité et l'inclusion](#), nous avons eu accès à des boîtes à outils, à du matériel pédagogique et à des ressources en libre-service, et nous avons facilité des conversations sur des sujets tels que la solidarité, les préjugés inconscients, la compétence culturelle, la sécurité psychologique, la neurodiversité et les lieux de travail inclusifs.
- Nous avons lancé un parcours d'apprentissage avec [CultureAlly](#) pour notre équipe des ressources humaines et notre comité DEI, renforçant ainsi notre capacité à intégrer l'inclusion tout au long du cycle de vie des employés.

Au-delà de leurs initiatives internes, les LNC s'engagent activement auprès de la communauté au sens large. Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons été heureux de participer aux événements locaux de la Fierté et au festival multiculturel de Pembroke, renforçant ainsi notre engagement à créer des environnements inclusifs à l'intérieur et à l'extérieur de notre lieu de travail.

faisant, il aide à définir les priorités stratégiques afin de s'assurer que les voix des employés sont reflétées dans notre approche. Bien que l'expérience vécue soit valorisée, elle n'est pas le seul facteur pris en compte dans l'adhésion; le comité donne la priorité aux personnes qui ont démontré leur engagement à faire progresser l'inclusion au sein des LNC.

Égalité des genres et équité salariale

Les LNC sont déterminés à éliminer la discrimination fondée sur le genre dans les pratiques et les systèmes de rémunération, conformément à la Loi sur l'équité salariale. Nous mettons en œuvre ces dispositions légales conformément aux calendriers établis et aux exigences réglementaires, dans le but de garantir une rémunération juste et équitable à tous les employés. Pour concrétiser cet engagement, les LNC ont mis en place un comité dédié à l'équité salariale, composé de représentants de chaque unité de négociation et d'employés non syndiqués, assurant ainsi la représentation de plus de 95 % de notre personnel. Ce comité a investi plus de 336 heures

de consultation pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'équité salariale des LNC. Une étape clé de ce processus a été la collecte de 1 550 questionnaires d'information sur les emplois et de 1 313 descriptions d'emploi, qui ont permis de comprendre les rôles dans l'ensemble de l'organisation et ont formé le cœur d'une évaluation équitable des emplois.

Par ailleurs, les LNC sont fiers d'avoir signé le pacte de la campagne [Parité d'ici 30](#), une initiative internationale visant à accélérer la participation des femmes dans l'industrie des énergies propres d'ici 2030³⁸. Depuis que nous nous sommes joints à la campagne, en 2018,

nous avons favorisé l'avancement des femmes dans l'industrie des énergies propres par la voie d'initiatives ciblées conçues pour accroître la représentation, favoriser le développement professionnel et créer des occasions significatives. Notre approche repose sur un cadre de partenariat solide qui s'articule autour de cinq domaines clés :

- Rehausser la collaboration avec les syndicats des LNC dans le cadre d'une consultation conjointe, pour s'assurer de la cohérence avec les politiques et les pratiques de la campagne Parité d'ici 30, ce qui permet de s'assurer que les intérêts du personnel sont représentés;
- Tisser des liens avec des universités et des établissements d'enseignement pour repérer des candidates dans les programmes et les cours liés aux énergies propres;
- Travailler avec des associations de l'industrie pour promouvoir les meilleures pratiques et le partage des connaissances sur l'avancement des femmes dans le secteur des énergies propres;
- Collaborer avec des organismes sans but lucratif et des groupes de défense des droits pour accroître la sensibilisation et le soutien aux femmes dans le secteur des énergies propres;
- Établir des partenariats significatifs avec les peuples, communautés et organisations autochtones afin de créer des possibilités de participation et de leadership des femmes dans le secteur.

Femmes et leadership dans le secteur nucléaire



Au cours de l'exercice 2024-2025, les LNC ont poursuivi leur collaboration active avec Women in Nuclear (WiN), une organisation

mondiale de femmes et d'hommes qui soutient et encourage les femmes travaillant dans l'industrie nucléaire, en particulier dans les applications liées à l'énergie et aux rayonnements. Ce partenariat joue un rôle important dans la promotion de l'engagement des LNC envers la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), tout en aidant à favoriser les opportunités pour les femmes dans l'ensemble du secteur. Cette année, notre partenariat inclut les initiatives communes et les collaborations suivantes :

Les LNC continuent également de favoriser l'avancement professionnel des femmes dans le secteur du nucléaire et les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons célébré les contributions des femmes et des filles en sciences par le biais de sept événements et initiatives, notamment des visites d'écoles, des présentations en classe et des visites de sites dans des universités et des clubs de métiers. Dans le cadre de ces initiatives, les LNC se sont joints aux Nations Unies et à la communauté internationale pour célébrer la 10e Journée internationale des femmes et des filles de science, qui a mis en lumière le travail important que les femmes dans les STIM accomplissent pour faire tomber les barrières et inspirer la prochaine génération d'innovateurs. Les LNC ont organisé un webinaire sur les femmes en science, une discussion virtuelle passionnante avec les chercheurs et les étudiants participant au programme d'Expérience en recherche nucléaire de premier cycle des LNC et de l'Université McMaster, au cours de laquelle les étudiantes ont fait part de leur expérience en tant que femmes dans les sciences et du rôle du mentorat dans leur parcours. Ces activités visaient à mettre en lumière les réalisations des femmes dans le secteur nucléaire et à inspirer la prochaine génération à poursuivre des carrières en sciences et technologies.

- Webinaire technique intitulé « Automation, Cyber Security and Ai, Oh My », qui a eu lieu en août 2024
- Lecture de pièce de théâtre sur Harriet Brooks, en septembre 2024
- Projection de « This Changes Everything » aux sites de CRL et de WL en mars 2025, pour célébrer la Journée internationale des femmes
- Lancement de la conférence de la section du Manitoba de WiN en octobre 2024 à WL
- Parrainage continu de la conférence Women in Nuclear annuelle à l'automne 2024.

La relation des LNC avec WiN reflète nos valeurs et notre vision d'un avenir axé sur l'innovation plus inclusif. Cet engagement se manifeste également par la représentation au sein de la direction, avec deux employées des LNC siégeant actuellement au conseil d'administration de WiN pour les sections du Manitoba et de l'est de l'Ontario.

³⁸ La campagne Parité d'ici 30 fait partie de l'Initiative pour L'égalité dans les transitions énergétiques, qui cherche à accroître la participation des femmes dans le cadre de la transition vers l'énergie propre et à combler le fossé entre les sexes d'ici 2030. Il s'agit d'une initiative mixte de la réunion Ministérielle sur l'énergie propre et de l'Agence internationale de l'énergie.

Promotion et relève

Les LNC adoptent une approche stratégique à l'égard de la planification de la relève afin d'identifier et de fidéliser des dirigeants compétents et de leur permettre de se perfectionner, ce qui permet un transfert efficace des connaissances et de l'expertise pour assurer la relève au sein de la direction alors que nous continuons de diversifier notre main-d'œuvre. Nous intégrons systématiquement les principes de la DEI dans notre processus de planification de la relève et échangeons activement avec tous les employés par la voie du processus de gestion de la performance.

Accessibilité

Les LNC sont engagés à assurer l'égalité d'accès et la participation de tous leurs employés, en instaurant un lieu de travail inclusif où chacun peut s'épanouir. Conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité, les LNC se sont fixé un objectif clair : devenir une organisation sans obstacle pour les personnes en situation de handicap d'ici 2040. Pour soutenir cet engagement, les LNC ont

Loi canadienne sur l'accessibilité

La Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA) vise à réaliser un Canada sans obstacle d'ici 2040. En tant qu'entrepreneur de l'exploitation d'EACL – une société d'État fédérale ayant des responsabilités fédérales – les LNC se sont engagés à soutenir les objectifs de la LCA au moyen de leurs propres pratiques et de leur propre culture d'accessibilité. Il s'agit notamment de s'aligner sur les exigences de la LCA, notamment en publiant des plans d'accessibilité, en établissant des processus de rétroaction et en rendant compte ouvertement des progrès réalisés vers l'élimination des obstacles à l'inclusion, qu'ils soient physiques ou autres.

Parmi les étapes clés du parcours des LNC en matière d'accessibilité, citons la mise en place d'une politique d'accessibilité et la réalisation d'un examen juridique pour s'assurer que toutes les politiques liées à l'accessibilité s'alignent sur les exigences fédérales. Les LNC ont également introduit une norme d'accessibilité, qui définit des attentes claires pour tous les employés et sert de feuille de route pour intégrer l'accessibilité dans les pratiques quotidiennes, en tant que responsabilité partagée. Pour diriger et coordonner ces efforts, les LNC ont créé un comité directeur sur l'accessibilité chargé de mettre en place des mesures significatives dans les sept dimensions

afin d'assurer une représentation diversifiée dans les postes de direction. Nos efforts ont donné des résultats tangibles. En effet, les taux de promotion au sein des groupes visés par l'équité en matière d'emploi ont connu une amélioration significative, environ 48 % des cadres s'identifiant comme membres d'un ou de plusieurs groupes visés par l'équité, contre 43 % en 2022. Cette tendance à la hausse s'est maintenue en 2024, 46 % des employés promus à des postes de direction faisant partie des groupes visés.

élaboré un plan d'accessibilité exhaustif qui identifie 25 obstacles spécifiques pour les personnes en situation de handicap et décrit 75 mesures à prendre pour éliminer ces obstacles. À ce jour, 72 % de ces 75 mesures sont achevées (16) ou en cours (38), ce qui témoigne d'une progression constante vers notre cible.

Les LNC sont d'avis que l'élimination des obstacles est primordiale pour créer un lieu de travail où chaque employé peut s'épanouir. Nous pensons qu'il s'agit là d'un élément important de notre proposition de valeur pour nos employés actuels et futurs. En favorisant un environnement inclusif, nous rendons les LNC plus attrayants pour une main-d'œuvre diversifiée et talentueuse. À l'avenir, l'accessibilité restera au cœur de la conception de nos espaces, de nos politiques et du soutien que nous apportons à nos employés.

de l'accessibilité et de veiller à ce que l'accessibilité reste une priorité de tous les temps au sein de l'organisation. Les LNC élaborent actuellement un programme complet de formation à l'accessibilité pour tous les employés, dont le lancement est prévu pour l'exercice 2025-2026. En 2026, nous publierons un plan d'accessibilité révisé qui tiendra compte des commentaires reçus et des leçons apprises, donnant le coup d'envoi d'un nouveau cycle triennal de mise en œuvre, d'évaluation et d'amélioration continue.

Attraction et rétention des talents

Les LNC sont activement à la recherche de talents de haut calibre dans les secteurs scientifiques, techniques et professionnels, ainsi que dans un vaste éventail de domaines spécialisés. Notre engagement va au-delà du maintien d'une main-d'œuvre qualifiée. En effet, nous cherchons à cultiver un environnement dynamique résolument axé sur l'attraction, la formation continue et la rétention de professionnels diversifiés et talentueux qui sont essentiels à notre succès actuel et futur.

Notre approche en matière de gestion du personnel repose sur un modèle de lieu de travail qui prend en charge les employés travaillant en présentiel, à distance ou selon un mode hybride, comme le montre la Figure 17. En prônant la flexibilité du lieu de travail, les LNC favorisent une culture d'entreprise moderne qui valorise l'adaptabilité, l'inclusion et le développement des talents, et accroît également sa capacité à attirer des talents provenant d'une zone géographique plus large, améliorant ainsi la base de talents des LNC et la diversité de l'organisation.

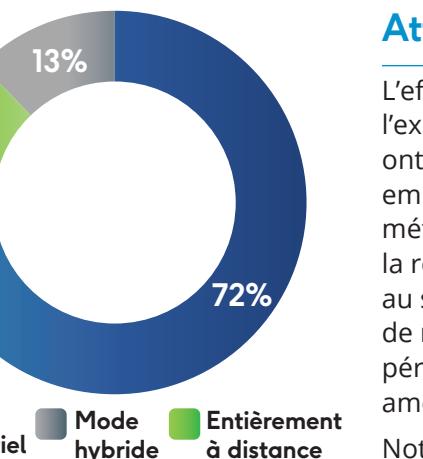


Figure 17. Distribution de l'effectif des LNC



Attraction des talents

L'effectif des LNC a continué à croître à l'exercice 2024-2025. En effet, 453 postes ont été pourvus à l'interne et 492 nouveaux employés se sont joints à nos rangs. Notre méthode de recrutement accroît activement la représentation des groupes désignés au sein des LNC, grâce à des programmes de recrutement ciblés et à une évaluation périodique de nos efforts pour assurer une amélioration continue.

Notre stratégie d'attraction des talents cible les débutants, les professionnels en milieu

de carrière et les candidats hautement compétents, bon nombre desquels ont une expérience à l'échelle internationale et une diversité d'expériences par rapport aux autres sociétés et secteurs d'activité. Nous élargissons constamment notre champ d'action grâce à des journées portes ouvertes, à des salons de l'emploi, à des kiosques lors de congrès et à des engagements auprès des universités et des communautés locales. Nos partenariats universitaires et nos programmes de placement des étudiants se sont révélés particulièrement efficaces, le taux de conversion des étudiants en salariés à temps plein des LNC ayant atteint 8 % au cours des quatre dernières années.

Renforcer les talents et les capacités de recherche grâce aux partenariats universitaires

Le programme d'Expérience en recherche nucléaire pour les étudiants de premier cycle de l'Université McMaster, qui en est à sa troisième année, illustre la manière dont les partenariats universitaires des LNC soutiennent un solide bassin de talents pour le secteur canadien du nucléaire, tout en approfondissant la collaboration en matière de recherche avec des universités de premier plan. Chaque été, le programme finance 12 étudiants issus de divers domaines des STIM et leur permet de participer à des projets de recherche nucléaire portant sur des sujets tels que la science des matériaux, la recherche biologique, la recherche environnementale et la physique nucléaire. Tout en travaillant sur leurs projets de recherche, les étudiants assistent à des conférences techniques, visitent les sites des LNC et participent à des activités de leadership et de renforcement de l'esprit d'équipe.

La popularité du programme est attestée par l'augmentation du nombre de candidats au fil des ans, avec près de 150 candidatures soumises pour les 12 places disponibles à l'exercice 2024-2025, et plus de 20 projets de recherche conjointe proposés pour la dernière cohorte. Dans

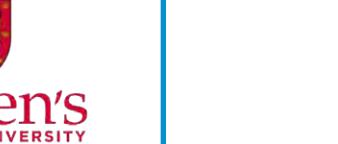
leurs témoignages, les étudiants ont indiqué que leur participation au programme avait modifié leur perception des carrières dans le nucléaire, influencé leur parcours professionnel et accru leur intérêt pour la poursuite de diplômes d'études supérieures liés au nucléaire. Ces témoignages soulignent le potentiel du programme en tant que canal stratégique permettant d'attirer des talents hautement qualifiés aux LNC grâce à des partenariats de collaboration et des occasions de stages.

Au-delà de McMaster, le réseau d'universités partenaires des LNC, qui compte neuf établissements – dont sept ont conclu des accords de participation active des étudiants –, a permis le développement de la recherche collaborative, l'innovation et l'accès à des infrastructures partagées, comme en témoigne l'établissement d'un laboratoire des LNC au sein des installations de recherche de l'Université d'Ottawa au cours de l'exercice 2024-2025. Ces partenariats permettent non seulement



Visite du campus par les étudiants de McMaster

d'attirer une nouvelle génération de leaders des STIM dans le domaine du nucléaire, mais aussi d'étendre les capacités de recherche des LNC, dotant l'organisation et le secteur dans son ensemble du talent, de l'innovation et de la force de collaboration nécessaires pour l'avenir.



Formation et rétention des employés

Rendement et coaching

L'an dernier, notre équipe du rendement humain a mis au point une carte d'observation innovante qui peut être utilisée comme outil de gestion pour évaluer les facteurs influant sur le rendement, tels que les caractéristiques uniques des personnes, du travail et de l'organisation. Cet outil aide les coachs à observer et à optimiser ces facteurs afin d'améliorer la fiabilité des activités.

Pour rehausser la formation de chaque employé, nous avons organisé des séances de discussion sur le plan de formation personnel et professionnel afin d'aider les employés à créer des plans de formation professionnelle efficaces. Ces séances avaient

pour but de donner des conseils pratiques sur la mise à profit des ressources disponibles pour l'amélioration des compétences, afin d'habiliter les employés à prendre en charge leur apprentissage continu et leur formation professionnelle. Ces discussions ont notamment permis d'explorer en détail les responsabilités et la préparation requises pour les futurs rôles.

Nous avons également amélioré le programme de mentorat auto-initié des LNC en fournissant aux employés des outils et des ressources améliorés pour participer activement aux relations de mentorat et en tirer des avantages.

Formation et perfectionnement

Notre stratégie de formation et de perfectionnement reconnaît que les esprits et les capacités de nos collaborateurs sont parmi nos plus grands atouts pour réaliser l'ambition des LNC dans le cadre de Vision 2030. Poursuivant notre cheminement pour devenir une organisation de premier plan en matière de formation, nous avons nommé une nouvelle cheffe de l'apprentissage en 2024 pour moderniser et repenser notre approche de la formation et construire notre structure de formation.

L'avenir de l'apprentissage des LNC aligne les priorités organisationnelles et les exigences réglementaires avec la formation technique pour la préparation à l'emploi, tout en développant des capacités plus larges de perfectionnement professionnel et de développement de carrière. Nous consultons activement les employés de tous les échelons afin d'obtenir des indications et des points de vue qui seront utiles pour façonner notre culture d'apprentissage en évolution.

Nouvelle cheffe de l'apprentissage



En 2024, les LNC ont accueilli Tara Lenaghan au poste de cheffe de l'apprentissage, marquant ainsi une étape clé dans l'engagement de l'organisation à moderniser son approche d'apprentissage et de perfectionnement. Tara possède une vaste expérience mondiale dans le domaine de l'apprentissage en entreprise, ayant déjà occupé le poste de cheffe de l'apprentissage à la Banque Scotia et celui de cheffe de

l'apprentissage et des talents au sein du groupe Emirates. Dans son rôle aux LNC, Tara est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale d'apprentissage et de perfectionnement qui s'aligne sur les priorités de l'organisation et les exigences réglementaires. Son mandat consiste notamment à rehausser la formation technique, à élargir les possibilités de perfectionnement et d'avancement professionnels et à promouvoir une culture d'apprentissage continu dans l'ensemble de l'organisation. La nomination de Tara reflète l'importance stratégique qu'accordent les LNC au développement de la main-d'œuvre en tant que pierre angulaire de l'excellence à long terme en matière de durabilité et d'activités.

Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique

Protection des communautés locales

La protection de la sécurité du public est primordiale pour les LNC. Bien que les centrales nucléaires modernes soient conçues pour être sûres et ne présentent aucune menace radiologique pour les communautés environnantes, nous reconnaissons que le public reste préoccupé par l'exposition aux rayonnements.

Pour protéger les communautés environnantes et assurer la tranquillité d'esprit des résidents, les LNC ont élaboré et mis en œuvre des programmes exhaustifs de radioprotection, d'intervention d'urgence et de sécurité, ainsi que des évaluations, afin de prévenir et d'atténuer les événements anormaux ou émergents tout en garantissant des capacités d'intervention et de rétablissement efficaces. Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons organisé plus de 250 exercices d'intervention d'urgence, avec des scénarios allant des accidents de transport de matières radiologiques à des exercices de cybersécurité, en passant par des exercices d'intervention en cas de déversement de produits chimiques et des situations d'urgence à l'échelle d'un site. En outre, les LNC ont apporté des améliorations à leur programme de radioprotection en 2024 afin d'en renforcer la conformité et le rendement. Grâce à nos efforts en matière de radioprotection, les doses de rayonnement reçues par le public dans le cadre des activités des LNC restent minimes et bien en deçà des limites réglementaires. Un graphique illustrant les doses de rayonnement est présenté à la Figure 18.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons renforcé nos partenariats internationaux et nationaux en matière d'intervention

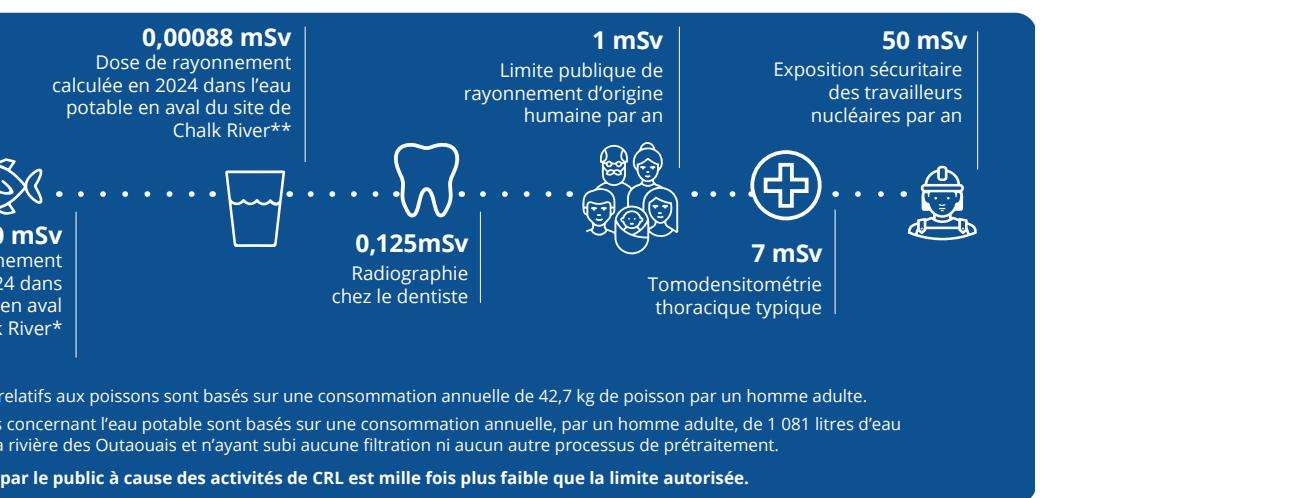


Figure 18. Comparaison des doses de rayonnement

en cas d'urgence nucléaire grâce à plusieurs initiatives stratégiques. Les experts des LNC ont notamment participé à Cobalt Magnet-25, un exercice d'intervention d'urgence à grande échelle auquel ont participé plus de 70 agences américaines et canadiennes afin d'assurer leur préparation. En outre, les LNC ont collaboré avec la GRC pour établir des protocoles d'urgence nucléaire, y compris la mise en place de processus de chaîne de possession des matières nucléaires, et ont contribué à un atelier réglementaire axé sur les exercices de test de performance pour s'aligner sur les partenaires nucléaires canadiens.

Au niveau régional, les principales activités de collaboration suivantes ont soutenu notre stratégie de préparation aux situations d'urgence :

- Nous avons réalisé un exercice d'urgence à grande échelle aux termes du plan d'urgence environnementale pour l'installation de gestion des déchets de Port Granby.

- Nous avons maintenu un engagement continu avec les intervenants d'urgence locaux de Port Hope et de Clarington.
- Nous avons coordonné, avec les régions de Northumberland et de Durham, les interventions en cas d'incidents radiologiques et industriels.
- Nous avons assuré une surveillance ciblée des activités de projet, y compris les urgences environnementales et les incidents de transport de déchets hors du site.
- Nous avons facilité des visites de familiarisation et des entretiens sur les attentes en matière d'intervention avec les principaux partenaires; par exemple, au Manitoba, les LNC offrent une

formation sur les centres d'opérations d'urgence aux partenaires des agences fédérales afin d'aider à établir un cadre opérationnel commun à toutes les juridictions.

- Nous avons contribué à la préparation régionale aux situations d'urgence; par exemple, le service d'incendie de Whiteshell soutient le service d'incendie de Thompson et les services de santé partagés, et les LCR participent au réseau d'aide mutuelle du comté de Renfrew, ce qui permet de coordonner les interventions en cas d'incendie avec les municipalités avoisinantes.

Développement communautaire et investissement local

Les LNC cherchent à établir des liens significatifs avec les collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités. En plus d'assurer la sécurité de nos communautés et de les tenir informées de nos activités, nous organisons des événements communautaires,

Activités impliquant la communauté

Tout au long de l'exercice 2024-2025, les LNC ont organisé divers événements et célébrations communautaires qui reflètent leurs efforts continus pour inspirer la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs tout en renforçant les liens avec les communautés avoisinantes de nos installations. En voici quelques exemples :

- Pour la Journée nationale de l'arbre, les LNC ont invité des résidents de Deep River, des membres des mouvements Guides et Scouts du Canada ainsi qu'un expert forestier à se joindre au personnel des LNC pour planter des arbres offerts par les LNC aux parcs Bill Rounding et Giant Tiger. De nombreux participants ont ramené des arbres chez eux pour les planter, contribuant ainsi à une initiative de foresterie communautaire en plein essor visant à reboiser certaines zones de la ville.
- En avril, notamment à l'occasion de la Semaine de la Terre, les LNC ont organisé des visites de sites et des présentations pour les écoles locales et les mouvements Guides et Scouts. Ces activités ont contribué à éveiller la curiosité des jeunes et à les sensibiliser à l'environnement, en renforçant l'importance de la durabilité et de la science dans la vie de tous les jours.



Camp d'été de LNC

- L'été 2024 a vu le retour du camp scientifique d'été des LNC aux LCR. Le camp a accueilli des enfants de Petawawa, de Deep River et de la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan. Pendant trois semaines, les campeurs ont exploré les disciplines scientifiques dans le cadre d'activités pratiques telles que la

conception d'engins lunaires, la programmation de robots, la construction de modèles de poumons et l'expérimentation de l'électricité. Ils ont également visité plusieurs installations de recherche des LNC, ce qui leur a notamment permis de se familiariser avec l'énergie produite à partir de l'hydrogène, la robotique et la radioprotection. Soutenu par l'organisme Parlons sciences, les municipalités locales et le personnel des LNC, le camp offre une expérience d'apprentissage dynamique et inclusive qui sera de retour en 2025.

- Le service d'incendie des Laboratoires de Whiteshell (WLFD) a eu l'honneur de venir en aide à la Ville de Thompson pour relever un défi urgent en matière de personnel. Le 29 janvier 2025, le sous-ministre de la Santé a communiqué avec le WLFD au nom de la Ville pour s'enquérir de la capacité de l'équipe à soutenir les autorités provinciales qui voulaient maintenir un niveau élevé de service d'intervention d'urgence pour Thompson et la région dans son ensemble.
- À l'été 2024, le comité des défilés des Laboratoires de Whiteshell a créé un char au thème alliant l'humour à la science pour la saison des défilés 2024! Au cours de l'été, le char a participé aux défilés de la fête du Canada au Lac du Bonnet, du Pinawa Birthday Weekend et du rodéo de Beausejour. Des bénévoles ont distribué des bonbons et appris aux enfants à confectionner du sucre candi et de la tire-éponge.
- En juin 2024, les LNC ont tenu leur deuxième rassemblement régional des leaders des Laboratoires de Whiteshell à Beausejour, au Manitoba. L'événement a réuni des leaders

Soutien des collectivités locales

Nous apprécions l'occasion d'investir dans les communautés avoisinantes de nos installations à travers le Canada. Au cours du dernier exercice, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC) a remis au nom des LNC des dons totalisant plus de 150 000 \$ pour investir dans les collectivités et soutenir des causes locales. En outre, les employés des LNC ont recueilli plus de

des nations autochtones, des gouvernements locaux, des associations professionnelles et du secteur pour discuter de l'avenir économique et environnemental de la région.

- Le programme d'éducation et de sensibilisation des LNC a également eu un impact significatif à l'automne, déployé à l'unité Ember des Guides de Petawawa pour initier ses membres aux STIM et à la science nucléaire. Dirigée par des ingénieries en mécanique des LNC, la séance a donné lieu à des expériences et à des démonstrations interactives, qui ont permis à chaque participante d'obtenir un écusson de compétence nucléaire.

Les LNC commanditent le nettoyage de la communauté de Pembroke dans le cadre de la Semaine de la Terre 2024

Les LNC sont fiers d'avoir commandité l'événement de nettoyage de la communauté de Pembroke pendant la Semaine de la Terre, contribuant ainsi à amplifier les efforts locaux en matière de durabilité. Grâce aux contributions des LNC, la ville de Pembroke a pu élargir la couverture médiatique, faire participer les écoles et offrir des cadeaux et des prix écologiques aux participants.

« Grâce au soutien des LNC, nous avons pu renforcer la promotion médiatique des événements de la Semaine de la Terre, offrir des bulbes de glaieuls et des paquets de graines en guise de remerciement ainsi que des fournitures dans les trousse de nettoyage qui ont été remises aux participants, étendre nos efforts pour inclure la participation des écoles à la Semaine de la Terre, offrir des prix de valeur au gagnant du concours de nettoyage et encourager l'ensemble de la collectivité à participer activement à la Semaine de la Terre. » – Comité d'embellissement et d'action climatique de la ville de Pembroke. »



Événement de nettoyage communautaire de LNC, Pembroke, Ontario

Les LNC soutiennent les loisirs durables à Deep River

Dans le cadre de leur engagement en faveur du développement communautaire dans les régions voisines de leurs activités, les LNC sont fiers d'avoir commandité l'installation d'une nouvelle surfaceuse de glace électrique à l'aréna de Deep River en octobre 2024. Cette machine de pointe, équipée d'une technologie laser, améliore la qualité de la glace tout en réduisant les coûts d'exploitation et en améliorant la qualité de l'air pour les athlètes et les partisans. Cette initiative reflète la détermination continue des LNC à contribuer aux causes et aux événements locaux grâce à l'engagement de leurs employés et de leurs partenaires, et s'inscrit dans le cadre de leurs efforts en matière de durabilité.

Surfaceuse de glace commanditée par LNC



L'Initiative dans la région de Port Hope Plus de 20 ans d'engagement communautaire

L'IRPH a pour objectif de procéder à une importante restauration environnementale en nettoyant les déchets nucléaires hérités du passé et d'autres déchets à Port Hope, en Ontario, et dans les régions environnantes. Les travaux entrepris par l'IRPH touchent de nombreux aspects de la communauté, y compris la restauration des sites municipaux ainsi que l'assainissement résidentiel des propriétés privées.

L'IRPH joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la prospérité et du bien-être de la communauté de Port Hope. Grâce à des initiatives telles que l'événement communautaire « L'IRPH à l'automne », les habitants peuvent s'entretenir directement avec les responsables du projet, poser des questions et constater par eux-mêmes les progrès réalisés en vue d'un stockage sûr et à long terme des déchets radioactifs de faible activité. Soutenu par les maîtres d'œuvre, Bird, WSP et le CCE, cet événement comprenait également des jeux, des expositions d'équipements et des produits offerts par des entreprises locales, soulignant l'engagement de l'équipe à soutenir l'économie locale et à favoriser un sentiment d'appartenance à la communauté.

Les LNC, leur personnel et leurs partenaires ont à cœur de renforcer le tissu social de Port Hope grâce à un généreux soutien à la communauté, notamment la participation à la marche de collecte de fonds Coldest Night of the Year, les dons à la campagne annuelle de Centraide/United Way à Northumberland, les dons à de précieuses organisations locales telles que la Northumberland Humane Society, le Soper Creek Wildlife Rescue, le Cornerstone Family

Violence Prevention Centre, et les collectes d'aliments en cours pour la banque alimentaire FareShare.

Plus récemment, les LNC ont encore démontré leur engagement en faveur du bien-être local en faisant un don à la clinique sans rendez-vous de Port Hope, contribuant ainsi à améliorer l'accès aux services de santé essentiels dans la région. Ces efforts reflètent une approche globale du partenariat communautaire qui s'étend bien au-delà des limites du projet pour soutenir la santé, la résilience et la vitalité de Port Hope et de ses habitants.

À l'IRPH, l'excellence des employés s'étend bien au-delà du lieu de travail. Grâce à une



L'événement d'IRPH dans l'automne

Célébration du don de LNC à la clinique sans rendez-vous de Port Hope

campagne interne de financement participatif, le personnel de l'IRPH a fait de nombreux dons au profit des communautés locales. Cette initiative, ainsi que de nombreuses autres contributions à des organisations locales, démontre le fort investissement personnel de nos employés dans les communautés où ils vivent, travaillent et se divertissent. Parmi les organisations locales qui ont récemment bénéficié des dons de la campagne de financement participatif, citons la Northumberland Humane Society, le Cornerstone Family Violence Prevention Center et le Soper Creek Wildlife Rescue.

Pour plus d'informations, visitez le site Web de l'IRPH, qui offre des informations actualisées sur le projet et fournit des détails sur l'accès aux mises à jour du conseil de Port Hope, aux informations sur les événements communautaires et aux documents publics.

Gestion responsable

Nous visons à renforcer continuellement la confiance et la transparence avec nos parties prenantes en gérant notre entreprise de manière efficace, selon les normes éthiques les plus élevées, y compris le respect des droits humains et de la durabilité.

Excellence du modèle d'affaires

L'excellence du modèle d'affaires est fondamentale pour la mission des LNC, qui consiste à développer et à fournir des solutions nucléaires innovantes au bénéfice de la société. Pour que nos avancées scientifiques en matière d'énergie propre et de soins de santé aient un impact concret, nous collaborons activement avec des partenaires universitaires, commerciaux et industriels afin de commercialiser nos technologies, tout en maintenant de solides pratiques de durabilité qui répondent aux attentes des partenaires et des investisseurs.

Notre modèle d'affaires repose sur la conviction que des relations

Innovation et commercialisation

Vision 2030 met l'accent sur l'importance d'alliances en bonne et due forme pour former et mobiliser les chercheurs hautement compétents de demain, favoriser le partage des connaissances, et accélérer la recherche à un stade précoce afin de faire avancer des intérêts communs. Pour soutenir cette vision, nous avons créé le bureau de l'innovation et des partenariats stratégiques au cours de l'exercice 2024-2025 afin de nous aider à identifier les occasions à fort impact et à rationaliser les processus de collaboration avec les partenaires extérieurs.

Les sections suivantes présentent un résumé des réalisations récentes dans les principaux domaines pertinents, démontrant l'ampleur et l'impact de notre approche collaborative d'innovation.

Partenariats universitaires

Nous avons renforcé notre programme de partenariats universitaires au cours de l'exercice 2024-2025 en accueillant l'Université de Regina et l'Université de la Saskatchewan, portant ainsi notre réseau à neuf partenariats universitaires officiels dans trois provinces canadiennes. À l'exercice 2024-2025, une étape importante du programme a été la mise en place de bourses

solides avec nos fournisseurs sont essentielles à notre succès. Nous mettons en œuvre une stratégie d'approvisionnement équitable et responsable qui concilie la responsabilité financière avec des objectifs plus larges en matière d'environnement, d'éthique, de société et d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Grâce à ces partenariats, nous travaillons collectivement pour soutenir les engagements environnementaux et sociaux du Canada, y compris l'action climatique, la promotion des droits de la personne, le soutien aux groupes visés par l'équité et la réconciliation économique avec les communautés autochtones.

PROGRAMME DE PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

Aperçu de l'efficacité – Exercice 2024-2025

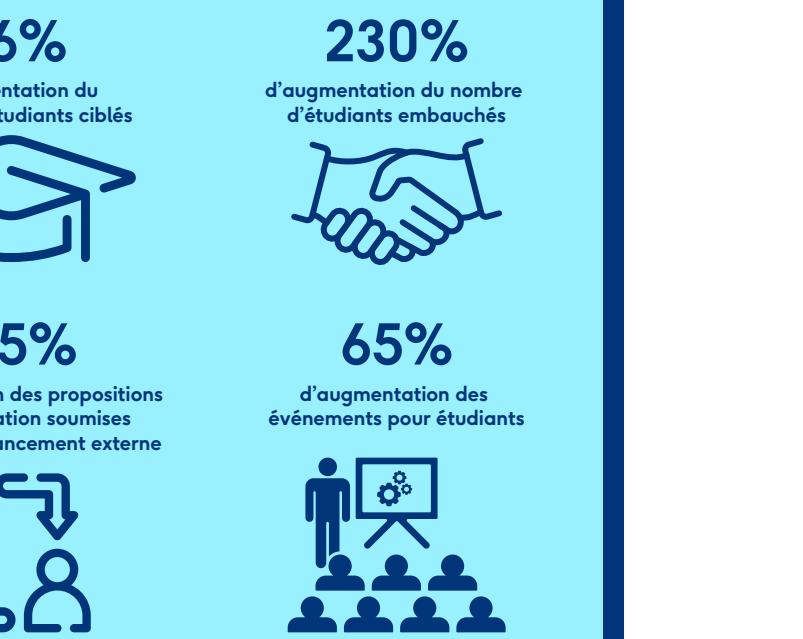


Figure 19. Efficacité du programme de partenariats universitaires



Partenariats internationaux

Notre engagement en faveur de la collaboration s'étend au-delà du Canada. En 2025, nous avons élargi nos partenariats internationaux avec les Émirats arabes unis (EAU) et la Jamaïque.

En 2025, nous avons conclu deux protocoles d'entente avec les Émirats arabes unis et la Jamaïque, démontrant ainsi notre rôle de leader dans la promotion de la collaboration nucléaire à l'échelle mondiale. Ces partenaires partagent

des objectifs communs de promotion de l'innovation nucléaire, de soutien aux transitions vers l'énergie propre et de développement des capacités scientifiques nucléaires, tout en tenant compte des contextes et des besoins régionaux uniques. Grâce à ces accords, les LNC continuent d'étendre leur influence mondiale tout en soutenant le développement de capacités nucléaires sûres et durables dans le monde entier.



Partenariat avec les EAU : Faire progresser l'excellence nucléaire

Faisant suite à la « Déclaration pour tripler l'énergie nucléaire d'ici 2050 » lancée lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique COP28, l'entente entre les LNC et l'Autorité fédérale de réglementation nucléaire (FANR), l'organisme de réglementation nucléaire des Émirats arabes unis (EAU), combine l'infrastructure de recherche avancée des LNC avec l'expertise en matière de réglementation de la FANR pour faire avancer des initiatives en matière de petits réacteurs modulaires, de sciences de l'hydrogène, d'isotopes médicaux et de gestion des déchets. Ce partenariat arrive à point, les EAU faisant progresser leur programme nucléaire grâce à la centrale nucléaire de Barakah, la toute première installation de ce type dans le monde arabe, créant ainsi des occasions de partage des connaissances et des avancées technologiques.



Leadership dans les Caraïbes : Collaboration avec la Jamaïque

Le partenariat entre la Jamaïque, les LNC et EACL représente une étape importante du développement nucléaire aux Caraïbes. La Jamaïque est le premier État membre de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à avoir mis en place un organisme de réglementation nucléaire indépendant. On y retrouve le seul réacteur nucléaire des Caraïbes, le réacteur de recherche SLOWPOKE de 20 kW, conçu par EACL. La Jamaïque est en passe de devenir un leader régional dans le domaine de la science nucléaire. Cette collaboration vise à soutenir la transition vers l'énergie propre qui s'opère en Jamaïque grâce à la réalisation de projets de recherche communs, du partage de connaissances et du développement de la capacité dans des secteurs tels que les petits réacteurs modulaires, les sciences de l'hydrogène et la surveillance de l'environnement.

d'études de premier cycle en ingénierie et en sciences avec certaines des universités partenaires. Grâce à ces accords, les LNC se sont engagés à verser un total de 260 000 \$ en bourses d'études à des étudiants de premier cycle en sciences et en ingénierie sur une période de 3 à 5 ans. En investissant dans des bourses, les LNC constituent un bassin de talents, soutiennent l'excellence universitaire et renforcent leur engagement en faveur

de l'innovation et du développement de la main-d'œuvre dans le secteur nucléaire. Au cours des 12 derniers mois, nous avons également élaboré des programmes personnalisés pour les étudiants avec plusieurs universités partenaires et nous avons organisé notre première journée universitaire, qui a permis à des partenaires universitaires de se rendre aux LCR pour participer à des discussions techniques et à d'éventuelles collaborations

futures axées sur le partage de l'accès à l'infrastructure scientifique nucléaire à travers le Canada.

L'efficacité du programme de partenariats universitaires est évaluée au moyen d'un ensemble d'indicateurs clés qui permettent de suivre l'engagement des étudiants, la participation au programme, les placements selon la formule coopérative, les transitions vers un emploi à temps plein et les collaborations avec les universités. Ces indicateurs permettent de savoir dans quelle mesure les LNC identifient et développent les talents émergents. Au cours de l'exercice 2024-2025, les activités de sensibilisation ont augmenté

de 66 %, ce qui a entraîné une augmentation comparable de l'engagement des étudiants et a doublé approximativement le nombre d'étudiants embauchés selon la formule coopérative par rapport à l'exercice précédent³⁹. Avec 40 % des embauches provenant des universités partenaires, le programme de partenariats universitaires démontre son impact stratégique sur le recrutement et renforce le rôle des LNC en tant qu'employeur de premier plan dans le secteur nucléaire. La Figure 19 donne un aperçu des indicateurs relatifs aux talents dans le cadre du programme de partenariats universitaires.

Partenariats en santé

Les LNC ont poursuivi l'histoire d'EACL, pionnière dans le domaine de la médecine nucléaire, en révolutionnant le traitement des maladies grâce à des innovations dans le domaine des produits radiopharmaceutiques et de la recherche sur les rayonnements à faible dose. Forts de cet héritage, nous menons aujourd'hui des initiatives novatrices dans la production d'actinium-225, un isotope médical rare très prometteur dans le traitement du cancer, tout en faisant progresser notre compréhension de l'impact des rayonnements à faible dose sur la santé humaine.

En 2025, nous avons amélioré nos capacités de production d'actinium-225 grâce à notre collaboration avec le Centre canadien d'innovation nucléaire Sylvia Fedoruk et à notre coentreprise avec ITM, ActineerMC Inc. Parmi les principales réalisations techniques, citons le développement, les essais et la production réussis de matériaux spéciaux à base de radium au Centre Sylvia Fedoruk,

suivi de l'extraction de l'actinium-225 à partir de ces matériaux après leur traitement. Ces réalisations représentent une étape importante dans la mise en place d'un système de production d'actinium-225 à l'échelle commerciale au Canada. L'impact de notre travail a été souligné au niveau international lors du congrès annuel de la Society of Nuclear Medicine and Molecular Imaging, où notre recherche sur l'efficacité de l'actinium-225 dans le traitement de la leucémie myéloïde aiguë a attiré l'attention lors des séances plénières pour son approche innovante du traitement personnalisé du cancer. Cette reconnaissance renforce la position des LNC en tant qu'institution de recherche de premier plan dans le domaine du traitement du cancer et de la radiobiologie, tout en démontrant l'importance concrète de notre programme de production d'isotopes sur la santé.

Faire avancer l'innovation en énergie de fusion

Les LNC jouent un rôle de premier plan dans le développement de l'énergie de fusion au Canada, en s'appuyant sur leur grande expertise en matière de séparation et de manipulation du tritium et du deutérium. Notre approche se concentre sur le développement de technologies de cycle du combustible de fusion qui peuvent soutenir n'importe quel système d'énergie de fusion, positionnant le Canada à l'avant-garde de cette technologie transformatrice d'énergie propre.

En 2025, nous avons renforcé notre engagement en faveur de l'énergie de fusion grâce à des partenariats et des investissements stratégiques, notamment un investissement de 20 millions de

dollars dans General Fusion et la création de Fusion Fuel Cycles Inc. (FFC), une coentreprise avec Kyoto Fusioneering Ltd.

L'initiative FFC a permis de lancer UNITY-2, une installation révolutionnaire d'essais intégrés et flexibles du cycle de combustible située dans les LCR. Cette installation sera à l'avant-garde du cycle complet du combustible deutérium-tritium, depuis son décharge jusqu'à sa purification et son approvisionnement.

Ces partenariats témoignent de notre volonté d'accélérer la commercialisation de l'énergie de fusion par le biais d'une collaboration public-privé.

Développement de l'énergie de fusion

Notre leadership dans le développement de l'énergie de fusion a été souligné en juin 2024 lorsque les LNC ont organisé la Journée de la fusion nucléaire 2024 à Ottawa. Nous en avons profité pour dévoiler notre rapport [L'énergie de fusion pour le Canada \(en anglais\)](#), qui présente une vision collective et une stratégie nationale visant à faire de l'énergie de fusion une réalité. Nous avons également élargi notre soutien à l'innovation dans le domaine de la fusion par l'intermédiaire de l'Initiative de recherche nucléaire canadienne (IRNC) et du programme

de technologies nucléaires nouvelles et émergentes (N2ET). Ces initiatives, combinées à notre collaboration internationale avec l'Institut de technologie Karlsruhe sur l'hydrogène, la fusion et la science des matériaux, ainsi qu'à notre initiative visant à ouvrir les sites des LNC à des projets de fusion, créent un écosystème complet pour faire progresser l'énergie de fusion au Canada dans le cadre du programme de choix de site pour l'énergie propre.

Énergie propre

Les LNC ont lancé leur programme de choix de site pour l'énergie propre afin de soutenir la démonstration d'un large éventail de technologies émergentes en matière d'énergie propre, notamment les réacteurs nucléaires avancés, l'énergie de fusion, la production d'hydrogène, le stockage dans des batteries et les technologies de carburants propres, sur les sites des LCR et des LW.

Ce programme repensé et étendu introduit une approche plus collaborative et inclusive concernant le choix du site d'implantation qui invite les développeurs et les fournisseurs de technologies à proposer des prototypes de solutions qui s'alignent sur les cibles du Canada en matière d'énergie propre. Tout en continuant à soutenir les promoteurs de petits réacteurs modulaires (PRM) déjà engagés dans le processus, le programme reconnaît qu'aucune technologie ne résoudra à elle seule la crise climatique et que les progrès nécessiteront un ensemble diversifié de solutions d'énergie propre fonctionnant de concert.



Soutenir l'excellence du parc de réacteurs CANDU

Le réacteur CANDU, véritable symbole de l'innovation nucléaire au Canada, continue de jouer un rôle crucial en fournissant de l'énergie propre aux Canadiens. Il alimente actuellement six maisons sur dix en Ontario. Les LNC jouent un rôle important dans le soutien de la longévité et de l'excellence opérationnelle des réacteurs CANDU, tant au Canada qu'à l'étranger, grâce à la fourniture de services techniques spécialisés et à l'innovation.

En 2025, nous avons continué à démontrer notre expertise unique en matière de maintenance et de sécurité des réacteurs CANDU grâce à plusieurs initiatives clés:

- Nos techniques d'inspection des canaux de combustible de pointe, développées par le personnel des LNC et réalisées en collaboration avec AtkinsRéalis, demeurent essentielles à l'entretien des réacteurs.
- Grâce à notre installation de test d'éclatement des tubes de force, nous fournissons des données et une expertise essentielles pour étayer les dossiers de sûreté des compagnies d'électricité pour l'exploitation des réacteurs jusqu'à leur remise en état.
- Notre leadership du secteur a encore une fois été mis en évidence lors de la Conférence sur les matériaux, la chimie

et l'aptitude au service qui s'est tenue à notre Centre de collaboration scientifique. Cette conférence a réuni plus de 80 experts du secteur qui se sont penchés sur les défis techniques

Approvisionnement durable et relations au sein de la chaîne d'approvisionnement

Au cours de l'exercice, les LNC ont réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de leur programme d'approvisionnement durable. Entre autres activités :

- Nous avons travaillé avec un cabinet d'experts pour réaliser une évaluation complète de la maturité afin de comparer nos capacités actuelles en matière d'approvisionnement durable et d'identifier les points à améliorer. Les résultats ont démontré les points forts du programme de chaîne d'approvisionnement des LNC et ont mis en évidence les domaines à développer.
- Nous avons amorcé l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'approvisionnement durable pour renforcer les points forts et combler les lacunes identifiées dans l'évaluation de la maturité, ainsi que d'un plan de développement d'outils, de communication et de formation pour les parties prenantes internes et externes.
- Nous avons organisé notre salon commercial annuel Journée de l'industrie, à l'occasion duquel nous avons accueilli les principaux fournisseurs des LNC lors d'événements en présentiel qui ont eu lieu en septembre 2024. L'objectif de cet événement est de mobiliser les fournisseurs, de partager les meilleures pratiques et de leur permettre de présenter leurs biens et services dans le cadre d'un salon professionnel organisé par les LNC.
- Nous avons effectué un sondage sur la durabilité auprès des fournisseurs et des sous-traitants afin de connaître leur perception des objectifs des LNC en la matière. Nous avons obtenu plus de 100 réponses qui ont confirmé que les LNC sont reconnus comme une excellente organisation au chapitre des pratiques et du rendement en matière de durabilité.
- Nous avons dispensé, dans le cadre du plan de formation à la chaîne d'approvisionnement des LNC, une formation sur la durabilité destinée au personnel de la chaîne

futurs et ont renforcé la position des LNC à l'avant-garde des progrès technologiques dans le domaine des réacteurs CANDU.



d'approvisionnement afin d'approfondir l'expertise interne. Les séances, qui ont eu lieu en décembre 2024, ont porté sur l'économie circulaire et la gestion des coûts totaux.

- Nous avons renforcé notre engagement en faveur d'un approvisionnement inclusif en accueillant de nouveaux fournisseurs au sein du Réseau d'entreprises autochtones et en introduisant le portail des fournisseurs autochtones, un outil conçu pour soutenir les relations autochtones en stratégie d'approvisionnement des LNC. Cette plateforme permet une communication ouverte avec les partenaires autochtones et les invite à participer à l'élaboration des relations autochtones en stratégie d'approvisionnement et à la croissance du réseau.

En tant que l'un des plus grands employeurs dans de nombreuses collectivités où nous exerçons nos activités, nous nous efforçons d'étendre les possibilités économiques aux entreprises locales par le biais d'une participation dans la chaîne d'approvisionnement des LNC, que ce soit directement ou indirectement au moyen de notre vaste réseau de fournisseurs. Chaque année, les LNC tiennent divers événements afin de soutenir le développement d'entreprises de petite taille, locales et autochtones pour les aider à devenir des fournisseurs des LNC. Au cours de l'exercice 2024-2025, les LNC ont acheté des biens et des services de 439 millions de dollars auprès de fournisseurs locaux⁴⁰. En outre, les entreprises locales bénéficient des contrats de sous-traitance et des dépenses locales des grands fournisseurs qui installent des bureaux ou des logements temporaires dans la région pendant qu'ils travaillent sur les projets des LNC. Pour plus d'informations sur les efforts des LNC en faveur des entreprises autochtones, veuillez consulter la section Prospérité économique.

⁴⁰ Les fournisseurs locaux sont définis comme étant situés à moins de 200 km des sites des LNC.

Leadership efficace

Les LNC comprennent qu'un leadership fort est essentiel au respect de nos engagements en matière de durabilité et du maintien de notre position en tant qu'organisation de calibre mondial. Notre approche du leadership met l'accent sur les normes les plus élevées en matière de valeurs et d'éthique, soutenues par des systèmes robustes de gestion des risques et des possibilités en matière de durabilité. Notre objectif est de favoriser une culture dans laquelle les principes de durabilité sont défendus par l'ensemble de notre

structure de direction, afin de garantir que ces considérations sont effectivement intégrées dans nos processus de prise de décision et nos activités quotidiennes. Les LNC comprennent que la durabilité passe par chaque rôle de leadership au sein de l'organisation, et nous nous efforçons d'adopter des comportements qui soulignent l'importance de la durabilité dans notre culture et dans tout ce que nous faisons.

Comportement éthique

La politique des LNC en matière d'éthique et de conduite des affaires établit de strictes normes de conformité et d'éthique dans l'ensemble des activités commerciales, particulièrement pour ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts, le respect des droits de la personne et la prévention des pots-de-vin, de la corruption et des comportements anticoncurrentiels. Notre code de conduite, qui découle de cette politique, énonce des indications détaillées et des règles claires quant à diverses questions liées à la conduite des affaires des LNC. Le respect de la politique et du code de conduite demeure une condition d'emploi fondamentale pour tous les membres du personnel des LNC.

Afin de garantir une conformité rigoureuse, les LNC ont mis en place un programme spécialisé en matière d'éthique, de conduite des affaires et d'enquêtes, regroupant des enquêteurs certifiés en matière de fraude qui mènent des enquêtes internes approfondies sur les violations présumées du code de conduite des LNC, notamment en matière de fraude, de conflits d'intérêts, de vol de propriété intellectuelle et d'intégrité. Pour l'exercice 2024-2025, le bureau d'éthique et de conduite des affaires des LNC a traité 224 incidents, dont des plaintes, des rapports et des missions émanant du personnel. Le modèle OGEE présente des défis uniques en matière de conflits d'intérêts potentiels en raison de notre structure de propriété, conflits que nous avons gérés de manière proactive à travers 36 cas distincts au cours de la même période.



Afin de promouvoir la sensibilisation à l'éthique et de prévenir les fautes professionnelles, les LNC dispensent une formation annuelle complète en matière d'éthique et mobilisent le personnel grâce à diverses initiatives, notamment nos importantes campagnes du mois de l'éthique. Pots-de-vin et corruption, contrôle diligent des tiers, propriété intellectuelle et esclavage moderne étaient parmi les thèmes abordés en 2024 dans le cadre de cette formation, dont le but est de sensibiliser le personnel à l'importance de maintenir des normes élevées en matière de conduite des affaires au sein des LNC.

Au-delà de la conformité interne, les LNC appliquent un programme de contrôle diligent des tiers afin d'évaluer les partenaires potentiels en fonction de leurs normes en matière de droits de la personne, de sécurité, d'éthique et d'intégrité. Notre programme intégré de contrôle diligent des tiers fait appel à des protocoles de sélection centralisés pour évaluer de multiples facteurs de risque, y compris en ce qui a trait à l'esclavage moderne, aux pots-de-vin et à la corruption, à la conformité des importations et des exportations, à la cybersécurité, à la continuité des activités, à la protection des données, à la stabilité financière et à la protection contre l'espionnage économique et l'ingérence étrangère. Ce processus de sélection permet une catégorisation et une évaluation systématiques des risques, ce qui facilite les contrôles diligents ciblés et les stratégies efficaces d'atténuation des risques. Au cours de l'exercice 2024-2025, plus de 1 685 partenariats potentiels ont été examinés dans tous les secteurs d'activité dans le cadre du programme de contrôle diligent des tiers, y compris 136 contrôles diligents rehaussés, l'engagement étant de maintenir une



employés des connaissances et des outils dont ils ont besoin pour intégrer les principes de durabilité dans leur travail. Un plan d'apprentissage en matière de durabilité a été élaboré à l'exercice 2024-2025 afin de définir une approche progressive de l'éducation à la durabilité pour tous les employés des LNC et pour

conformité à 100 %. À l'avenir, les LNC incluront l'analyse ESG dans le cadre de leur contrôle diligent des partenaires potentiels et des principaux sous-traitants.

Conformément à la Loi sur l'esclavage moderne du Canada, les LNC renforcent leur position de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne par le biais de leur politique d'éthique et de conduite des affaires et des mécanismes de gouvernance connexes. À l'exercice 2024-2025, les LNC ont publié leur deuxième rapport annuel détaillant un programme de conformité complet qui comprend une vérification des tiers basée sur le risque, une cartographie de la chaîne d'approvisionnement et un contrôle diligent rehaussé pour les secteurs et les zones géographiques à haut risque. Ces efforts sont soutenus par de multiples politiques, y compris la politique d'éthique et de conduite des affaires, la politique de chaîne d'approvisionnement et le code de conduite des fournisseurs, et sont chapeautés par le conseil. Il n'y a pas eu de cas connu d'esclavage moderne dans les activités ou la chaîne d'approvisionnement des LNC au cours de l'exercice 2024-2025.

Développement durable de la capacité

Les LNC proposent une approche structurée de l'apprentissage de la durabilité à l'échelle de l'entreprise, afin de sensibiliser les employés, de favoriser une culture de durabilité et de doter les

les fonctions spécialisées liées à l'ingénierie, à l'approvisionnement et à la gestion de projet, afin de s'assurer que les employés sont outillés pour appliquer en toute confiance les orientations en matière de durabilité dans le cadre de leurs fonctions. Une attention particulière est également portée à la sensibilisation et à la formation à la durabilité, au moins une fois par an, à tous les niveaux de direction et au sein du conseil.

La mise en œuvre du plan a commencé à l'exercice 2024-2025, certaines formations étant déjà offertes par l'intermédiaire de fournisseurs tiers tels que le Conseil du bâtiment durable du Canada. Les priorités de mise en œuvre pour l'exercice 2025-2026 comprennent l'introduction d'un module d'apprentissage informatisé détaillant les principes fondamentaux de la durabilité pour l'ensemble du personnel, l'intégration du contenu de la durabilité dans la formation initiale des nouveaux employés, et l'évolution professionnel constante pour les équipes d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de projet.

Cybersécurité et protection des données

L'équipe de cybersécurité des LNC fournit divers services et solutions de cybersécurité et assure la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des systèmes, des informations, des données et de la propriété intellectuelle des LNC. Voici les faits saillants en matière de cybersécurité pour l'exercice 2024-2025 :

- Nous avons finalisé la mise en œuvre de la norme CSA N290.7-14, Cybersécurité pour les centrales nucléaires et les installations dotées de petits réacteurs.
- Nous avons terminé la migration des boîtes aux lettres des employés vers Microsoft 365.



Notre parcours se poursuit

Le présent document, qui est le cinquième rapport annuel sur notre démarche continue en matière de durabilité, reflète l'évolution de l'approche des LNC pour l'identification et la gestion des sujets importants liés à la durabilité, tout en soulignant nos progrès constants dans la création d'une valeur durable pour notre organisation, la société et l'environnement. Chaque année, notre rapport renforce notre engagement en matière de transparence et de responsabilité, ainsi que le rôle que nous jouons dans la construction d'un avenir plus durable.

Les LNC sont conscients qu'ils ont la responsabilité, ainsi que la possibilité, d'apporter des changements significatifs. Qu'il s'agisse de faire progresser la science nucléaire ou de soutenir l'innovation à l'échelle mondiale, notre travail est fondé sur un objectif et animé par des personnes. Nous remercions sincèrement nos employés dévoués dont l'expertise et la passion alimentent nos progrès. Nous sommes également reconnaissants envers ceux qui s'intéressent à notre travail – votre intérêt et votre collaboration sont essentiels à notre réussite commune. Nous saluons également, avec respect et gratitude, les peuples autochtones sur les territoires traditionnels où nous exerçons des activités, ainsi que les communautés qui nous soutiennent et nous entourent.

Nous restons déterminés à construire un avenir défini par la résilience, l'innovation et la gestion responsable de l'environnement – un avenir où la science et la durabilité vont de pair pour le plus grand bien des générations à venir.

Annexe A – Tableau des données de durabilité

Mise en garde : Les LNC ne prétendent pas se conformer à l'une ou l'autre des normes identifiées dans l'Annexe A, mais ont appliqué les directives des normes identifiées, et les informations qu'ils présentent visent les domaines qui sont importants pour notre activité. Les LNC s'engagent à fournir des informations normalisées et à se tenir informés des cadres qui sont essentiels à la présentation d'informations d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance.

Notes relatives au tableau :

- À moins d'indication contraire, les données visent l'ensemble de l'organisation.
- Le terme « année civile » reflète la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.
- Le terme « exercice » reflète la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

- La mention « **Déclaration non obligatoire** » s'entend des données dont le seuil n'est pas assez important pour qu'elles soient communiquées selon les normes applicables.
- La mention « **Non communiqué** » s'entend des données qui n'ont fait l'objet daucun suivi au cours de la période indiquée.

TABLEAU DES DONNÉES DE DURABILITÉ DES LNC POUR 2024

	Unité de mesure	Codes SASB ⁴¹	2024	2023	2022
ENVIRONNEMENT					
ÉMISSIONS					
Émissions totales de GES (portées 1, 2 et 3)	Tonnes d'éq. CO ₂ e	IF-EU-110a.1	39 123	37 067 ⁴²	38 606 ⁴³
Émissions directes totales de GES (portée 1)	Tonnes d'éq. CO ₂ e		26 501	26 355 ⁴⁴	28 595 ⁴⁵
Émissions indirectes totales de GES (portée 2)	Tonnes d'éq. CO ₂ e		2 958	1 588	1 623
Émissions indirectes totales de GES (portée 3) – actifs loués en amont et en aval, déplacements domicile-travail du personnel et voyages d'affaires	Tonnes d'éq. CO ₂ e		9 664	9 124 ⁴⁶	8 388
Réduction des émissions de GES de la portée 1 par rapport au niveau de référence de 2005 (LCR seulement)	Pourcentage		40	39	35
Réduction des émissions de GES de la portée 2 par rapport au niveau de référence de 2005 (LCR seulement)	Pourcentage		89	91	91
Réduction des émissions de GES des portées 1 et 2 par rapport au niveau de référence de 2005 (LCR seulement)	Pourcentage		53	54	51
Carbone intrinsèque des matériaux de structure des grands projets de construction	Tonnes d'éq. CO ₂ e		Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Superficie des baux des LNC dans des bâtiments carboneutres et résilients aux changements climatiques	Pieds carrés (pi ²)		0	0	0
Émissions atmosphériques⁴⁷					
Émissions d'oxydes d'azote (NOx) (hormis le N2O)	Kilogrammes (kg)	IF-EU-120a.1	62 126	52 398	94 807
Émissions d'oxydes de soufre (SOx)	Tonnes (t)	IF-EU-120a.1	Déclaration non obligatoire	Déclaration non obligatoire	Déclaration non obligatoire
Particules (PM10)	kg	IF-EU-120a.1	22 109	17 664	30 686
Plomb (Pb)	kg	IF-EU-120a.1	0,080	0,093	0,088
Mercure (Hg)	kg	IF-EU-120a.1	0,00005	Déclaration non obligatoire	Déclaration non obligatoire
GESTION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES					
Pourcentage de véhicules à émission zéro dans la flotte de véhicules légers (LCR seulement)	Pourcentage		9	6,5	5
Pourcentage des véhicules à émission zéro parmi les nouveaux véhicules légers achetés/loués (LCR seulement)	Pourcentage		4	11	Non communiqué
ÉNERGIE					
Consommation de combustible non renouvelable	Gigajoules (GJ)		402 916	423 973	485 000
Consommation d'électricité	GJ		254 127	256 662	267 000
Intensité énergétique ⁴⁸	GJ/m ²		16,49	20,69	16,48
Consommation énergétique (LCR seulement)	GJ		464 807,7	496 654,9	551 312,1
Superficie brute des LCR (LCR seulement)	m ²		175 835,9	182 423	180 363,6
Intensité énergétique des LCR (LCR seulement)	GJ/m ²		2,64	2,72	3,05
Diminution de l'intensité énergétique par rapport au niveau de référence de 2015 (LCR seulement)	Pourcentage		36	34 ⁴⁹	26 ⁵⁰

⁴¹ Normes du SASB portant sur l'infrastructure, les services publics d'électricité et les producteurs d'énergie. Disponibles au <https://navigator.sasb.ifrs.org/sector/IF/industry/IF-EU>

⁴² Ce chiffre a été mis à jour par rapport aux statistiques présentées précédemment. Les LNC ont revu leurs émissions issues des sites d'enfouissement inactifs qui ont influé sur les émissions de la portée 1 déclarées en 2023 et ont mis à jour leurs émissions de la portée 3 en raison d'une erreur de surreprésentation dans l'enquête sur l'utilisation du matériel informatique par les employés en 2023.

⁴³ Ce chiffre a été mis à jour par rapport aux statistiques présentées précédemment. Les LNC ont revu leurs émissions issues des sites d'enfouissement inactifs qui ont influé sur les chiffres relatifs aux émissions de la portée 1 déclarés en 2022.

⁴⁴ Ce chiffre a été mis à jour par rapport aux statistiques présentées précédemment. Les LNC ont revu leurs émissions issues des sites d'enfouissement inactifs à la suite de recommandations de spécialistes.

⁴⁵ Idem

⁴⁶ Ce chiffre a été mis à jour par rapport aux statistiques présentées précédemment. Cette mise à jour a été nécessaire en raison d'une erreur de surreprésentation constatée dans une enquête sur l'utilisation du matériel informatique par les employés pour l'année civile 2023. Cette enquête a été supprimée de l'ensemble des données des LNC, ce qui a entraîné une revue à la baisse des émissions globales de la portée 3 pour l'année civile 2023.

⁴⁷ Les émissions atmosphériques ne sont déclarées par les LNC que lorsque les émissions dépassent les seuils de déclaration de l'inventaire national des rejets de polluants (INRP). Par conséquent, les émissions présentées dans ce rapport reflètent les émissions significatives des LNC, mais pas les émissions atmosphériques totales de tous les sites.

⁴⁸ Intensité énergétique = (\sum Énergie (électricité) + \sum Énergie (combustible de chauffage)/Superficie brute.

⁴⁹ Changement mineur dans les données pour 2022 et 2023.

⁵⁰ Idem

Annexe A – suite

TABLEAU DES DONNÉES DE DURABILITÉ DES LNC POUR 2024

	Unité de mesure	Codes SASB ⁴¹	2024	2023	2022
ENVIRONNEMENT					
EAU ET EFFLUENTS					
Eau totale prélevée	Mégalitres (ML)	IF-EU-140a.1	9 453	16 524	16 218
Eau totale consommée	ML	IF-EU-140a.1	210	235,97	78,38
Pourcentage d'eau consommée dans chaque région soumise à un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé (le cas échéant, non spécifié en 2024)	Pourcentage	IF-EU-140a.1	0	0	0
Nombre d'incidents de non-conformité avec les permis, normes et règlements régissant la quantité ou la qualité de l'eau	Number	IF-EU-140a.2	3	2	8
DÉCHETS					
Poids total des déchets conventionnels générés	t		6 741	14 224	6 958
Poids total des déchets conventionnels détournés des sites d'enfouissement	t		6 134	10 887	4 572
Poids total des déchets conventionnels envoyés vers des sites d'enfouissement	t		607	3 337	2 386
Pourcentage des déchets conventionnels détournés chaque année des sites d'enfouissement	Pourcentage		91	77	66
Poids total des déchets dangereux non radioactifs détournés des sites d'enfouissement	t		9	32	0
Poids total des déchets dangereux non radioactifs envoyés vers des sites d'enfouissement	t		3 377	15 721	259
Poids total des déchets plastiques détournés des sites d'enfouissement (LCR seulement)	t		2	6	Non communiqué
Poids total des déchets plastiques envoyés vers des sites d'enfouissement (LCR seulement)	t		Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Poids total des déchets de construction et de démolition détournés des sites d'enfouissement (LCR seulement)	t		4 811	11 587	Non communiqué
Poids total des déchets de construction et de démolition envoyés vers des sites d'enfouissement (LCR seulement)	t		149	177	Non communiqué
Pourcentage des déchets de construction et de démolition détournés chaque année des sites d'enfouissement (LCR seulement)	Pourcentage		95	Non communiqué	Non communiqué
BIODIVERSITÉ⁵¹					
Nombre total d'espèces en danger critique selon la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et son équivalent national	Nombre		1	1	1
Nombre total d'espèces menacées selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre		6	6	6
Nombre total d'espèces vulnérables selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre		4	5	3
Nombre total d'espèces quasi menacées selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre		5	5	5
Nombre total d'espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre		0	0	0
Nombre total d'espèces représentant une préoccupation mineure selon la Liste rouge de l'IUCN et son équivalent national	Nombre		21	20	20
Nombre total d'espèces en voie de disparition selon le registre public de la LEP	Nombre		8	6	6
Nombre total d'espèces menacées selon le registre public de la LEP	Nombre		13	12	12
Nombre total d'espèces préoccupantes selon le registre public de la LEP	Nombre		11	12	13
Nombre total d'espèces non en péril selon le registre public de la LEP	Nombre		1	1	1
Nombre total de mortalités annuelles d'espèces en péril dans la catégorie des espèces menacées (M) ou en voie de disparition (VD)	Nombre		5	2	7

⁵¹ Tous les dénombrements d'espèces présentes sur un site des LNC sont basés sur l'observation de l'espèce lors d'une étude ciblée ou de manière fortuite sur n'importe quel site des LNC, ou, dans le cas de l'installation de gestion des déchets de Douglas Point, si l'espèce est couramment observée à Bruce Power.

Annexe A – suite

TABLEAU DES DONNÉES DE DURABILITÉ DES LNC POUR 2024					
	Unité de mesure	Codes SASB ⁴¹	2024	2023	2022
NOTRE PERSONNEL					
DIVERSITÉ ET INCLUSION					
Nombre total d'employés permanents	Nombre		4 048	3 773	3 419
Pourcentage du total des employés couverts par des conventions collectives	Pourcentage		63	63	64
Pourcentages d'employés permanents					
Pourcentage de femmes	Pourcentage		31,4	31	31
Pourcentage d'employés autochtones	Pourcentage		6,6	6,8	6,4
Pourcentage d'employés faisant partie d'une minorité visible	Pourcentage		10,1	9,5	8,8
Pourcentage d'employés en situation de handicap	Pourcentage		2,2	2,1	2,1
Pourcentage d'augmentation du nombre de femmes dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022	Pourcentage		0,5	0	Année de référence
Pourcentage d'augmentation du nombre d'Autochtones dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022	Pourcentage		0,2	0,4	Année de référence
Pourcentage d'augmentation du nombre de membres des minorités visibles dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022	Pourcentage		1,3	0,7	Année de référence
Pourcentage d'augmentation du nombre de personnes en situation de handicap dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022	Pourcentage		0,1	0	Année de référence
ATTRACTION, FORMATION ET RÉTENTION DES TALENTS			Cumul pour l'année civile	Cumul pour l'année civile	Cumul pour l'année civile
Pourcentage des postes affichés qui ont été attribués à des candidats internes	Pourcentage		48	46	50
Pourcentage des postes affichés qui ont été attribués à des candidats externes	Pourcentage		52	54	50
Pourcentage des personnes ayant occupé un emploi étudiant au sein des LNC dans les quatre dernières années civiles qui sont devenues des employés réguliers des LNC	Pourcentage		8	10	5

Annexe A – suite

TABLEAU DES DONNÉES DE DURABILITÉ DES LNC POUR 2024					
	Unité de mesure	Codes SASB ⁴¹	2024	2023	2022
SANTÉ ET SÉCURITÉ					
Taux de mortalité					
Taux de mortalité	Taux	IF-EU-320a.1	0	0	0
Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR)	Taux	IF-EU-320a.1	0,52	1,54	1,58
Taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO)	Taux	IF-EU-320a.1	0,66	0,41	0,42
Taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (DART) ⁵²	Taux		0,50	0,25	0,19
Taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail (DA) ⁵³	Taux		0,14	0,14	0,06
ACTIVITÉS IMPLIQUANT LA COMMUNAUTÉ					
Dons totaux en espèces					
Dons totaux en espèces	Dollars canadiens		152 593	300 000	274 497
GESTION RESPONSABLE					
COMPOSITION DU CONSEIL DES LNC					
Femmes	Nombre (pourcentage)		2 (25 %)	2 (25 %)	2 (25 %)
Non-dirigeants	Nombre (pourcentage)		8 (100 %)	8 (100 %)	3 (38 %)
Administrateurs indépendants	Nombre (pourcentage)		5 (63 %)	5 (63 %)	4 (50 %)
Mandat moyen des administrateurs	Nombre d'années		4,4	3,6	4,6
ETHICS					
Pourcentage des aspects pertinents du code d'éthique et de conduite des affaires visés par une politique ou un autre document de gouvernance	Pourcentage		100	100	100
Pourcentage des conflits d'intérêts identifiés et gérés de façon proactive	Pourcentage		100	100	100
Pourcentage des signalements ou des questions faisant l'objet d'une enquête ayant été réglés	Pourcentage		100	100	100
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT					
Dépenses auprès de fournisseurs locaux ⁵⁴	Dollars canadiens		438,9 million	414,6 million	386,7 million
Pourcentage des dépenses auprès de fournisseurs locaux ⁵⁵	Pourcentage		57	56	61
Montant dépensé auprès de fournisseurs autochtones	Dollars canadiens		18,5 million	8,8 million	Non communiqué

⁵² Le taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (DART) est un calcul arithmétique qui définit le nombre d'incidents à déclaration obligatoire pour 100 salariés à temps plein (200 000 heures travaillées) ayant donné lieu à des jours de travail perdues ou écourtées, ou à un transfert de travail en raison d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

⁵⁴ Un fournisseur local s'entend d'un fournisseur situé dans un rayon de 200 km des sites des LNC.

⁵⁵ Idem

⁵³ Le taux de jours d'absence du travail est le nombre de cas où un ou plusieurs jours de travail ont été perdus en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, divisé par le nombre total d'heures travaillées sur une certaine période, normalisé pour 100 salariés à temps plein (200 000 heures travaillées).

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

Avertissement

Pour certaines de nos divulgations pertinentes, les normes GRI sont en transition vers de nouvelles versions.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	Qui nous sommes	5
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Introduction	4
	2-3 Période de rapport, fréquence et point de contact	Introduction	4
	2-4 Reformulation des informations	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	2-5 Assurance externe	Pour l'instant, les LNC n'obtiennent pas d'assurance externe concernant les informations relatives à la durabilité	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Qui nous sommes	5
	2-7 Employés	Annexe A : Tableau des données de durabilité	82
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Non communiqué pour l'instant	
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Qui nous sommes; Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	5; 25
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Non communiqué pour l'instant	
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Site Web des LNC (www.cnl.ca/?lang=fr)	4
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	25
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	25
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	25
	2-15 Conflits d'intérêts	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité; Leadership efficace	25; 75
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	25
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	25
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	26
	2-19 Politiques de rémunération	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	25
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Non communiqué pour l'instant	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Non communiqué pour l'instant	
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Notre stratégie de durabilité 2025-2028	12
	2-23 Engagements politiques	Gestion responsable	68
	2-24 Intégration des engagements politiques	La durabilité aux LNC; Gestion responsable	10; 68
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Engagement et impact des parties prenantes	23
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Non communiqué pour l'instant	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Qui nous sommes	5
	2-28 Adhésions à des associations	Créer de la valeur grâce à Vision 2030; Engagement et impact des parties prenantes	23
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Engagement et impact des parties prenantes	22
	2-30 Négociations collectives	Annexe A : Tableau des données de durabilité	82

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

Avertissement

Pour certaines de nos divulgations pertinentes, les normes GRI sont en transition vers de nouvelles versions.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Notre stratégie de durabilité 2025-2028	12
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Notre stratégie de durabilité 2025-2028	12
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Notre stratégie de durabilité 2025-2028	12
GRI 101 : Biodiversité 2024	101-1 Politiques visant à arrêter et à inverser la perte de biodiversité	Services écosystémiques	42
	101-2 Gestion des impacts sur la biodiversité	Services écosystémiques	42
	101-3 Accès et partage des avantages	Services écosystémiques	42
	101-4 Identification des impacts sur la biodiversité	Services écosystémiques	42
	101-5 Sites qui ont des impacts sur la biodiversité	Services écosystémiques	42
	101-6 Facteurs directs de perte de biodiversité	Non communiqué pour l'instant	
	101-7 Changements dans l'état de la biodiversité	Annexe A : Tableau des données de durabilité	65
	101-8 Services écosystémiques	Services écosystémiques	39
GRI 102 : Climate Change 2025 (en anglais)	102-1 Transition plan for climate change mitigation	Non communiqué pour l'instant	
	102-2 Climate change adaptation plan	Non communiqué pour l'instant	
	102-3 Just transition	Non communiqué pour l'instant	
	102-4 GHG emissions reduction targets and progress	Action climatique et résilience	31
	102-5 Scope 1 GHG emissions	Action climatique et résilience	31
	102-6 Scope 2 GHG emissions	Action climatique et résilience	31
	102-7 Scope 3 GHG emissions	Action climatique et résilience	31
	102-8 GHG emissions intensity	Action climatique et résilience	31
	102-9 GHG removals in the value chain	Non communiqué pour l'instant	
	102-10 Carbon credits	Non communiqué pour l'instant	
GRI 103 : Energy 2025 (en anglais)	103-1 Energy policies and commitments	Action climatique et résilience	33
	103-2 Energy consumption and self-generation within the organization	Action climatique et résilience	33
	103-3 Upstream and downstream energy consumption	Non communiqué pour l'instant	
	103-4 Energy intensity	Action climatique et résilience	33
	103-5 Reduction in energy consumption	Action climatique et résilience	31

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

Avertissement

Pour certaines de nos divulgations pertinentes, les normes GRI sont en transition vers de nouvelles versions.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Non communiqué pour l'instant	
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Action climatique et résilience	27
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Non communiqué pour l'instant	
	201-4 Aide financière publique	Non communiqué pour l'instant	
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-1 Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique	67
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique	66
GRI 204 : Pratiques d'achat 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Annexe A : Tableau des données de durabilité	83
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Leadership efficace	76
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Leadership efficace	75
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Non communiqué pour l'instant	
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016	206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 207 : Fiscalité 2019	207-1 Approche de la politique fiscale	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	207-4 Reporting pays par pays	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 301 : Matières 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	301-2 Matières recyclées utilisées	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Non communiqué pour l'instant	
	302-3 Intensité énergétique	Action climatique et résilience (LCR seulement)	31

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

Avertissement

Pour certaines de nos divulgations pertinentes, les normes GRI sont en transition vers de nouvelles versions.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 302 : Énergie 2016	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Non communiqué pour l'instant	
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Services écosystémiques	46
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Services écosystémiques	46
	303-3 Prélèvement d'eau	Annexe A : Tableau des données de durabilité	81
	303-4 Rejet d'eau	Annexe A : Tableau des données de durabilité	81
	303-5 Consommation d'eau	Annexe A : Tableau des données de durabilité	81
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Services écosystémiques	42
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Services écosystémiques	42
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Services écosystémiques	43
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'IUCN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Annexe A : Tableau des données de durabilité	81-82
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (portée 1)	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	305-2 Émissions indirectes de GES (portée 2)	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	305-4 Intensité des émissions de GES	Non communiqué pour l'instant	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Not disclosed at this time	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Annexe A : Tableau des données de durabilité	80
GRI 306 : Effluents et déchets 2016	306-3 Déversements significatifs	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Restauration environnementale et gestion des déchets; Annexe A : Tableau des données de durabilité	37; 81
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Restauration environnementale et gestion des déchets; Annexe A : Tableau des données de durabilité	37; 81
	306-3 Déchets générés	Restauration environnementale et gestion des déchets; Annexe A : Tableau des données de durabilité	39; 81
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	Restauration environnementale et gestion des déchets; Annexe A : Tableau des données de durabilité	39; 81
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Restauration environnementale et gestion des déchets; Annexe A : Tableau des données de durabilité	39; 81

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

Avertissement

Pour certaines de nos divulgations pertinentes, les normes GRI sont en transition vers de nouvelles versions.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Action climatique et résilience	32
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Leadership efficace	76
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Annexe A : Tableau des données de durabilité	82
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Santé et sécurité	55
	401-3 Congé parental	Non communiqué pour l'instant	
GRI 402 : Relations employés/direction 2016	402-1 Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Non communiqué pour l'instant	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et sécurité	53
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Santé et sécurité	54
	403-3 Services de santé au travail	Santé et sécurité	53
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Santé et sécurité	51
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Santé et sécurité	50
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Santé et sécurité	50
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Santé et sécurité	52
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Annexe A : Tableau des données de durabilité	83
	403-9 Accidents du travail	Annexe A : Tableau des données de durabilité	83
	403-10 Maladies professionnelles	Annexe A : Tableau des données de durabilité	83

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

GRI 1 utilisée

GRI 1 : Fondation 2021

Avertissement

Pour certaines de nos divulgations pertinentes, les normes GRI sont en transition vers de nouvelles versions.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Non communiqué pour l'instant	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Attraction et rétention des talents	63
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Non communiqué pour l'instant	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Annexe A : Tableau des données de durabilité	82-83
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Non communiqué pour l'instant	
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Non communiqué pour l'instant	
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Non communiqué pour l'instant	
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Engagement et impact des parties prenantes; Leadership efficace	23; 76
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Engagement et impact des parties prenantes; Leadership efficace	23; 76
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	410-1 Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	Non communiqué pour l'instant	
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Engagement et impact des parties prenantes	23
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Engagement et impact des parties prenantes	23

Annexe B – Index des normes de la GRI

Déclaration d'utilisation

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 en référence aux normes de la GRI.

Norme GRI	Élément d'information	Emplacement	PAGE
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique; Action climatique et résilience; Annexe A : Tableau des données de durabilité	65; 32; 83
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Leadership efficace	74
GRI 415 : Politiques publiques 2016	415-1 Contributions politiques	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique	64
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Activités impliquant la communauté locale et sécurité publique; Annexe A : Tableau des données de durabilité	64;83
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et services, et l'étiquetage	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pas un thème pertinent pour les LNC	
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Pas un thème pertinent pour les LNC	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Pas un thème pertinent pour les LNC	

Annexe C – Index des normes du GIFCC

Pilier du GIFCC	Recommandation	Informations recommandées	PAGE
Gouvernance	Fournir des informations sur la gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les risques et les possibilités liés aux changements climatiques.	Description de la surveillance des risques et des possibilités liés aux changements climatiques par le conseil	25
		Description du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques	26
Stratégie	Fournir des informations sur les impacts réels et potentiels des risques et des possibilités liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, si ces informations sont significatives.	Description des risques et des possibilités à court, à moyen et à long terme liés aux changements climatiques que l'organisation a identifiés	27
		Description de l'impact des risques et des possibilités liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	27
		Description de la résilience de la stratégie de l'organisation, compte tenu de différents scénarios en matière de changements climatiques, y compris des scénarios de hausse de température de 2 °C et de 1,5 °C ou moins	12, 27
Gestion des risques	Fournir des informations sur la manière dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	Description des processus que l'organisation a mis en place pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques	12, 27, 32
		Description des processus que l'organisation a mis en place pour gérer les risques liés aux changements climatiques	27, 32
		Description de la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques s'intègrent à la gestion globale des risques de l'organisation	27
Indicateurs et cibles	Fournir des informations sur les indicateurs et les cibles utilisés pour évaluer et gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques, si ces informations sont significatives.	Présentation des indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de son processus de gestion des risques	16
		Présentation des émissions de GES des portées 1, 2 et, s'il y a lieu, 3, ainsi que des risques correspondants	16
		Description des cibles fixées par l'organisation pour gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques ainsi que le rendement par rapport aux cibles	16



Canadian Nuclear | Laboratoires Nucléaires
Laboratories Canadiens